l'unité

M 2805 - N° 606 - 8 F | L'hebdomadaire du Parti socialiste | 31 mai 1985

NOUVELLE-CALEDONIE

Le vent a tourné (page 3)

ECOLE

Pour une autre voie que la sélection par l'échec (page 4)

ECONOMIE

Commerce extérieur : vendre plus... sans dévaluer (page 5)

SOCIAL

Mutualité : la solidarité est une idée plus neuve que jamais (page 7)

MONDE

Suisse du Comecon, la Hongrie louche sur la C.e.e.

Démocratisation : mollo ! (pages 8 et 9)

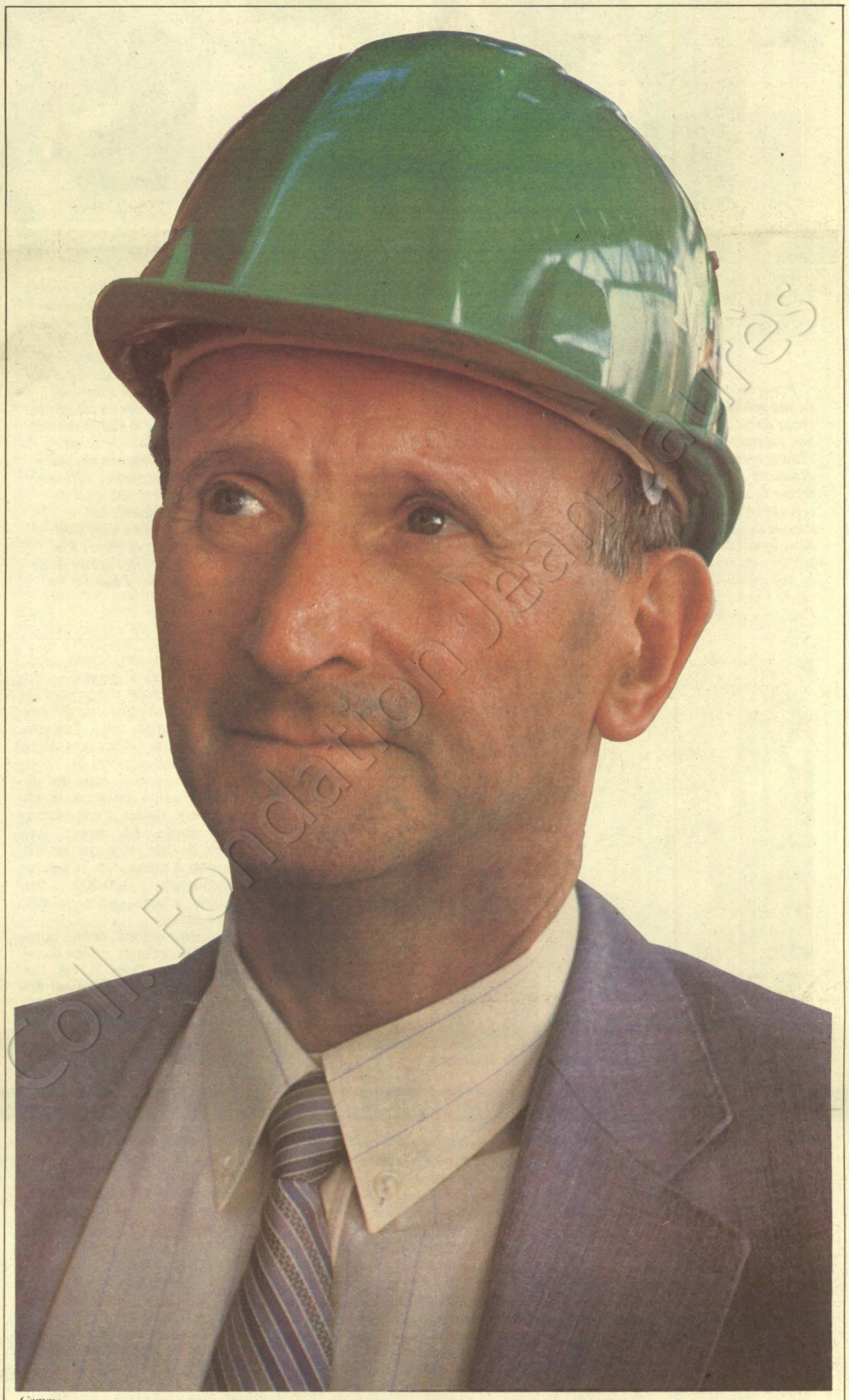

Gamma

P.C. - C.G.T.
QUI VEUT FAIRE PORTER LE CHAPEAU A KRASUCKI ?

LIBAN

Le second Sabra et Chatila (page 10)

FRANCE-R.F.A.

Le double langage du chancelier Kohl (page 10)

TERRORISME

Italie : la « Bulgarian Connection » se joue à bureaux fermés (page 11)

CINEMA

Un producteur américain au cinéma européen : « Aide-toi, le ciel t'aidera » (page 18)

TELEVISION

Affaire Manouchian : quel chagrin quelle pitié ! (page 23)

Fondation Jean Jaurès

Politique au fil des jours


Sipa-presse

François Mitterrand entouré de sa famille à Solutré, ce dimanche de Pentecôte.

JUSTICE

Aller plus vite

Le ras-le-bol du trop-plein, ça donne — on l'a vu récemment — des détenus qui craquent et finissent par grimper sur le toit d'une prison pour crier leur colère. Pour rappeler à tous les « honnêtes hommes » encore capables de s'indigner que même un délinquant a droit à un minimum d'espace vital. Mais ce minimum, comment l'assurer quand 44 467 personnes se partagent les 32 500 places des maisons d'arrêt françaises ? En s'efforçant, explique Robert Badinter, de parvenir à « une plus grande efficacité de la justice pénale, tout en limitant le recours à l'incarcération ». C'est tout l'esprit du projet de loi présenté par le garde des Sceaux et adopté par le Conseil des ministres, le 22 mai dernier. Un texte destiné à améliorer le fonctionnement des procédures pénales et à réduire les courtes peines d'emprisonnement, un texte qui vient à point nommé même s'il est exact, comme le souligne la chancellerie, qu'il était à l'étude depuis déjà plusieurs mois.

Premier objectif visé par Robert Badinter : la réduction de la durée de l'instruction. Une durée qui tourne aujourd'hui en moyenne autour de neuf mois, ce qui pèse bien évidemment sur la durée de la détention provisoire. Pour qu'il soit possible de boucler un peu plus rapidement les dossiers — « sans préjudice des droits de la défense » —, plusieurs mesures de bon sens sont envisagées par le garde des Sceaux. Un exemple tout bête : certaines affaires de circulation routière qui nécessitent simplement des expertises pourront, plutôt que de faire l'objet d'une information confiée à un juge d'instruction, être traitées directement par le procureur de la République. Autre exemple : si un magistrat instructeur a besoin d'entendre un témoin à l'autre bout de la France, il ne sera plus obligé de passer par son homologue de la région concernée, mais pourra confier l'audition à un policier.

Deuxième objectif du ministre de la Justice : l'allégement des charges des tribunaux correctionnels. Il s'agit, en gros, de freiner l'augmentation sans cesse croissante des « délits papiers » : défauts de permis de conduire, d'assurance, de carte grise, de plaques d'immatriculation, etc. Transformés en contraventions, ces délits ne seront plus passibles des tribunaux correctionnels, mais des tribunaux de police, ou même, feront simplement l'objet d'une ordonnance pénale. Là encore, une mesure de bon sens qui devrait permettre d'enlever aux tribunaux correctionnels 220 000 des 650 000 affaires qu'ils traitent chaque année.

Troisième objectif, enfin : la réduction des courtes peines d'emprisonnement. Dans le cas des condamnations ordonnées par défaut d'abord. Avec le projet de loi Badinter, il sera possible de réduire ou de transformer les peines prononcées si l'on a pu constater des signes sérieux de réinsertion sociale ; obtention d'un emploi, réintégration d'un marginal dans sa famille. Ainsi le juge d'application des peines pourra-t-il, avec l'accord du condamné, saisir le tribunal afin que la condamnation soit transformée en sursis, accompagnée d'une peine de travail d'intérêt général. Par ailleurs, la semi-liberté (travail dans la journée, retour à la prison le soir), accordée actuellement à 1 100 personnes ayant un emploi, sera étendue aux condamnés exerçant une « activité sociale utile » (travail bénévole, T.u.c., mères au foyer), ou aux prisonniers en fin de peine afin de leur faciliter la recherche d'un travail.

MARTINE DUCOUSSET

1986

L'échec, c'est le P.C.

François Mitterrand a profité de son pélerinage annuel à la roche de Solutré pour confirmer aux journalistes qui l'interrogeaient sa volonté de demeurer à l'Elysée jusqu'au terme de son mandat en 1988. En refusant une fois de plus d'entrer dans le débat sur la cohabitation dans lequel la droite n'en finit pas de patauger, le président de la République a, en même temps, rejeté l'hypothèse d'un échec de l'actuelle majorité aux législatives de l'an prochain.

« Les jeux ne sont pas faits, a-t-il souligné en ajoutant, le but de la majorité, c'est de gagner les élections. »

Cette « confidence présidentielle » a inspiré une curieuse réflexion à « l'Humanité » qui y voit une « correction » des propos prétendument tenus au dernier Comité directeur du P.s. et qui selon le quotidien communiste concluaient à un « échec inéluctable » des socialistes en 1986. Rien de ce qui a été dit au Comité directeur ne permettait une telle conclusion. Faut-il rappeler, par exemple, que la contribution dont Lionel Jospin est le premier signataire s'achève par cette phrase : « Nous nous battons pour gagner. » Une fois encore, la direction du P.c.f. invente une contre-vérité pour tenter de dissimuler qu'elle s'est installée elle-même dans une stratégie de l'échec en mêlant ses attaques contre le gouvernement à celles de la droite, comme on l'a vu à plusieurs reprises ces jours derniers à l'Assemblée nationale et encore dans le débat sur la Nouvelle-Calédonie. Les socialistes savent à quoi s'en tenir mais contrairement à ce qu'on voudrait faire croire ils ne sont pas disposés à baisser les bras.

C.E.

A.f.p.

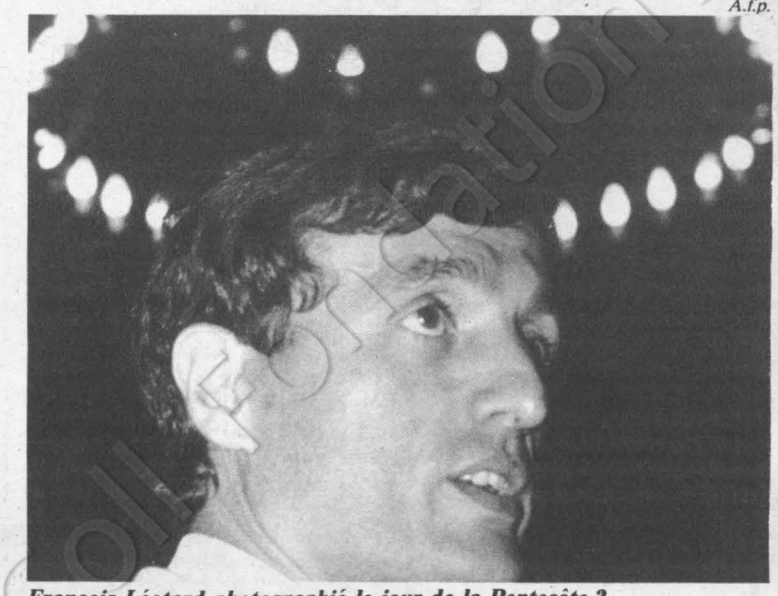
François Léotard photographié le jour de la Pentecôte ?

DROITE

Loto Léotard

Léotard n'en rate pas une. Notre marathonien national vient encore de faire dans la métaphore sportive : « Je suis dans la même équipe que Raymond Barre, et je passerai la balle à celui qui sera le mieux placé pour marquer, vient de déclarer le secrétaire général du Parti républicain. Sans rancune ni arrière-pensée. Le Platini du moment, on verra qui c'est. » Platini-Barre, Platini-Chirac, Platini-Giscard ? Serait-ce la nouvelle grille du Loto sportif ? Méfiance quand même, messieurs les footballeurs politiques improvisés. Le plus superbe une-deux entre Giscard et Chirac, avec Barre en pointe, mais légèrement décalé, peut se heurter au mur d'une défense intraitable. N'oubliez pas, surtout pas, que François Mitterrand, lorsqu'il lui arrivait de fouler un terrain de football, faisait un gardien de but remarquable.

M.D.

S.K.F.

Pourquoi l'intervention

Il est toujours regrettable que des C.r.s. soient amenés à intervenir pour faire évacuer une usine occupée par des travailleurs. Le cas de l'usine S.k.f. d'Ivry, dont le Parti communiste tente de faire

AUDIOVISUEL

Fabius plus

J'en connais au moins deux qui devraient être ravis : Nicolas Seydoux, le p.-d.g. de la Gaumont, et Michel Guy, ancien ministre de la Culture et conseiller plus ou moins officiel de Jacques Chirac. Au cours du mois d'avril dernier, Seydoux avait fait une déclaration tonitruante : « Il est temps que les gouvernements, quels qu'ils soient, cessent de considérer la télévision sous l'angle étroit de l'information et de son contrôle. L'enjeu essentiel réside dans la production de programmes. (...) Le sort de la culture audiovisuelle est entre les mains du chef de l'Etat. » Michel Guy, de son côté, à peu près au même moment, jouait les mauvais prophètes : « Les chaînes privées serviront mal la création et ne seront pas assez attentives au rôle culturel qui devrait être le leur. » Il ajoutait : « Il est temps de mener une politique volontariste de mise en valeur de notre patrimoine culturel. Ce doit être l'impérative mission du nouveau service public. »

Seydoux et Guy devraient être ravis et applaudir à tout rompre. Ils se taisent. Bizarre, non ? Pourquoi ne félicitent-ils pas publiquement Jean-Denis Bredin pour les conclusions de son rapport ? Pourquoi n'approuvent-ils pas les mesures annoncées la semaine dernière par Laurent Fabius ? Seraient-ils gênés d'avoir été pris au mot... et pris de vitesse ?

Qu'a dit Bredin dans son rapport ? Qu'on ne peut justifier d'accorder la liberté d'émettre à de nouveaux diffuseurs qu'à la condition que cette liberté nouvelle offre aux téléspectateurs un choix supplémentaire de productions originales et de qualité. Que tout droit implique un ou des devoirs. D'où les « contraintes » qui figureront dans les cahiers des charges des télévisions privées : au moins cent heures par an de fiction originale et 60 % de productions européennes pour la (ou les) chaîne(s) nationale(s), au moins une heure de programme original pour les stations locales. D'où la caractéristique principale du rapport Bredin : la priorité donnée aux programmes et à la création. D'où les taxes qui seront créées : les nouveaux diffuseurs auront obligation de verser 2 % du chiffre de leurs recettes à un fonds de soutien au cinéma et 6 % des mêmes recettes à un fonds de soutien à la production audiovisuelle.

Mercredi 22 mai, dans « Parlons France », le Premier ministre n'a pas hésité ; il ne s'est pas embarrassé de nuances pour approuver les analyses et les conclusions de Jean-Denis Bredin. Laurent Fabius a été direct : « Faut-il créer des chaînes privées, des stations de télévision locales ? Ma réponse, clairement, est : oui à deux chaînes privées nationales, si possible, s'il y a des clients (...) Je pense que le gouvernement pourra prendre ses décisions le mois prochain, avant les congés d'été. »

Laurent Fabius, dans la foulée, et dans la logique de Bredin, a tenu à ajouter : « L'essentiel n'est pas seulement que vous ayez des chaînes supplémentaires. L'essentiel est que vous ayez de bons programmes (...) Donc, il faut faire un très gros effort pour la création audiovisuelle, c'est très important sur les plans économique et culturel. J'ai décidé, dès maintenant, sans attendre le reste, une exonération fiscale totale pour les investissements dans la création de cinéma et d'audiovisuel. J'ai donné des instructions au ministère des Finances pour qu'il dépose un texte à l'Assemblée nationale, afin que les particuliers ou les entreprises qui investiront dans les industries de cinéma ou de programmes puissent déduire la totalité des investissements de leurs revenus imposables. »

Exonération totale ? Eh oui ! Demain, nous serons tous mécènes. Si ce n'est pas une révolution, Dieu que ça lui ressemble... C'est en tout cas un pari unique dans l'histoire de la télévision... et de la fiscalité française. Ce qui aux Etats-Unis était réservé aux seules entreprises est désormais ouvert en France à tous les citoyens. Les Français auront d'autant plus tendance à se faire les producteurs de leurs propres programmes que le ministère des Finances est en train d'étudier les « privilèges fiscaux » dont pourraient bénéficier les nouveaux « mécènes » : non seulement leurs investissements seraient déduits de leurs impôts, mais en plus les revenus tirés de ces investissements pourraient être pour partie exonérés ! N'en jetez plus.

L'annonce de ces mesures par Laurent Fabius n'est pas un acte isolé. La semaine dernière, en Conseil des ministres, Jack Lang, ministre de la Culture, a présenté de nouvelles dispositions destinées à favoriser le mécénat d'entreprise. Qui donc disait que « le changement sera culturel ou ne sera pas » ? Réponse : le candidat François Mitterrand en avril 1981. Fabius ne fait que tenir ce que Mitterrand avait promis.

JEAN-PAUL LIEGEOIS

une machine de guerre contre le gouvernement et le Premier ministre personnellement, mérite cependant quelques réflexions.

Il s'agit d'abord d'une affaire qui dure depuis dix-neuf mois, date à laquelle, à la suite de la décision du groupe suédois auquel appartient S.k.f. et qui possède deux autres usines en France, à Nevers et près de Tours, de fermer l'usine d'Ivry, un jugement d'évacuation avait été rendu. La C.g.t., rejetant toute idée de négociation, s'était mobilisée contre cette évacuation et avec l'appui de la fédération communiste du Val-de-Marne, département de Georges Marchais, avait progressivement transformé l'usine en camp retranché. Tout en proclamant « S.k.f. vivra », les permanents du P.c.f., qui étaient devenus pratiquement les derniers occupants des bâtiments, ne se faisaient guère d'illusions sur les chances de succès de ce combat d'arrière-garde. D'autant que la grande majorité des quelque cinq cents ouvriers de l'usine, dont le licenciement avait été autorisé par l'inspection du travail, ont été entre-temps reclassés.

Les protestations du groupe suédois contre la non-exécution pendant dix-neuf mois du jugement d'évacuation et la menace de fermer ses deux autres usines françaises, ce qui aurait entraîné des centaines de licenciements, ont amené le gouvernement à intervenir mardi. Le P.c.f. qui s'était enlisé dans cette bataille perdue a immédiatement sauté sur l'occasion, y compris en multipliant les provocations contre les forces de l'ordre alors que l'évacuation elle-même s'était déroulée sans incidents, pour accuser le pouvoir socialiste, ce qui ne saurait faire oublier ses lourdes responsabilités dans cette affaire. Il sera d'ailleurs intéressant de voir quelle sera son attitude face aux propositions que compte faire le Premier ministre pour implanter de nouvelles activités sur le site du S.k.f.

A.V.

LE PEN

Sacrés évêques !

« Il y a une présence subversive dans l'Eglise », dit-il. Il y a « des infiltrations qui sont le fruit d'une politique délibérée de la part des ennemis de l'Eglise », affirme-t-il. « On jette la suspicion sur moi au nom de l'Eglise par des affirmations qui sont étrangères à la pensée de l'Eglise que je prétends connaître, par des insinuations malhonnêtes », se plaint-il. Qui, « il » ? Mais Jean-Marie Le Pen bien sûr, dans une interview accordée le 27 mai dernier au « Quotidien de Paris ». Le président du Front national, qui s'estime tout à fait « dans la ligne de l'Eglise », n'a pas, mais alors pas du tout supporté la déclaration de certains évêques soulignant que « le racisme n'est pas compatible avec l'Evangile ». Ces évêques, « connus pour leurs opinions politiques de gauche », il les récuse. Et se déclare « prêt à rencontrer une commission épiscopale ou le grand rabbin ou le président du consistoire » pour exposer les thèses du Front national sur l'immigration. Si les évêques ne lui plaisent pas, le pape, lui — Le Pen l'a rencontré deux fois — bénéficie de toute sa bienveillance, parce qu'il « travaille à redresser la situation de l'Eglise ». Le mot de la fin : « Je suis condamné au bûcher pour du vent. » D'ici qu'il se prenne pour Jeanne d'Arc, sa grande idole... La pauvre elle n'avait pas mérité ça.

M.D.

NOUVELLE-CALEDONIE : LE VENT A TOURNÉ

Un débat-marathon a commencé mercredi au Parlement. Mais la fureur de l'opposition n'est plus ce qu'elle était.

PAR JEAN-PIERRE BEDEI

FERNAND Wibaux, le successeur d'Edgard Pisani qui arrive à Nouméa, est un homme « patient ». Une qualité, sans doute inhérente à tout diplomate, mais qui lui sera des plus indispensables au moment où la question calédonienne entre dans une nouvelle phase.

Mercredi, à l'Assemblée nationale, l'intervention d'Edgard Pisani, ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, a ouvert la discussion sur le projet de loi concernant le statut du territoire, qui devrait s'achever en fin de semaine. Depuis une dizaine de jours, le climat paraît s'être légèrement modifié et la tension quelque peu apaisée.

Le congrès du F.l.n.k.s., après celui de l'Union calédonienne, vient de confirmer la participation des indépendantistes aux prochaines élections régionales du mois d'août. De plus, le F.l.n.k.s. a décidé d'annuler la manifestation prévue à Nouméa, le 8 juin, pour protester contre le renforcement de l'implantation de la base militaire stratégique. Les indépendantistes ont tiré la leçon des affrontements raciaux qui ont fait un mort dans leurs rangs, le 8 mai. Ils savent que le rapport de forces n'est pas en leur faveur et que la violence constitue un frein à l'accession à l'indépendance. Sans adhérer totalement au plan Fabius dont ils rejettent la « logique néo-coloniale », ils ont l'intention de l'utiliser pour « construire l'indépendance », notamment à travers les rapports divers entre l'Etat et la région.

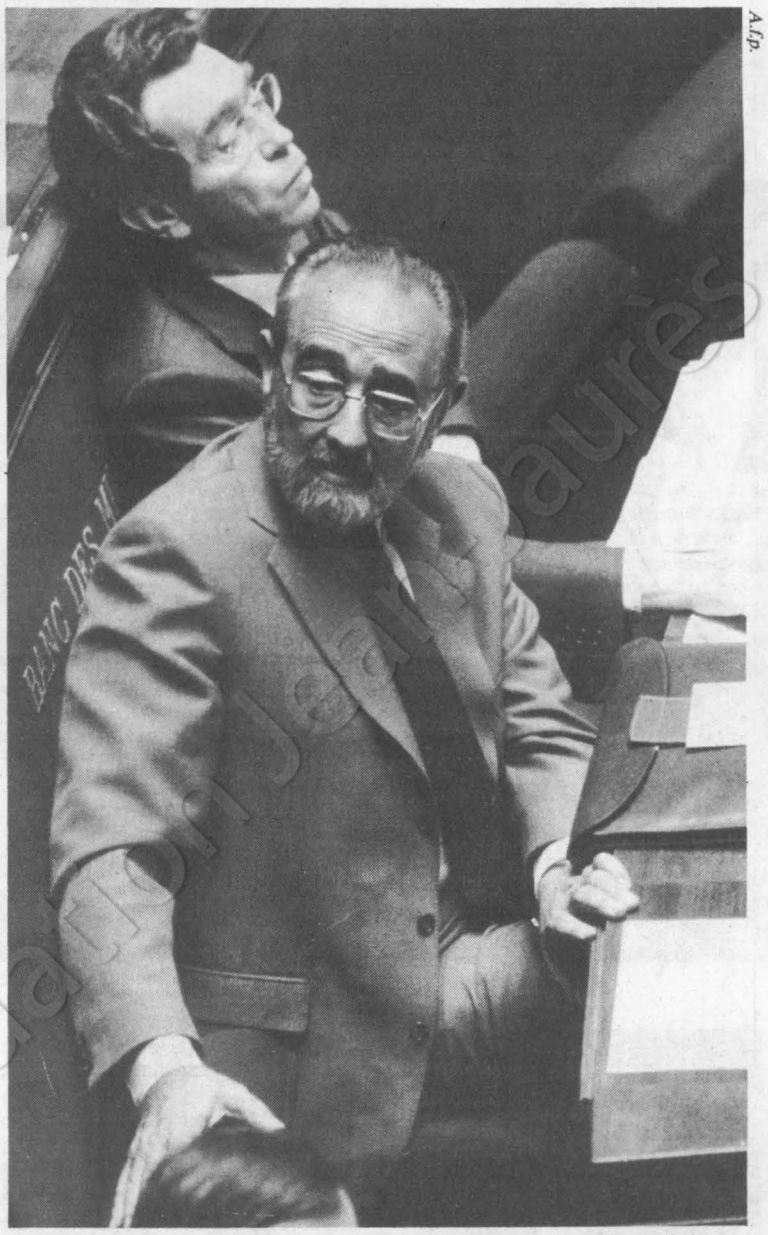

A.f.p.

Edgard Pisani au banc des ministres.



Pascal Lebrun

Fernand Wibaux.

Ce projet de loi a précisément pour objectif de rétablir certains équilibres. Pour Fernand Wibaux, le nouveau délégué du gouvernement, l'administration directe par l'Etat du territoire jusqu'au référendum d'autodétermination en 1987 devrait permettre de « supprimer des injustices économiques et sociales » et de « favoriser des régions qui ne l'ont pas été jusqu'ici ». Enfin la promotion d'Edgard Pisani, ministre chargé spécialement de la Nouvelle-Calédonie, favorable, depuis qu'il est responsable du dossier, à une « indépendance-association », est de nature à rassurer les Mélanésiens. Autant d'éléments qui conduisent les indépendantistes à rejeter — ou tout au moins à suspendre — la lutte armée pour s'engager dans une démarche institutionnelle.

De leur côté, les Caldoches, qui eux aussi, ont annoncé leur participation aux élections régionales, n'ont plus aucun motif, après le départ d'Edgard Pisani, de refuser une solution politique négociée. Désormais, leur intransigeance ne peut plus se cristalliser sur la personne de l'ancien délégué du gouvernement. Ils se trouvent contraints d'aborder les problèmes de fond, de faire véritablement de la politique. Le R.p.c.r. en est-il capable ? A lui de le prouver et de contenir ses extrémistes.

A Paris, l'adoption du projet de loi sur le statut de la Nouvelle-Calédonie par la Commission des lois de l'Assemblée nationale, la semaine dernière, a laissé entrevoir quelques signes de détente de la part de la droite. Certes, l'opposition a rejeté le plan, mais elle n'a pas mené la rude bataille que l'on pouvait attendre d'elle. Le projet a été adopté en une demi-journée. « Je m'attendais à un combat plus dur, avoue Raymond Forni, président de la Commission des lois. Je pense que la droite a peur d'être débordée par ses extrémistes. Et puis il ne faut pas sous-estimer la lutte intestine entre Ukeiwé et Lafleur. » Lutte qui existe depuis le début, qui avait été masquée par l'excitation générale dans laquelle était tombée la communauté caldoche mais qui réapparaît à partir du moment où s'engage un processus d'apaisement.

Maintenir sur le fond son opposition à la politique gouvernementale, tout en calmant le jeu de peur d'hériter, le cas échéant, du dossier calédonien après les législatives de 1986, telle semble être la démarche de la droite. On est en tout cas très loin du comportement d'il y a quelques semaines d'hommes comme Bernard Pons ou Charles Pasqua venus à Nouméa pour jeter de l'huile sur le feu.

Les députés socialistes de la Commission des lois ont-ils fait des concessions sur le fond pour amadouer l'opposition ? Raymond Forni s'en défend : « Je me suis efforcé de respecter les équilibres entre les parties. J'ai explicité les textes. Pour éviter les aspérités, je les ai clairement fixées. Mais sur les problèmes essentiels, comme le découpage et les compétences des régions, nous n'avons pas cédé à l'opposition. Nous n'avons pas donné davantage de pouvoir au haut commissaire. Nous avons simplement demandé que les conventions passées entre les régions soient approuvées par le haut commissaire afin d'éviter les risques de partition. Des mesures ont été adoptées pour vérifier le contrôle des élections régionales, mais cela correspondait à un vœu unanime des différentes parties. »

Quant à Edgard Pisani, s'il s'est montré ferme sur le contenu du projet de loi, il a réaffirmé qu'une éventuelle indépendance ne doit pas être réalisée au détriment d'une des communautés.

De son côté, Fernand Wibaux, avant de quitter Paris, a rencontré les principaux responsables politiques français. Lui aussi envisage sa mission dans un esprit d'ouverture et d'équité envers tous les protagonistes du conflit. Il s'est déclaré « allergique à toutes les mesures d'exception (tel le couvre-feu) qui créent une psychose peu favorable au dialogue ». Il se fixe comme objectif de « maintenir l'ordre et le dialogue, et prendre en charge les intérêts des différentes communautés et les intérêts de la France ». Jamais peut-être depuis le début de la crise, le climat n'a semblé virer autant à la conciliation. Sommes-nous à un tournant décisif ? Toujours est-il que le plan Fabius et les nominations d'Edgard Pisani et Fernand Wibaux paraissent avoir redistribué les cartes d'un jeu passablement pipé. Ces mesures ont ramené un conflit passionnel sur le terrain politique favorisant un début de consensus. Enfin ! A la droite maintenant de prendre ses responsabilités. Il serait temps ! ●

POUR UNE AUTRE VOIE QUE LA SELECTION PAR L'ECHEC

«Jamais notre enseignement n'a été aussi durement sélectionniste que depuis les années 70» ou encore «L'école doit être aussi plurielle et polymorphe que l'est la société.» C'est sur des thèmes aussi controversés que le P.s. organise son colloque : la Société française et son école. De belles et bonnes joutes en perspective.

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE



LA société française et son école : sur ce thème, le Parti socialiste organise un colloque à Paris, les 8 et 9 juin prochain. Un ixième colloque sur l'école ? Pas vraiment. D'abord parce que le P.s. n'a pas fait le point sur son projet éducatif depuis « Libérez l'école », en 1977 et, en huit ans, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. La société française a évolué à toute vitesse, au rythme des révolutions techniques, économiques auxquelles l'école doit répondre. Et, depuis 1981, la gauche au pouvoir a changé beaucoup de choses, notamment en matière de rénovation des collèges, de formation des maîtres, d'enseignement technique, de réforme universitaire...

Ces réformes, le colloque ouvert par le parti n'a pas l'intention de les critiquer mais, pour remplir son rôle, il cherchera à « dépasser ce qui est fait à court et moyen terme par le gouvernement pour réfléchir sur les données d'un programme à long terme, explique Luc Soubré, maître d'œuvre du colloque. Non pas en énonçant les grandes lignes d'une réforme globale et définitive, mais en faisant des propositions qui répondent aux blocages et aux incohérences du système, sur l'évolution de la condition enseignante, sur les contenus et les méthodes pédagogiques, sur la vie des établissements...

Le colloque s'est donc organisé selon une démarche originale. D'ouverture, de rassemblement, de réalisme.

Ouverture à ceux qui ne s'occupent pas habituellement du système éducatif, aux spécialistes de la pédagogie. A partir du comité de parrainage constitué en janvier, qui regroupait toutes sortes de personnalités venues de milieux très divers : des universitaires, des politiques, mais aussi des artistes et des chercheurs, des syndicalistes et des responsables de mouvements associatifs, des banquiers et des industriels. Pratiquement tous ont participé aux réunions de travail, ont fourni des contributions ; une quinzaine d'autres personnalités ont été auditionnées. Toute cette matière a ensuite servi de base au travail des rapporteurs, sur trois thèmes. Les progrès des sciences et des techniques : évolution des savoirs et des qualifications (confié à Maurice Godelier, directeur du département des sciences de l'homme et de la société au C.n.r.s.) ; les transformations économiques et sociales : la formation et le développement (confié à Daniel Houri, président de banque, et à François de Lavergne, responable des études à la Caisse des dépôts) ; l'école et la démocratie (confié à deux députés, Didier Chouat et Jacques Guyard).

A l'ouverture correspondait un risque de dispersion. Mais le souci de réalisme a donné sa cohérence au travail de tous. Et a servi de base de rassemblement. Car toutes les sensibilités de gauche ont pu se reconnaître dans cette démarche pragmatique.

Rassembler, cela signifie dépasser des antagonismes trop souvent considérés comme inévitables. Mais l'heure n'est plus à ces débats contradictoires : l'enjeu est trop grave, lorsqu'il s'agit de mettre la France au niveau de la compétition internationale et de former le plus de jeunes possible, le mieux possible. Que 80 % d'une génération atteigne le niveau du Bac, qui peut raisonnablement contester la validité d'un tel objectif ? Observons d'ailleurs le silence de la droite sur ce point...

Redoublement conçu comme une sanction

Toute la question est de savoir comment atteindre ce but. Et, là, les conservateurs se trahissent, en entretenant des oppositions dépassées entre instruction et éducation, entre qualité et démocratisation, entre autonomie et solidarité.

Nombre de contributions et d'auditions l'ont rappelé dans la phase de préparation du colloque : éduquer sans instruire, c'est manipuler, instruire sans éduquer, c'est mutiler. Tout comme réduire l'instruction à l'acquisition de connaissances : « Les vraies capacités intellectuelles qu'il faut développer sont comparer, faire attention, retenir, raisonner, réfléchir et ce sont des compétences transversales », explique Antoine Prost.

Allier démocratisation et qualité est tout aussi indispensable. Simple bon sens quand on songe au gaspillage entraîné par l'élitisme de notre système éducatif, lorsque les enfants d'ouvriers n'accèdent que rarement au lycée (les classes de seconde n'en comptent que 1 %), alors que, toutes les études le montrent, leur Q.i. devrait permettre à 80 % d'entre eux d'atteindre la licence.

« Jamais notre enseignement n'a été aussi durement sélectionniste que depuis les années 70. » Antoine Prost, comme beaucoup d'autres, s'inscrit en faux « contre l'idée qui court partout d'un enseignement devenu laxiste » en expliquant qu'au contraire il fonctionne « sous la menace » : « Travaillez ou vous serez orientés. »

Il y a d'autre voie que la sélection par l'échec, d'autre logique que celle de la décantation. Le système français abuse du redoublement, conçu comme une sanction. Et abuse de la sélection par les mathématiques. Support de sélection plus facile que les sciences humaines, cela se comprend aisément. Mais beaucoup trop réducteur. « Cette formation produit des effets de forçage, en rendant certains sujets aveugles à leur environnement humain et en laissant se flétrir leur aptitude à communiquer ; ce qu'ils ont gagné en rigueur et en esprit d'analyse, ils l'ont perdu en finesse et en bon sens », explique Roger Fauroux, patron de Saint -Gobain.

La société française telle que la décrivent nombre d'intervenants du colloque apparaît finalement comme une société de castes qui se cache derrière le mythe égalitaire, mais fonctionne par cercles d'exclusion que le système éducatif s'empresse de reproduire. « Il n'y a d'égalité que dans l'adaptation à la diversité des situations de départ », souligne Alain Minc, directeur de Saint-Gobain, en stigmatisant le principe d'uniformité de l'enseignement qui ne tient aucun compte officiellement de la diversité des situations vécues par les élèves. Ce qui revient à laisser l'avantage à ceux qui jouissent d'un capitale culturel.

« Face à une société de plus en plus plurielle pour ne pas dire polymorphe, où les modes de travail se diversifient, où les types d'insertion sont de plus en plus complexes, il ne peut y avoir de système monolithique. L'école doit être aussi plurielle et polymorphe que l'est la société. » Et Roger Fauroux, bien d'accord avec Alain Minc : « Il ne s'agit plus de construire l'unité française, comme au temps de Jules Ferry, mais au contraire l'école doit épouser les particularismes et les mutations d'une société moderne, sophistiquée et, par surcroît, ouverte à tous les vents extérieurs. »

Cela signifie-t-il le démembrement du système scolaire, son obéissance aux lois de la jungle ? Certainement pas, contrairement à ce que laissent entendre les tenants du libéralisme le plus sommaire. Pas question pour les socialistes et leurs sympathisants de renoncer au service public, au contraire, puisque lui seul peut garantir à la fois l'apprentissage de l'autonomie et celui de la solidarité, la liberté des individus sans oublier leur participation aux enjeux collectifs. La droite, elle, lorsqu'elle parle d'autonomie, se contente de parler de libertés individuelles, sans souci de solidarité.

D'où une réflexion critique sur le consumérisme scolaire qui trouve des adeptes même à gauche. Car dans un système de hiérarchie des savoirs et de hiérarchie de fait des établissements, cette attitude ne peut conduire qu'à l'acceptation d'une société à deux vitesses, entérinant tous les élitismes de la façon la plus hypocrite. Cependant, ne pas prendre en compte la volonté de plus en plus répandue des parents de choisir l'établissement scolaire de leurs enfants et de jouer un rôle dans le choix de son projet pédagogique, ce serait une erreur lourde de conséquences : pourquoi ne pas imaginer, alors, un système public vidé de ses élèves au profit des établissements privés ?

Et la fraternité ?

L'idée qu'il faille traiter des enfants différents de façon différente et donner plus de moyens aux établissements ou aux régions les plus défavorisés est en train de faire son chemin. A la diversification des établissements devra alors

Pascal Lebrun



Luc Soubré.

correspondre une libération de la sectorisation, selon un assouplissement progressif et étudié.

Nul ne peut se passer réellement de la concurrence, répètent les industriels. D'autant plus que l'école publique ne devrait pas avoir grand mal à prouver son excellence. Mais l'idée de la responsabilisation des individus et des équipes, sans laquelle aucune concurrence réelle ne peut jouer, est en fait révolutionnaire pour le système actuel. Elle va de pair avec le souci d'une société contractuelle. Contrat que passe l'Etat avec les enfants et les familles si, dès lors qu'il rend scolarité obligatoire, il devrait leur garantir une qualification ; contrat entre les établissements et leur équipe pédagogique ; contrat entre les écoles et les entreprises...

En précisant les rôles de chacun, de l'Etat et de tous ses partenaires, le service public pourra sans crainte encourager la nécessaire autonomie des établissements. Et ainsi transformer l'école de la République en école de la démocratie, où s'apprend et se vit l'exercice de la liberté, de l'égalité. Et de la fraternité, trop souvent oubliée, bien que les enfants en réclament toujours l'avènement. ●

COMMERCE EXTERIEUR: VENDRE PLUS... SANS DEVALUER

Le mauvais résultat d'avril cache aussi de belles performances à l'exportation. Mais plutôt que de stigmatiser le gouvernement, il faut que nous exportions davantage.

PAR STEPHEN GERE

« PAS question de céder au « dévaluisme ambiant », confiait Pierre Bérégovoy à l'annonce des résultats du commerce extérieur pour avril. La remarquable tenue du franc au sein du S.m.e. depuis deux ans exclut toute dévaluation. En outre, et ça ne fait aucun doute pour le ministre des Finances, une dévaluation ne permettrait pas d'exporter plus de volume, donc de gagner des faits de marché. Pour Pierre Bérégovoy, comme pour Edith Cresson et autrefois Jacques Delors, les actions micro-économiques sont autrement efficaces et durables que les mesures macro-économiques. En d'autres termes, il vaut mieux créer une Ecole nationale d'exportation (E.n.e.), accorder des crédits à l'export et même emmener par la main, comme le fait Edith, nos industriels au Japon que procéder à une dévaluation.

Que se passe-t-il ? Après deux ans de progrès spectaculaires, notre balance commerciale recommence à donner des cheveux blancs à nos ministres. En avril, le déficit a atteint 4,2 milliards en données corrigées. Les importations ont augmenté de 2,2 %, soit 1,8 milliard, par rapport à mars, tandis que les exportations baissaient d'autant par rapport au record historique du mois dernier. Avec 77,6 milliards, les exportations françaises restent pourtant à un niveau exceptionnel : en un an, leur progression frise les 15 %. Ce n'est pas encore la catastrophe : en moyenne mobile sur 12 mois, le taux de couverture des importations par les exportations a progressé de 95,9 % en avril 1984 à 97,7 % le mois dernier. Mais si le déficit commercial du premier tiers de l'année est, en francs constants, avec 15 milliards, l'équivalent de celui de l'an dernier, on n'est pas sur la voie de l'équilibre espéré par Pierre Bérégovoy. Encore que, de tradition, et cela tient, selon les fonctionnaires des douanes, à la méthode de correction des importations d'énergie, ces quatre premiers mois soient les plus mauvais

Questions sur notre approvisionnement énergétique

Sur les 15 milliards de déficit à période comparable, on remarquera qu'il y a 5 milliards de plus cette année sur la seule facture énergétique. Le coup de froid de janvier, bien sûr, mais aussi le dollar. En fait, si notre consommation pétrolière a baissé de 3,6 % par rapport à la période précédente, le dollar, lui, a progressé de 19 % ! Ajoutez à cela l'augmentation de 8,2 % (1) de notre consommation gazière sur la période et vous obtiendrez un déficit énergétique de 19,3 milliards pour le seul mois d'avril. Tout cela ne va pas sans poser quelques questions. Le prix du gaz, énergie importée, n'est-il pas trop attractif, avec pour conséquence fâcheuse d'inciter les particuliers à s'équiper de chauffage au gaz ? N'est-il pas devenu urgent de poser sérieusement le problème de notre approvisionnement, notamment en provenance de Sibérie ? Et puis, tenant compte de la multiplication des producteurs de bruts concurrents de l'Opep, peut-on encore craindre les chocs pétroliers ? Le temps n'est-il pas venu de s'approvisionner sur un marché libre durablement moins cher que les prix officiels. Enfin, en s'inspirant de ce qui se fait pour le gaz, pourquoi ne pas faire jouer la concurrence pour essayer de libeller nos achats dans une devise moins volatile que le dollar ? Son déficit énergétique chronique devrait conduire la France à plus de réalisme dans sa politique d'importation d'énergie. Mais qui en prendra l'initiative ?

Nos importations d'énergie sont restées stables à un très haut niveau ; ce qui a alourdi le déficit énergétique, c'est la baisse de nos exportations, de produits raffinés, notamment. Si le total des importations françaises a augmenté de 1,84 milliard en avril, quels postes sont donc alourdis ? Pour un tiers du total, soit environ 600 millions, les biens d'équipement professionnels, et, pour autant, les produits chimiques et demi-produits divers. De bonnes importations puisqu'elles témoignent d'une poursuite des investissements industriels, même si, dans le second poste surtout, il faut tenir compte d'un effet dollar.

Second record historique, nos exportations ont pourtant chuté de 1,81 milliard en avril par rapport à mars. Il y a 1,1 milliard d'exportations énergétiques en moins, mais le chiffre de mars était lui aussi un record, 800 millions de ventes agricoles en moins, mais on reste à un très haut niveau, 1,35 milliard d'équipements professionnels en moins, et là encore, les ventes comme l'excédent sont à un niveau exceptionnel. En revanche, l'excédent de l'automobile atteint 3,6 milliards contre 2,7 en moyenne mensuelle depuis le début de l'an dernier. Est-ce la reprise tant attendue dans ce secteur ? Au total, notre excédent industriel a atteint 9 milliards, contre 8 en moyenne mensuelle sur 1984 et au premier trimestre dernier : la compétitivité de notre industrie n'est pas si mauvaise qu'on veut bien le dire. Prenons l'exemple de l'Allemagne. Si nos importations en provenance de ce pays ont tendance à s'alourdir, nos exportations ne régressent pas : pour la Rue de Rivoli, c'est la preuve que notre compétitivité ne s'est pas émoussée. Un avis qui n'est pas partagé par tout le monde chez Edith Cresson.

La manne des « gros contrats » c'est fini !

Pour la Rue de Grenelle, notre différentiel d'inflation avec la R.f.a. nous handicape « incontestablement » sur le marché allemand et ceux du Benelux qui lui sont liés. Un avis qui laisse Pierre Bérégovoy de marbre. Pour le ministre des Finances, il est hors de question de dévaluer et cela pour au moins trois raisons. La première, c'est que l'effet psychologique en serait désastreux. La deuxième, c'est que l'éventuel effet réel mettrait de longs mois à se manifester. La troisième, c'est que Bérégovoy ne croit pas à cet effet réel... Si on dévalue, il se produira un effet valeur et non un effet volume : comme d'habitude, les exportateurs augmenteront leurs prix pour se faire des marges bénéficiaires. C'est exactement ce qui s'est passé sur le marché américain avec l'effet dollar. Le 1,9 milliard d'excédent avec les Etats-Unis ne prouve pas que nos exportateurs ont gagné des parts du marché américain.

A.f.p.



François Mitterrand et les chefs d'entreprises particulièrement dynamiques qu'il venait de décorer.

Gamma



Edith Cresson décorant Albina de Boisrouvray et le p.-d.g. de Bidermann.

« Il faut, dit-on Rue de Rivoli, que les industriels apprennent à adapter leur politique de prix aux marchés où ils souhaitent se faire une place. Dévaluer serait, à ce titre, leur rendre un très mauvais service. » Sur l'avenir, on reste partagé. Les plus optimistes diront que la tendance de nos exportations est excellente et que le mauvais chiffre d'avril s'explique aussi par une moindre conclusion d'« opérations exceptionnelles » : nous n'avons vendu que 6 Airbus d'une valeur unitaire inférieure à celle des 8 Airbus de mars, d'où un manque à gagner de 2 à 3 milliards... D'autres s'inquiéteront davantage du fait que les carnets de commandes des sociétés spécialisées dans les grands contrats civils soient quelque peu déplumés. Les grands contrats, c'était la réponse de Giscard au premier choc pétrolier. Avec l'endettement du tiers monde (970 milliards de dollars cette année) et la baisse des revenus pétroliers de l'Opep, les conclusions grands contrats sont tombées de plus de 80 milliards par an à 55 milliards en 1984. Heureusement, les contrats militaires ont pris la relève, égalant même l'an dernier les contrats civils. Mais la manne risque de ne plus être aussi abondante : l'an dernier, il y avait le fameux contrat saoudien de 34 milliards. Alors l'avenir ? Rien de nouveau, nous avons un formidable potentiel d'exportation. Dans des milliers d'entreprises, il faudra remonter ses manches... et se décider un jour à prendre un avion. Car ce sont les entreprises françaises et non le gouvernement qui exportent et font, pour partir, les bons et mauvais résultats du commerce extérieur. On ne peut donc à la fois prôner le non-dirigisme et accuser l'Etat des contre-performances. L'autre jour, François Mitterrand décorait les bons élèves de l'exportation. Sans doute espère-t-il en décorer davantage. La volonté politique existe, seulement, ça prendra du temps. ●

(1) *Au total, nos importations d'énergie exprimées en tonnes d'équivalent pétrole ont tout de même baissé d'1 ou 2 %.*

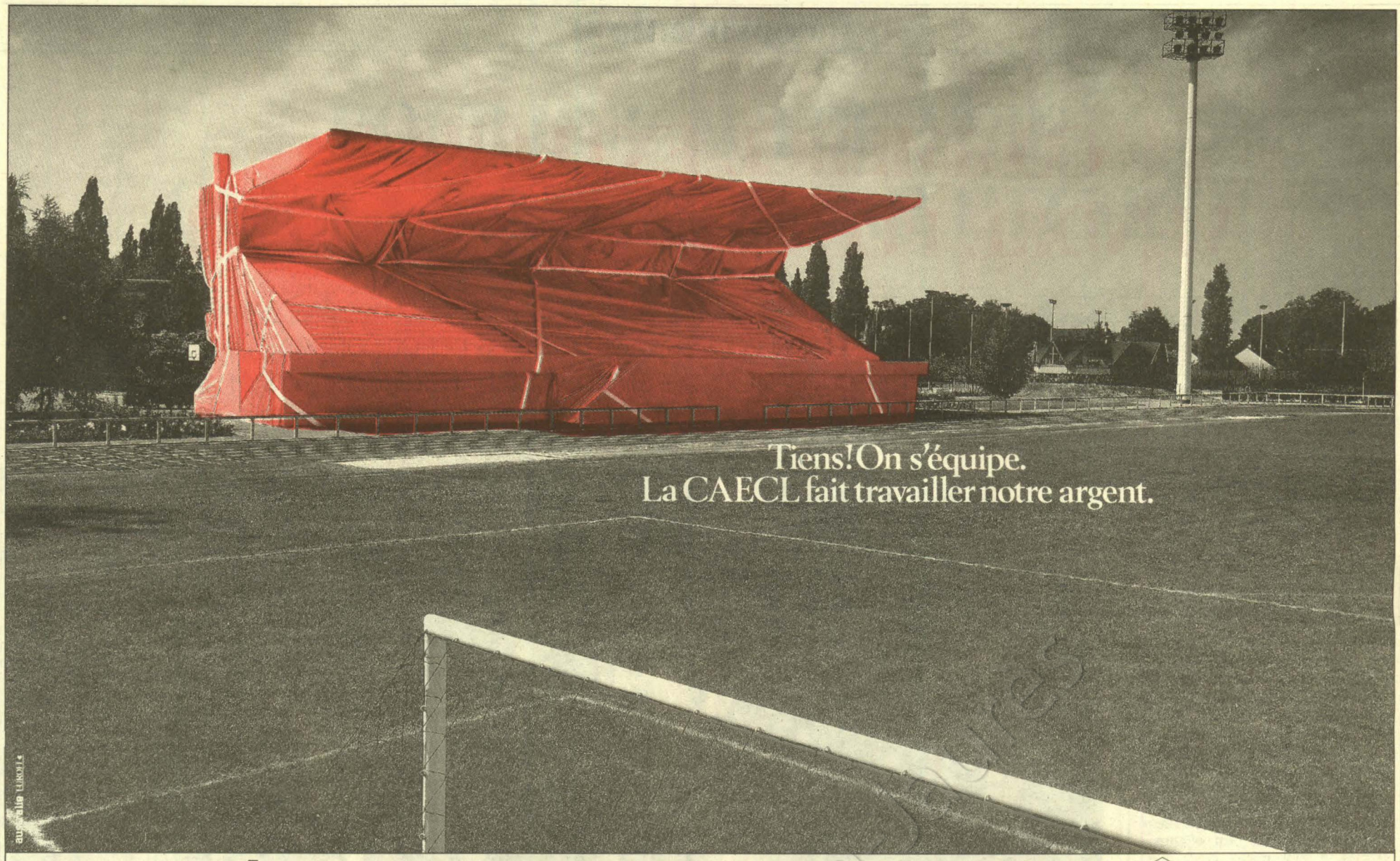

Tribunes de stade ou aéroports, ponts ou échangeurs routiers, écoles ou équipements hospitaliers, les collectivités locales, votre commune, votre département ou votre région ont toujours besoin de fonds pour financer de nouveaux équipements.

La Caisse d'Équipement des Collectivités Locales (CAECL), établissement public géré par la Caisse des dépôts, leur prête ces fonds qu'elle réunit en faisant appel à l'épargne publique, suivant 2 types d'emprunt obligataire :

- un emprunt permanent CAECL "Régions de France", le seul emprunt auquel vous pouvez souscrire à tout moment, dans les bureaux de poste, les caisses d'épargne, chez les comptables du Trésor et les agents de change.
- des emprunts CAECL ponctuels, disponibles aux mêmes endroits, mais aussi dans les banques.

Les obligations de la CAECL, un placement sûr et rémunérateur par lequel vous participez à l'équipement des collectivités locales en France.

La CAECL
finance les collectivités locales.

CAECL

l'unité

L'HEBDO QUI OUVRE LE DÉBAT...



Le Parti socialiste vient d'entrer dans la période de préparation du Congrès d'octobre, qui précédera lui-même de peu la campagne des élections législatives de 1986. C'est dire que les prochains mois vont être décisifs pour le combat des socialistes.

L'information des militants et des sympathisants devient donc essentielle, et le rôle de « l'Unité » va prendre plus d'importance encore. Nous demandons donc à tous les animateurs du Parti, aux responsables fédéraux, aux secrétaires de section de se mobiliser dès aujourd'hui pour collecter de nouveaux abonnements à « l'Unité ». A titre d'encouragement, tout nouvel abonnement d'un an transmis par un lecteur déjà abonné (joindre la dernière bande) bénéficiera, pendant cette période, d'une réduction exceptionnelle (270 F au lieu de 290 F).

*Que chacun d'entre vous s'engage dans cette grande campagne pour « l'Unité » en trouvant lui-même au moins **un** nouvel abonné. D'avance nous vous en remercions.*

Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de « l'Unité » 10, rue de Solferino 75007 PARIS

Je soussigné .....

.....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » et vous adresse la somme correspondante.

★ ***abonnement de six mois (195 F)***

★ ***abonnement d'un an (290 F)***

★ ***abonnement de soutien (500 F)***

☐ par chèque bancaire

☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.342.35. J. Paris

Date Signature

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue Solférino 75007 Paris. Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Carlos Ferrari-Lopez, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Stephen Gere, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Françoise Loriol, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin ; Révision : Nadine Berger. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Secrétariat : Sylvie Champenois et Colette Tahir ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité ; Directrice de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

MUTUALITE : LA SOLIDARITE EST UNE IDEE PLUS NEUVE QUE JAMAIS

Quelle mutualité pour demain ? Les temps changent, les comportements et les aspirations aussi, de nouvelles priorités s'ajoutent à celles qui sont déjà satisfaites. Face à ces changements, la mutualité ne doit ni renier les valeurs qui sont à son origine, ni se fermer frileusement à l'avenir.

PAR PIERRE-YVES POINDRON

IL n'y a d'ailleurs rien de contradictoire entre ces deux impératifs, d'autant que la mutualité s'est toujours voulue une force de propositions. A l'horizon du congrès que la Fédération nationale de la Mutualité française tient ce week-end à Lyon : la solidarité. Cette solidarité, comment les Français, comment les mutualistes la perçoivent-ils à l'aube de profondes mutations économiques ? Comment l'exprimer ? Comment mettre en œuvre de nouveaux liens de solidarité entre actifs et chômeurs, entre bien-portants et handicapés, entre jeunes et personnes âgées, entre retraités et jeunes ?

Il y a là un vaste débat que la F.n.m.f. compte porter sur la place publique. Ces réflexions s'inscrivent d'ailleurs dans un débat sur la protection sociale. Le président Teulade ne s'en cache pas. « Le problème de fond qui se pose aujourd'hui à la protection sociale est un choix fondamental entre la solidarité où chaque individu apporte sa contribution en fonction de sa capacité contributive et reçoit selon ses besoins et un système où chaque individu recherche, par le biais d'une assurance privée, une protection sociale dont la qualité dépend de ses moyens. Mais l'assurance a un corollaire : l'assistance de l'Etat pour toutes les catégories qui ne pourraient y avoir recours. C'est tout le discours de la dignité des individus et de l'égalité des droits qui se trouve remis en cause, alors. Il doit y avoir un débat national, et nous avons l'intention de lancer un manifeste sur ce problème de fond. »



Le président Teulade et François Mitterrand au congrès de Bordeaux. Sygma



Sygma



Auditeurs attentifs à Bordeaux, les syndicalistes parmi lesquels Edmond Maire, André Bergeron, Jacques Pommatau et Henri Krasucki.

Un investissement : les prélèvements obligatoires

Le président Teulade en expose un des aspects ; selon lui, la plus grande confusion règne autour de la notion de « prélèvements obligatoires ». « Il faut expliquer aux Français ce que sont les prélèvements obligatoires. On y fourre tout, la retraite et les prélèvements pour les investissements. On occulte toujours les transferts qui s'effectuent au bénéfice des ménages et des entreprises. On ne présente que les prélèvements globaux, et on finit par présenter la retraite comme une imposition, alors que c'est un salaire différé. Les prélèvements obligatoires ne sont pas cette monstruosité que certains nous dépeignent, ce ne sont pas nécessairement une charge pour la nation, mais un investissement. » Et cet investissement permet justement d'aborder les changements dans les meilleures conditions. « Il faut, poursuit M. Teulade, sécuriser nos concitoyens dans le domaine de la protection sociale pour leur permettre d'affronter ce choc du futur avec moins d'angoisse et d'inquiétude, car si à l'angoisse du lendemain s'ajoute l'inquiétude pour sa santé, pour sa famille, pour la protection sociale, c'est stérilisant, traumatisant. On doit inclure dans la protection sociale le risque lié au changement de société. »

Sous quelle forme ? Sous la forme de la formation professionnelle, pour s'adapter aux évolutions technologiques modernes. Pour le président Teulade s'il est un domaine où la solidarité doit s'exprimer, c'est bien celui de l'emploi et ce, de deux façons : « le partage du travail et, ce n'est pas si simple, la formation professionnelle... ».

A l'écoute des besoins...

Voilà donc le décor planté. Reste à savoir quel rôle peut y jouer la Mutualité. La Mutualité s'est toujours défendue d'être une Sécurité sociale « bis ». « Innovation », le mot revient souvent dans la bouche du président de la F.n.m.f. : « La vocation de la Mutualité, c'est d'être à l'écoute des besoins de notre temps, d'apporter une réponse, d'expérimenter et, expérimentation faite, de se tourner vers l'Etat pour qu'il prenne en charge ces besoins. »

L'expérimentation, c'est, ce fut, tout au long de l'histoire de la Mutualité, dans le domaine de la « maladie d'abord », mais aussi de l'innovation sociale, les centres pour handicapés dont certains ont acquis une renommée européenne, les établissements pour personnes âgées, mais aussi l'aide à domicile, le tiers payant (« une invention mutualiste »), l'accès généralisé aux soins, les campagnes de prévention, avec ou sans la Sécurité sociale, tous domaines où la Mutualité est partie en éclaireur.

Mais d'autres besoins, on l'a vu, émergent. Il y a un an, la F.n.m.f. organisait une journée de réflexion sur la jeunesse en difficulté pour impulser des initiatives. Depuis, elle a participé financièrement au « Point Jeunes » à Paris, abri pour les jeunes fugueurs, elle a lancé ce « tour de France à la voile » durant lequel une vingtaine de jeunes toulonnais se sont frottés aux métiers de la mer, elle a participé aux T.u.c. en employant des jeunes en mal de formation. Une goutte d'eau au regard des immenses besoins ? Peut-être. Mais expérimentation oblige, la F.n.m.f. se refuse à n'être qu'un simple pourvoyeur de fonds et lance quelques pistes de réflexion. Ici, en Loire-Atlantique, on crée un service de dépannage pour les personnes âgées à domicile, service assuré par des jeunes gens rémunérés, mais aussi par un réseau de bénévoles retraités ; là, on vient en aide aux familles, en montant un centre d'accueil de court séjour pour les personnes âgées dépendantes.

Comment tisser des liens de solidarité nouveaux ? La question n'est pas formelle, surtout à un moment où, cruellement, les « problèmes de société » ont un âge : la jeunesse au chômage, les adultes en préretraite, les personnes âgées en marge de la vie. « On doit réfléchir à la solidarité entre générations, affirme le président Teulade. Je refuse de considérer le troisième âge comme une charge pour la société, alors qu'il possède quatre ressources essentielles : le temps, l'expérience, 50 à 60 % du patrimoine immobilier et des revenus, peut-être modestes mais assurés, et qui lui permettent de faire des projets. Avec ces quatre gisements, si on considère qu'il est une charge, on manque singulièrement d'imagination. Il faut, on doit considérer les personnes du troisième âge autrement que comme des consommateurs de voyages et de denrées alimentaires. Comment investir ce potentiel économique dans la collectivité pour qu'il bénéficie par exemple aux jeunes ? »

Innovation, innovation, imagination... on verra ce qu'il en est à Lyon et ce qui sortira de ces quatre jours de débat. Mais les mutualistes attendent aussi qu'on leur donne les moyens juridiques de leurs idéaux. Le code de la Mutualité date du début du siècle, il est quelque peu empoussiéré. Un projet de réforme fait l'objet ces jours-ci d'une discussion au Parlement. Côté F.n.m.f., quatre souhaits. D'abord, la reconnaissance du fait mutualiste et les moyens en temps pour les bénévoles d'exercer efficacement leur mandat et de se former. Jusqu'à présent, les mutuelles faisaient l'objet de tutelles administratives parfois pesantes ; ce qu'elles demandent aujourd'hui, c'est de pouvoir gérer librement leurs fonds... sans privilèges, mais sans contraintes excessives. L'indépendance des mutuelles d'entreprise par rapport aux employeurs et aux comités d'entreprise semble être admise par tous. Reste l'épineuse question de l'emploi du terme « mutuelle » par les compagnies d'assurances privées.

Sans exiger l'exclusivité de la couverture complémentaire, la F.n.m.f. demande qu'il n'y ait plus ni confusion des termes ni confusion des genres. Les enjeux sont d'importance. Car déjà, les compagnies d'assurances reluquent sur le terrain de l'assurance maladie. Certaines le font à visage découvert. D'autres sous le vocable « mutuelle » sans en avoir l'esprit. Près de la moitié des ménages sont « couverts » par une vraie mutuelle, mais 29 % d'entre eux n'ont aucune couverture complémentaire. Tentant, très tentant pour les compagnies d'assurances, dont certaines, comme la compagnie allemande D.k.v., pratiquent le dumping pour rabattre « le gibier »... Toutes sélectionnent les risques. Ces « risques » qui sont aussi l'aventure de demain, et qui ont nom « solidarités » mutuelles. Ne s'appelle pas « mutuelle » qui veut...

SUISSE DU COMECON, LA HONGRIE LOUCHE SUR LA C.E.E.

En deux ans, 80% des entreprises d'Etat ont pris leur autonomie avec un seul impératif : la rentabilité. On transmettra à Georges Marchais.

PAR STEPHEN GERE

(de notre envoyé spécial)

IL est 18 heures, il fait vingt degrés et Budapest a pris la couleur des lilas. Demain, le 9 mai, on fêtera le quarantième anniversaire de la chute du nazisme. Dans le quartier piétonnier au cœur de Pest, des amoureux, pas mal de babas cool et même quelques punks, sous l'œil indifférent des Budapestois qui profitent d'un premier soir de printemps pour flâner aux vitrines des rues commerçantes. Pour d'autres, c'est le début de la deuxième journée de travail, le job privé qui s'exerce le plus souvent dans les locaux mêmes de son entreprise. Depuis quelques années, tous les Hongrois ont cessé de vivre au même rythme.

« La société entière est en mouvement, c'est une source de tensions qui oblige à chercher constamment des consensus à tous les niveaux, explique un jeune universitaire. Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, il n'est plus possible d'arrêter ce mouvement. »

« Tagasoitas ! » Dans une traduction approchée : les petits ruisseaux font les grandes rivières. Il fait ajouter l'idée du remembrement des terres, parce que l'expression s'applique aux coopératives agricoles, une spécificité du socialisme hongrois, à mi-chemin de l'orthodoxie et du marché. Les paysans louent leur propriété à la coopérative dont ils deviennent adhérents. Une sorte de conseil d'administration est élu ainsi que son dirigeant.

Tout est possible

« Seul maître à bord avant Dieu », Dezsö Lazar, la cinquantaine élégante, règne sur les 4 500 hectares de la coopérative Vörösmarty. Si l'exploitation porte le nom du plus célèbre poète magyar, elle n'en produit pas moins 20 000 tonnes de céréales et 2 000 têtes de bétail. Elle possède aussi un abattoir, son propre réseau de distribution, un haras, un vignoble... et une fabrique de jeux d'enfants en plastique ! « Avec les coopératives agricoles, confie un banquier, tout est possible. » Bref, un éventail d'activités à rendre jaloux nombre de gros fermiers briards. « Il y a 25 ans, explique Dezsö Lazar, les coopératives étaient en retard sur les fermes d'Etat. Aujourd'hui, elles sont passées devant. » L'autonomie de gestion fait la différence, si bien qu'en fin d'exercice les quatre cinquièmes des 1 100 coopératives hongroises distribuent des bénéfices à leurs sociétaires. A Vörösmarty, la prime atteint un mois de salaire : une infime partie du revenu paysan puisque chaque coopérateur a sa parcelle privée, son cheptel et quelques arpents de vigne.

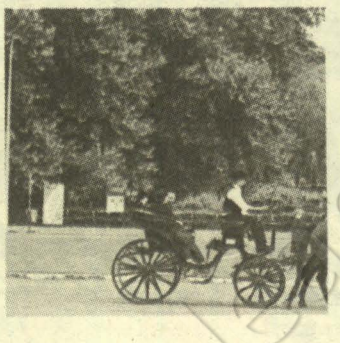

Istvan Hozsa et sa femme Erzsébet vivent sur un rivage du lac de Velence. Tous deux travaillent à la coopérative. En plus, cette année, ils auront élevé 9 bovins de boucherie et 22 porcs. Ils possèdent une basse-cour, cultivent le paprika, font du maraîchage et vendent un excellent vin blanc fruité. Si les Hozsa sont aisés, ils le





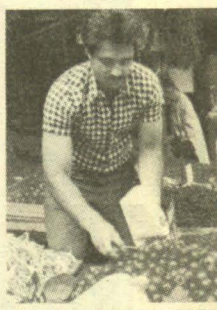





Le Hongrie, vue par elle-même, au travers de ses dépliants touristiques.

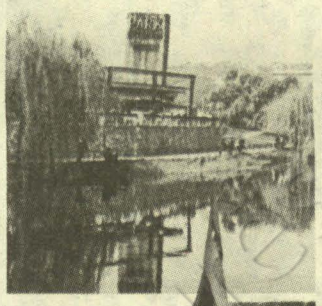

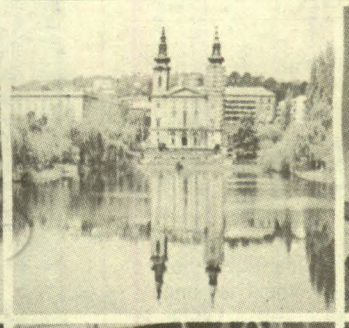



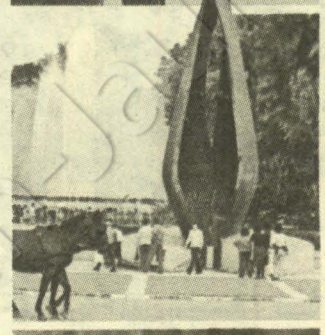





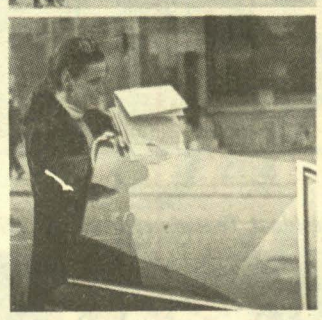





DEMOCRATISATION: MOLLO !



Janos Kadar.

Gamma



Péter Havas.

La démocratie, c'est comme les bains de soleil : au début il faut y aller doucement. Une chose est sûre, les Hongrois ne risqueront pas l'insolation aux élections législatives du 8 juin prochain.

La Hongrie est très attentive à ce qui se passe au-delà de ses frontières. Autrefois partie intégrante de l'Europe, elle jouit d'une position originale de charnière entre deux mondes que renforce encore son évolution économique récente. Et l'économie n'est pas seule à être touchée par le vent de réforme qui souffle sur le pays. Le système politique lui-même commence à réagir.

La démocratie, c'est comme les bains de soleil : au début, il faut y aller mollo... Une chose est sûre, les Hongrois ne risqueront pas l'insolation. Mais aux élections législatives du 8 juin, dans chaque circonscription, ils auront le choix entre deux candidats au moins. Un cas unique à l'Est. Après 1968, il était clair, pour les pragmatiques, que la réforme devait s'accompagner d'une démocratisation du système électoral. En 1970, la loi autorisait la présence d'un second candidat dans chaque circonscription. Mais cette timide ouverture politique n'était pas suivie d'effet à cause d'absence d'alternative réelle : le second candidat, présenté, comme le premier, par le parti, défendait, à la virgule près, le même programme que son adversaire. Pour inscrire son « ouverture démocratique » dans les faits, la Constitution hongroise impose cette fois la présence d'au moins un second candidat.

« Nous avons fait un pas en avant, confie un diplomate, et nous poursuivrons cette tactique des petits pas, mais il faut préalablement que le peuple et les dirigeants digèrent le premier



doivent à leur travail : chaque jour, ils se lèvent à 3 h 30 et se couchent à 9 h du soir. C'est pourquoi beaucoup de coopérateurs préfèrent limiter leur production personnelle à leur autoconsommation. En revanche, certains se sont enrichis. Parfois jusqu'à accumuler trois ou quatre millions de forints (1). Cas fréquent, ce sont les maraîchers qui ont fait fortune : « Les autorités laissent faire, confie Lazar. La Hongrie a besoin de ces producteurs privés, les fermes d'Etat et les coopératives ne pouvant répondre à tous les besoins. » Le fameux pragmatisme à la hongroise prend ses racines dans l'agriculture.

« Nous sommes un pays de tradition agricole. C'est l'agriculture qui a modelé nos mentalités, c'est encore elle qui influence nos choix. Personne ne peut s'opposer à cela. » Ce diplomate a raison : le pragmatisme qui a réussi à l'agriculture fait aujourd'hui florès dans l'industrie. En deux ans, 80 % des entreprises appartenant à l'Etat ont pris leur autonomie. Un seul impératif : la rentabilité. La République populaire ne veut plus entretenir de danseuse : l'an dernier, trois sociétés ont été mises en faillite et elles ne seront pas les dernières à avoir fait les frais de cette innovation socialiste. Le plan existe toujours, mais son obligation se fait moins ardente à mesure que se développe un marché. Depuis 1980, les prix intérieurs sont alignés sur ceux du marché international.

« Impensable que les Hongrois paient moins cher des réfrigérateurs que nous exportons chez vous au prix du marché français », estime Ferenc Havasi, patron du lobby des économistes et successeur possible de Janos Kadar. Une aubaine pour les entreprises, qui peuvent ainsi réaliser leurs coûts de production. Mais aussi quelques trous supplémentaires dans la ceinture des salariés hongrois, du fait de la hausse des prix de détail qui s'est ensuivi. L'inflation existe, officiellement : selon les indicateurs hongrois, fiables, elle a atteint 8,2 % l'an dernier et sera du même ordre cette année. « Nous préférons un peu d'inflation à la pénurie », avoue Tibor Bogyo, membre de la section économique du Comité central. En Hongrie comme ailleurs, la liberté des prix stimule l'activité et c'est pourquoi la moitié des prix sont dès à présent déréglementés.

Les Hongrois expliquent qu'il leur faut construire un marché intérieur concurrentiel : « C'est pour cela que nous liquidons peu à peu des anciennes réglementations sur les prix », ajoute Bogyo. Peu à peu, car on se heurte aux plus vives tensions sociales. Quelquefois, il faut faire machine arrière. Janosné Kiss et Marta Hegedüs, deux syndicalistes du textile, racontent qu'elles ont adressé au Parti une note dans lequelle elles se plaignaient de la trop forte hausse de certains produits alimentaires. En réponse, les autorités ont pris des mesures de blocage.

Mais l'inflation n'est pas le seul point de mécontentement. pour l'immense majorité des salariés hongrois, la réforme économique est dure à avaler. Il y a le problème de l'évolution des salaires : pour s'adapter au marché international, les entreprises doivent serrer les boulons. « Nous devons, nous aussi, surveiller les salaires, parce qu'une progression trop vive est inflationniste », confiait récemment Istvan Hetényi à son homologue français, Pierre Bérégovoy. « Je transmettrai votre message à Georges Marchais », jubila l'autre. Conséquence de tout cela, le pouvoir d'achat des salariés hongrois a diminué de quelques points. En contrepartie, on ne gère pas la pénurie. Pas de queue devant les magasins, les vitrines et les marchés regorgent de produits et, aux heures de pointe, des milliers de Trabant est-allemandes, de Lada soviétiques et de Skoda tchèques encombrent les grandes artères de Budapest.

Planification du « second » salaire

« Beaucoup trop de travailleurs estiment qu'il leur suffit d'être présents dans leur entreprise », s'indignait publiquement Janos Kadar. Le socialisme n'a pas besoin de tire-au-flanc, et les patrons leur font la chasse. Mais le socialisme a de moins en moins besoin de sureffectifs. Marta Hegedüs, la responsable du S.z.o.t., le syndicat unique, explique que 20 000 postes de travail ont été supprimés par la modernisation du textile : « Ils sont allés travailler ailleurs, dans le tertiaire par exemple. » La modernisation pose un problème douloureux à l'emploi. Pas de chômeurs en Hongrie, mais certaines boîtes ne savent plus quoi faire de leur « chômage intérieur ». Celles-là sont encore subventionnées : une situation un peu hypocrite qui revient à boucher les trous des entreprises plutôt qu'à verser des indemnités à des chômeurs. Paix sociale oblige, nous connaissons d'ailleurs la même situation avec notre sidérurgie. Mais à quand des stages de reconversion en Hongrie !

« Si j'avais de l'argent, je créerais une entreprise, il y a beaucoup de possibilités aujourd'hui. » Arpad Kovacs est directeur de services dépendant du ministère de l'Industrie. Il gagne dix peut-être quinze mille forints (2). S'il fondait une « communauté économique », il travaillerait beaucoup et gagnerait beaucoup. Combien ? Difficile à dire, mais il suffit de voir les B.m.w. garées devant les villas du Mont-des-Roses, le quartier chic de Buda, où Janos Kadar a sa résidence privée, pour s'en faire une idée. Il existe deux sortes de communautés économiques : celles que des salariés montent au sein de leur entreprise en louant les équipements et en travaillant en dehors de leurs heures de service — « celles-ci sont sans risque », estime Kovacs — et les entreprises privées. Au total, 20 à 25 000 communautés depuis deux ans. Dans les entreprises privées, beaucoup de commerces, comme les boulangeries ou les fruits et légumes, des services comme les garagistes, des petites boîtes de software, on encore des entreprises de production artisanale qui emploient la famille et quelques salariés.

Dans un quartier périphérique de Budapest, il fabrique de la limonade qu'il embouteille au moyen d'une petite capsuleuse et livre avec sa charrette attelée. Le dimanche, il roule en Mercedes... Pour des salariés élevés dans l'idéologie léniniste, cet enrichissement est inadmissible parce qu'incompréhensible. Le pouvoir a dû créer une brigade financière pour veiller à ce que ces fortunes soient bien le fruit d'un travail personnel et non d'une exploitation capitaliste... Il a également instauré un impôt sur les revenus non salariaux dont les feuilles de déclaration ont été adressées fin avril. Il faut dire que si les « communautés économiques » ne représentent que 2 % du P.i.b., les trois quarts des familles magyares travaillent dans la seconde économie. Cela va du prof de fac, quand il écrit un article, au coopérateur agricole qui vend ses œufs au marché. En sus, apparaît une troisième économie, le travail au noir. Selon les estimations qu'on peut en faire, l'ensemble des activités privées représenterait 15 % du P.i.b. hongrois. De quoi replacer la Hongrie à sa juste place dans la hiérarchie économique du Comecon : en effet, les statisticiens excluent de leurs calculs toute une série de variables. L'idéologie a de ces exigences... Mais il suffit de comparer le niveau de vie du Hongrois à celui de ses frères socialistes pour remettre les pendules à l'heure.

Selon Arpad Kovacs, le taux de l'impôt sur le revenu a un peu découragé les vocations de chef d'entreprise. Il semble s'en féliciter, par moralisme et peut-être par jalousie : « Les communautés sont, dit-il, un excellent moyen de s'enrichir encore lorsqu'on était déjà riche. » En outre, le secteur privé lui-même ne souhaite pas trop son extension de peur de voir se développer une concurrence... On se sent comme chez nous ! Quarante ans de socialisme n'ont rien changé à l'affaire.

Ceux qui veulent voir prospérer un secteur privé, ce sont l'Etat socialiste et ses « Budapest Boys ». Une raison à cela : la contrainte extérieure. La Hongrie a 8,5 milliards de dollars de dettes à rembourser, soit près de 35 % de son P.i.b. Le meilleur moyen, c'est le tourisme et l'exportation, alors on force sur les deux registres en recherchant une activité élevée — on souhaite 3,5 % de croissance ! — dont, évidemment, le privé n'est pas exclu. Résultat : Havasi pousse à la roue, tandis que Kadar cherche à sauvegarder des consensus qui ne vont pas toujours dans le sens de la réforme. Mais en Hongrie, on est bien placé pour savoir que le mouvement naît de la contradiction...

Des diplomates pas des vendeurs

Autant que leur secteur privé, les Hongrois ménagent leurs entreprises performantes. Comporgan est une société de logiciels qui exporte le tiers de ses produits vers l'Occident. Videoton, le Thomson hongrois, vient de mettre au point un micro-ordinateur compatible avec le PC d'I.b.m. L'autonomie et la modernisation à marche forcée de l'économie magyare ouvrent un marché considérable à ces informaticiens que redoute la concurrence internationale. Cela, les dirigeants le savent, qui offrent toutes les possibilités de développement au secteur de l'informatique. Par exemple, Comporgan a été autorisé à créer une filiale commune avec John Diebold, une boîte new-yorkaise. Karoly Pogany, patron de Comporgan au look de jeune « chairman », a les yeux rivés sur les marchés étrangers. entre autres, il expose ses produits au Salon de la micro-informatique de Grenoble.

« Vous autres, Français, déplore-t-il, vous êtes trop protectionnistes. » Une langue que comprennent nos managers occidentaux. Il faut avouer qu'exporter pose de réels problèmes aux Hongrois. D'abord parce qu'ils ne disposent d'aucune des relatives facilités douanières qui unissent les pays de la C.e.e. Ensuite parce que le commerce entre Etats est monopolisé par un gros ministère poussif du Commerce extérieur. « Nos conseillers commerciaux dans les ambassades sont des diplomates, pas des vendeurs », déplore Lajos Töth au ministère des Affaires étrangères. Conclusion : il faut démanteler le monopole du commerce extérieur et permettre un accès direct des firmes sur les marchés étrangers. Déjà des brèches ont été ouvertes : 250 firmes hongroises gèrent librement leurs exportations. Avec l'autonomie progressive des firmes, l'Etat a assoupli son interventionnisme financier.

(suite en page 10)

pas. » La population, qui n'a pas l'habitude d'exprimer un choix électoral, n'a pas bien compris le fonctionnement de la réforme. Il faut concéder que le système est alambiqué. Dans chaque circonscription, deux réunions ouvertes aux électeurs leur permettent de désigner les candidats au scrutin. On vote à main levée. Quiconque a obtenu les suffrages de plus d'un tiers des présents à ces deux réunions est bon pour le scrutin du 8 juin.

Nous sommes dans la maison des pionniers d'Erzsébet, un quartier populaire dans l'Est de la capitale. Trois à quatre cents curieux ont pris place dans une petite salle de spectacles. A la tribune, un orateur du Front populaire patriotique — l'instance gouvernementale chargée de l'organisation du scrutin — explique la nouvelle loi électorale et présente les candidats proposés par le Front. Une petite femme en rose, les mains dans le dos, s'approche du micro : « Si je suis élue, je m'efforcerai de vous donner satisfaction ; si vous élisez l'autre candidat, je l'aiderai de tout mon cœur. » Une seconde dame, toujours en rose et les mains dans le dos : « Je suis d'accord avec le programme du Front populaire. Si vous me faites confiance, je vous promets de bien m'acquitter de ma charge. » Montre en main, une minute. Une troisième dame vient dire de la seconde qu'elle est « une bonne collègue de travail ». Une quatrième dit du bien de la première. Sur quels critères les électeurs vont-ils fonder leur choix ? « Je ne sais pas, elles disent la même chose, constate une participante à la réunion, je voterai pour celle qui me paraîtra la plus sympathique. »

Autre réunion, côté intello, près du château à Buda. Le bâtonnier de Budapest « affronte » le directeur de M.t.i., l'agence de presse hongroise. Les deux candidats proposés par le Front prennent la parole un quart d'heure chacun. Même programme, mais un style un peu différent. Le journaliste est plus classique, l'avocat fait davantage jeune loup. « Si le 8 juin, les électeurs choisissent les candidats les plus dynamiques, m'explique un politique, alors nous pourrons poursuivre la réforme économique. » L'enjeu économique du scrutin n'échappe à personne. Alors ? Challenge entre les hommes d'appareil et les réformateurs ? Pas si simple, même si les hiérarchies locales du parti, plus rétives à la réforme, redoutent que l'on élise des députés qui ne sont pas des leurs, et qu'ainsi on remette en question leurs privilèges...

Dans certaines circonscriptions, il y eut pourtant du sport. A Budapest, un groupe d'opposants est venu présenter un candidat contre le ministre des Affaires étrangères lui-même. Pour lui faire barrage, les autorités ont bourré de « coton » — des flics et des membres du parti — la seconde réunion de candidature. L'opposition, un groupe d'intellectuels dont le plus connu est Laszlo Rajk, le fils du dirigeant exécuté pour « titisme » en 1949, est présentée comme une bande « d'extrémistes », partisans de la rupture avec l'Est. La réalité est plus nuancée. Beaucoup sont des réformateurs impatients souhaitant davantage de liberté individuelle. Les plus radicaux réclament le multipartisme, mais il existe des responsables en place pour penser, en aparté, que le P.s.o.h. devrait s'effacer au profit du gouvernement des affaires de l'Etat et se confiner, un peu à l'occidentale, dans un rôle de réflexion et de proposition.

Les candidatures d'opposants, me dit-on, n'étaient pas prévues. Toujours est-il que le pouvoir ménage son opposition : s'il lui arrive quelquefois de saisir sa littérature de Samizdat, Mihaly Raday, un responsable des monuments historiques, qui s'est présenté dans une réunion de candidature, continue de s'exprimer à la télévision. Et puis il y a les « verts ». Mais plutôt que de se marginaliser dans l'opposition, les écologistes tentent de faire passer leurs préoccupations au plus haut niveau de la hiérarchie. « C'est comme pour le marché, commente un jeune économiste : il y a beaucoup plus de stimulation du pluralisme que de pluralisme en soi ; mais quand on stimule, il se produit des effets réels. » Des effets réels qui ne déplaisent pas à tout le monde puisque le dernier comité central du P.s.o.h. a porté un jugement favorable sur la préparation des élections. A un niveau très officiel, on souligne que la Hongrie est le seul pays de l'Est où il existe une opposition non clandestine : il semble bien que cette opposition ait sa place dans la vitrine de l'ouverture hongroise.

STEPHEN GERE

(suite de la page 9)

Finies les subventions, les entreprises s'adresseront désormais au secteur bancaire. Mais le système bancaire était extrêmement centralisé autour de la Banque nationale de Hongrie. La nécessité d'un système bancaire à deux niveaux – banque centrale et banques commerciales – se fait sentir dès 1971. A cette époque, certains responsables monétaires pensent qu'une réforme bancaire doit accompagner la réforme économique : un marché des capitaux stimulera le marché des biens et réciproquement. Ladite réforme bancaire a mis 14 ans pour aboutir : c'est pourquoi Péter Havas, p-d.g. de la Banque des développements d'Etat, parle d'« une évolution plutôt que d'une révolution ».

Havas est l'un des initiateurs du système à deux niveaux. « La Hongrie est un pays bizarre, constate un banquier autrichien : on le connaît très centralisé, mais il y a des gens, comme Péter Havas, qui vivent au-dessus des lois bancaires. » Le système bancaire à deux niveaux n'est légalisé que depuis le 1er janvier dernier, mais quatre banques autonomes fonctionnaient déjà depuis trois ans. Havas voulait fonder un organisme commun avec les ministères qui finançaient le développement technologique. Or, ces ministères s'opposaient entre eux. Qu'à cela ne tienne, Havas a fait une banque avec chacun des ministères. Aujourd'hui, la Hongrie compte une dizaine de banques commerciales. Parmi celles-ci, la seule banque « offshore » du monde communiste, la C.i.b., dont la Banque nationale de Hongrie ne détient, à côté de banques occidentales comme la Société Générale, que 34 % des parts.

Le marché des capitaux ne se limite pas aux financements bancaires. Un marché obligatoire se met progressivement en place, avec une cotation quotidienne. Pour financer le développement téléphonique, par exemple, on a émis des obligations dans le public. Chaque futur abonné est prioritaire pour l'installation de sa ligne, à condition qu'il souscrive une obligation. Résultat : des milliers d'obligations ont été souscrites. Aujourd'hui, il y a une très forte demande de papier ; c'est l'offre qui est en retard. On parle aussi d'autres titres, ceux par exemple que les coopératives de consommateurs distribuent à leurs membres : c'est ainsi qu'on peut considérer que les grands magasins Skala appartiennent à des particuliers... L'ouverture d'une Bourse à Budapest ? « Pour l'instant, mais on ne sait pas jusqu'à quand, les particuliers ne peuvent acquérir d'actions », répond, pince-sans-rire, Péter Havas. En fait, faut pas rêver, on ne verra jamais en Hongrie de marché des capitaux à l'occidentale. Mais alors que le flux principal transitait par le budget, les Hongrois souhaitent qu'il diminue au profit du marché. Selon eux, ce déplacement se réalisera à mesure que les dépôts bancaires vont se généraliser parce que c'est la tendance qu'ils ont, disent-ils, observée partout dans le monde.



Dezsö Lazar, patron de la coopérative agricole Vörösmarty.



Marché à Budapest.

C'est vrai : « toute la société est en mouvement ». Un premier pas politique qui en appelle d'autres *(voir encadré ci-dessous)* et une réforme économique qui ne manque pas de perspectives, comme le rétablissement de la convertibilité du forint, un serpent de mer dont l'émersion est attendue dans trois ans. Mais à soixante-treize ans, Janos Kadar aspire à prendre ses distances avec le pouvoir, et nul ne sait quel sera le visage de l'après-Kadar. Ferenc Havasi, le « patron des économistes », longtemps présenté comme un dauphin, semble se préoccuper davantage de laisser son nom à sa réforme. Alors ?

Ça valse à Moscou !

Karoly Nemeth, qui ne passe pas précisément pour un réformateur, mais qui contrôle l'appareil ou Karoly Grosz, présenté comme un homme d'avenir, mais dont personne ne sait au juste ce qu'il pense ? « En fait, beaucoup de dirigeants hongrois portent leur bâton de maréchal dans leur giberne », estime un diplomate.

On s'en doute, ce bâton-là n'est pas la seule épée de Damoclès suspendue au-dessus de l'expérience hongroise. Les pays frères, la Tchécoslovaquie et la Roumanie récemment, la critiquent parfois avec violence. Mais il existe une exception notable : l'étrange silence de l'Union soviétique. Certes, chaque changement de tsar doit donner des sueurs froides à Kadar et à ses émules. Et ça valse pas mal depuis quelque temps à Moscou. Youri Andropov, on aimait bien. Constantin Tchernenko, un peu moins. Avec Michaïl Gorbatchev s'ouvre une nouvelle période d'incertitude : si le nouveau patron du Kremlin n'a pas froncé les sourcils, il n'a pas non plus applaudi. Certains n'hésitent pas à y voir la preuve que le feu reste au vert. Pour un économiste du lobby, « Gorbatchev est confronté à de telles difficultés intérieures qu'il attend de voir les résultats de la Hongrie pour se prononcer ». Wait and see ! La poursuite de l'expérience est en fait suspendue à son succès. Une contrainte extérieure très forte, surtout en période de crise, même si les premiers résultats sont encourageants. Chacun sait que personne ne passerait à la Hongrie un premier faux pas : marché, banques, opposition tolérée, « la Suisse du Comecon » ne veut pas être un « enfer socialiste ». Mais son enfer à elle, c'est les autres... ●

(1) 1 franc : 5,5 forints.

(2) Le salaire moyen avoisine les 5 000 forints.

DROITS DE L'HOMME

Le rendez-vous de Paris

C'est une grande première. Un jour quasiment historique. Ce jeudi soir, le parvis du Trocadéro devient pour toujours « parvis des libertés et des droits de l'homme ». L'occasion d'une cérémonie pas comme les autres, présidée par François Mitterrand, et qui sera placée sous le signe de la musique : les Chœurs et l'Orchestre national de France, placés sous la direction de Seiji Ozawa, et les Tambours du Burundi, et beaucoup de voix venues chanter la liberté : Barbara Hendricks, Julien Clerc, Charlélie Couture, Manu Dibango, Jacques Higelin, Memphis Slim, etc. Une soirée à ne pas manquer, pour la cause. La plus belle des causes. Une soirée inscrite dans le cadre du « carrefour international des libertés et des droits de l'homme », organisée à l'initiative du président de la République et du Premier ministre, et qui réunit pendant deux jours à Paris plus d'une centaine de personnalités particulièrement concernées par les droits de l'homme. Parmi elles, mère Teresa, Sean Mac Bride, Adolfo Perez Esquivel, monseigneur Desmond Tutu et Lech Walesa – les cinq Prix Nobel de la Paix qui composent le comité d'honneur –, et puis Breyten Bretenbach, Don Helder Camara, Tahar Ben Jelloun, Graham Greene, Georgio Strehler, Leopold Sedar-Senghor... Tous différents, mais tous semblables, parce qu'ils ont fait du combat pour la liberté un principe de vie.

M.D.

FRANCE-RFA

Le double langage de Kohl

Les relations franco-allemandes traversent incontestablement une phase difficile. Après les désaccords spectaculaires du sommet de Bonn, la rencontre Kohl-Mitterrand sur les bords du lac de Constance n'a pu aboutir qu'à un nouveau constat de divergences. Celles-ci ne sont pas conjoncturelles mais portent désormais sur des orientations fondamentales qui concernent la Communauté européenne tout entière : celle-ci doit-elle se résigner à n'être, dans le domaine de la haute technologie spatiale, qu'un « sous-traitant » – l'expression est de Ronald Reagan – des Etats-Unis ou doit-elle prendre les moyens d'exister par elle-même ? La première hypothèse est celle choisie par le chancelier ouest-allemand quand il confirme son intention de répondre favorablement à l'invitation américaine de participer au projet dit « initiative de défense stratégique ». La seconde démarche est celle de la France, exprimée à nouveau mardi par François Mitterrand qui continue à opposer un ferme refus aux pressions de Washington et insiste à nouveau sur la priorité à donner au projet d'Eurêka qui permettrait à l'Europe, en rassemblant ses possibilités en matière de haute technologie, de se hisser au niveau du Japon et des Etats-Unis eux-mêmes.

L'appréciation positive portée par Helmut Kohl sur ce projet Eurêka ne règle pas le problème mais apparaît au contraire comme une forme de double langage qui est le reflet de la situation politique confuse qui existe aujourd'hui en R.f.a. D'une part, des divergences profondes existent à l'intérieur de la coalition gouvernementale, notamment entre le chancelier et son ministre des Affaires étrangères Hans-Dietrich Gensher, plus proche des thèses françaises. D'autre part, le parti de Kohl, la C.d.u. se trouve sensiblement affaibli ainsi que viennent de le confirmer les élections en Rhénanie-Westphalie brillamment remportées par les sociaux-démocrates. Ces derniers ont de nouveau le vent en poupe et entendent mener une offensive de grand style contre l'adhésion allemande au projet de « guerre des étoiles ». Willy Brandt président du S.p.d. l'a confirmé il y a quelques jours à Paris en rencontrant Lionel Jospin puis à Moscou où il a été reçu pendant cinq heures par Mikaïl Gorbatchev avec lequel il a même évoqué les possibilités de coopération entre les Soviétiques et les Européens de l'Ouest sur l'utilisation pacifique de l'espace.

C.E.

LIBAN

Le second Sabra et Chatila

« Sabra et Chatila premier épisode

Sabra et Chatila deuxième épisode

Etait-il à ce point réussi ce spectacle d'horreur pour qu'on s'ingénie à le prolonger ? » s'écrie le poète palestinien Mahmoud Darwich (1) devant la nouvelle tuerie qui frappe à nouveau les siens.

Cette fois, c'est la milice chiite Amal – mais avec les armes et l'aval syriens – qui accomplit dans le plus pur style de la boucherie le « nettoyage » des camps palestiniens de Beyrouth. La présence armée des combattants palestiniens était devenue insupportable et leur résistance farouche – qui peut se prolonger longuement au moment où nous écrivons – a déchaîné les fureurs meurtrières d'Amal. Si les civils – qui ont fui chez les druzes – ont été moins touchés, les exécutions sommaires des prisonniers et la liquidation des blessés jusque dans les hôpitaux ont marqué ces combats, dont journalistes et Croix-Rouge ont été tenus à l'écart : supprimer tout combattant palestinien possible, telle a paru être la consigne ! Mais malgré des centaines de victimes, son application n'a pas été facile et l'extraordinaire courage palestinien peut même compromettre une opération qui misait sans doute sur sa brièveté.

On ne s'étonnera guère de l'inexistence pratique du prétendu cessez-le-feu que devait imposer Damas. La « pax syriana » au Liban se profile, et les propos du ministre des Affaires étrangères syrien récemment en visite à Paris avaient le mérite de la clarté. Pas question pour Damas, à l'heure du retrait israélien, de laisser le moins du monde mettre en cause son contrôle du pays (l'idée d'une neutralisation du Liban a été énergiquement écartée), et l'audience d'Arafat, traité en capitulard après les accords d'Amman, a été fortement contestée. Comme pour le Liban en voie de domestication, Damas, qui a créé son Front de salut national palestinien avec les dissidents de l'O.l.p., se considère comme le seul tuteur autorisé des Palestiniens.

La guerre des camps visait donc, par Amal interposé, à substituer à la domination arafatiste qui y régnait, les « bons » Palestiniens du F.s.n.p. Mais l'inattendu a été

la fronde de ces derniers qui se sont mis à bombarder les Chiites, reformant une sorte d'Union sacrée palestinienne, laquelle a quelque peu compliqué, voire enrayé les calculs syriens. Les dissidents pro-syriens de l'O.l.p. ne pouvaient en effet accepter sans se discréditer les carnages des camps. Ces nationalistes jusqu'au-boutistes pouvaient difficilement admettre au surplus l'objectif immédiat de Damas, soufflé aux Chiites : obtenir le désarmement complet des Palestiniens et placer la sécurité des camps sous l'autorité de la 6e brigade libanaise (elle-même chiite et participante aux combats), c'est-à-dire refaire des Palestiniens des réfugiés. Damas va-t-il donc contribuer à ressouder les rangs de l'O.l.p. d'Arafat ? Ce serait compter sans le machiavélisme syrien. Toujours est-il qu'Assad est parvenu à se mettre à dos son allié Khadafi, qui a appelé à « soutenir les Palestiniens contre les massacres des camps ». Face à l'emprise croissante de Damas dont il se sent l'instrument, Khadafi ne serait pas fâché, semble-t-il, de jouer les conciliateurs d'une O.l.p. réunifiée.

En fait l'abominable guerre des camps met en relief l'évolution d'un Liban dont Damas peut tirer aujourd'hui toutes les ficelles. Ainsi a-t-il suffi d'abord d'exploiter la vieille animosité entre Chiites et Palestiniens née quand la présence armée de ces derniers dans le Sud valait à la population chiite de sanglantes représailles d'Israël (avant son invasion en 1982). On connaît, d'autre part, les sentiments des chrétiens phalangistes, auteurs du premier Sabra et Chatila. Dans la mesure où chaque communauté désabusée s'est résignée à aller chercher ses ordres à Damas, l'opération antipalestinienne a pu bénéficier au Liban d'une véritable loi du silence.

Cependant, l'audace et les ambitions croissantes des Chiites d'Amal — représentants d'une des communautés les plus déshéritées — alors que la Communauté chrétienne a le sentiment d'être de plus en plus étranglée, mettent l'accent sur les futurs et redoutables déséquilibres qui menacent un Liban de plus en plus « cantonisé ».

JEAN LIBERMAN

(1) « Libération » du 28-5-85.



ambassade (tous deux accusés de complicité dans la préparation de l'attentat et rapatriés avant l'échéance normale de leur contrat) se sont élevés contre la procédure engagée contre leurs clients et ont fait référence à la convention de Vienne qui accorde l'immunité diplomatique aux fonctionnaires en service à l'étranger. Le président a rectifié en spécifiant que les accords de Vienne ne protégeaient les fonctionnaires en poste que dans le cadre de leurs activités professionnelles, et qu'à l'évidence la complicité dans la préparation d'un attentat contre le pape n'entrait certainement pas dans la prescription de leurs fonctions.

La réponse du président de la Cour va au-delà d'une simple repartie courtoise. La décision de procéder contre les ressortissants bulgares a été soigneusement pesée par les autorités italiennes, malgré les pressions diplomatiques que l'on suppose de la part du gouvernement bulgare, mais aussi de Moscou qui n'hésite pas à établir un parallèle avec l'affaire Sacco et Vanzetti. Juste au moment où Bettino Craxi, le président du Conseil italien est en voyage officiel en Union soviétique, pour s'entretenir sur les rapports Est-Ouest mais aussi du déséquilibre des échanges commerciaux entre l'U.r.s.s. et l'Italie qui grève considérablement le budget italien.

Sans cravate, vêtu d'un complet bleu clair, de son élocution hésitante, Ali Agca qui est accusé dans ce procès d'introduction d'armes de guerre sur le territoire italien (le pistolet browning calibre 9 qui a servi à l'attentat) a commencé ses déclarations sur le mode incantatoire mêlées d'obscures menaces apocalyptiques. Rappelé à l'ordre par le président, il a confirmé avoir



Familles de réfugiés palestiniens ayant fui Sabra et Chatila recueillies par les Druzes de Walid Joumblatt.

reçu le revolver des mains d'Omar Bagci près de la gare centrale de Milan. C'est à cet instant que le procès a dû être interrompu et renvoyé aux jours suivants pour difficultés techniques de traduction.

Flash-back. 13 mai 1981 — 17 h 15. La place Saint-Pierre de Rome est noire de monde, et les rues adjacentes sont paralysées par les embouteillages. Comme tous les mercredis une foule nombreuse de pèlerins, de touristes et de badauds est venue assister à l'audience publique du pape. Soudain des détonations sèches se répercutent d'un bout à l'autre de la place comme si les balles ricochaient sur les colonnes du Bernin. Deux, trois, quatre, les témoignages divergent. L'abdomen lacéré par les projectiles, le Saint-Père s'affaisse, soutenu par les cardinaux qui l'entourent. La foule reste un instant pétrifiée, prise entre la rage et la douleur : « Hanno ammazzato il papa » (Ils ont tué le pape). Pendant que l'ambulance qui transporte Jean-Paul II fonce à toute allure vers l'hôpital escorté par les sirènes de la police, la machine judiciaire se met en marche.

Rompu à la lutte contre le terrorisme, la police italienne met peu de temps à percer la véritable identité de Mehmet Ali Agca, pris en flagrant délit, le revolver encore fumant entre les mains, qui essayait de se faire passer pour un ressortissant chilien. Bien qu'âgé seulement de 23 ans, Ali Agca n'en est pas à son coup d'essai. Emprisonné en 1979 pour avoir assassiné Abdi Ibekci, rédacteur en chef du « Milliyet », un journal progressiste turc, il avait réussi à s'enfuir de la prison militaire d'Istanbul grâce à l'intervention des « Loups gris ». Une organisation d'extrême droite pour laquelle il avait accompli d'autres « missions » avant de tenter d'assassiner le pape, qui devait marquer le sommet de sa carrière de terroriste international. Après un procès caractérisé par le mutisme et des déclarations de l'accusé qui soutint contre toute vraisemblance la thèse du crime fanatique, se succédèrent la valse des demi-aveux et des fausses vérités qui mirent en accusation des services secrets bulgares en relation avec les truands de la Mafia de Sofia.

Quatre ans exactement après l'attentat contre le pape, après un procès contesté où en absence de preuves, le tribunal a retenu la thèse peu crédible de l'attentat solitaire, commandé par le fanatisme religieux, de nombreux points restent encore obscurs sur la personnalité d'Ali Agca et sur l'identité et les mobiles de ses mandants. Qui est exactement Ali Agca ? Est-ce ce tueur froid et lucide que les policiers décrivent dans leur premier rapport, ou un demi-fou mythomane, un cerveau en proie à la confusion comme il apparaît dans les interviews télévisées et au travers des déclarations mensongères qui émaillent ses « confessions ».

Le 25 novembre 1982 la police italienne arrête à son domicile Serguei Ivanov Antonov chef d'escale à Rome de la Balkan Air. La piste bulgare dont on parle depuis des mois dans les journaux et dont la journaliste américaine Claire Sterling est la plus fervente militante, semble prendre consistance. Coup de théâtre : ce n'est pas Antonov qui figure sur le document photographique qui a servi de preuve matérielle pour procéder à son arrestation, mais un touriste américain qui après s'être reconnu se présente spontanément à la police de son pays. Antonov est relâché mais les soupçons continuent à peser sur lui. Ali Agca insiste. C'est Antonov qui l'a conduit place Saint-Pierre par la via della Conciliazion dans une Alfa Romeo 2000, et c'est lui encore qui devait le récupérer après l'attentat pour le ramener à l'ambassade de Bulgarie, devant laquelle stationnait un camion qui devait lui faire passer la frontière. (Les vérifications ont confirmé la présence d'un camion qui effectuait une livraison pour l'ambassade le jour de l'attentat.)

Dans l'entourage d'Antonov on réplique que le fonctionnaire était à son poste de travail au moment de l'attentat et que c'est un des plus mauvais chauffeurs qui ait jamais circulé dans les rues de la capitale italienne. Pour tenter de convaincre les juges, Ali Agca multiplie les indications sur Antonov et sur ses habitudes. Comme cette manie de collectionner les petites bouteilles d'alcool. Comme à son habitude le terroriste turc en dit trop et donne des indications erronées facilement contrôlables. Ainsi cette description de l'appartement d'Antonov où il aurait été reçu et où il est fait mention d'une cloison mobile inexistante dans l'appartement du Bulgare mais présente dans les autres appartements de l'immeuble. Y compris dans celui du père André Félix Morlion d'origine belge, plus connu comme barbouze et dont les liens avec les Etats-Unis remontent à la période de la guerre, où, après avoir servi dans l'Intelligence Service britannique, il s'enrôle dans l'O.s.s.

Comme on le voit, la trame du procès ne manque pas de rebondissements et il faudra toute la persévérance du juge Martella, pointilleux à l'extrême, et la clairvoyance du président de la Cour pour que le énième « procès du siècle » instruit sur le territoire italien ne se dilue pas en roman-feuilleton.

TERRORISME

La « Bulgarian connection » se joue à bureaux fermés

(de notre correspondant à Rome)

« Pista Bulgaria », « Bulgarian Connection », « Attentat contre le pape ». Rédigée dans toutes les langues, il faut reconnaître que l'affiche était alléchante. Plus de 500 journalistes avec équipe de cameramen venus de tous les horizons de la planète étaient présents lundi dernier à l'ouverture du « procès du siècle » contre les responsables présumés de l'attentat contre le pape. Plus du double qu'à l'ouverture du procès contre Ali Agca en juillet 1981 qui s'était conclu par une peine de prison à perpétuité pour le terroriste turc.

Dès le début de l'audience, les avocats attachés à la défense de Julio Kolev Vassiliev, secrétaire de l'attaché militaire de l'ambassade de Bulgarie à Rome et Todor Ayvazov, caissier dans cette même



Àli Agca et Serguei Ivanov Antonov lors du « procès du siècle », à Rome.

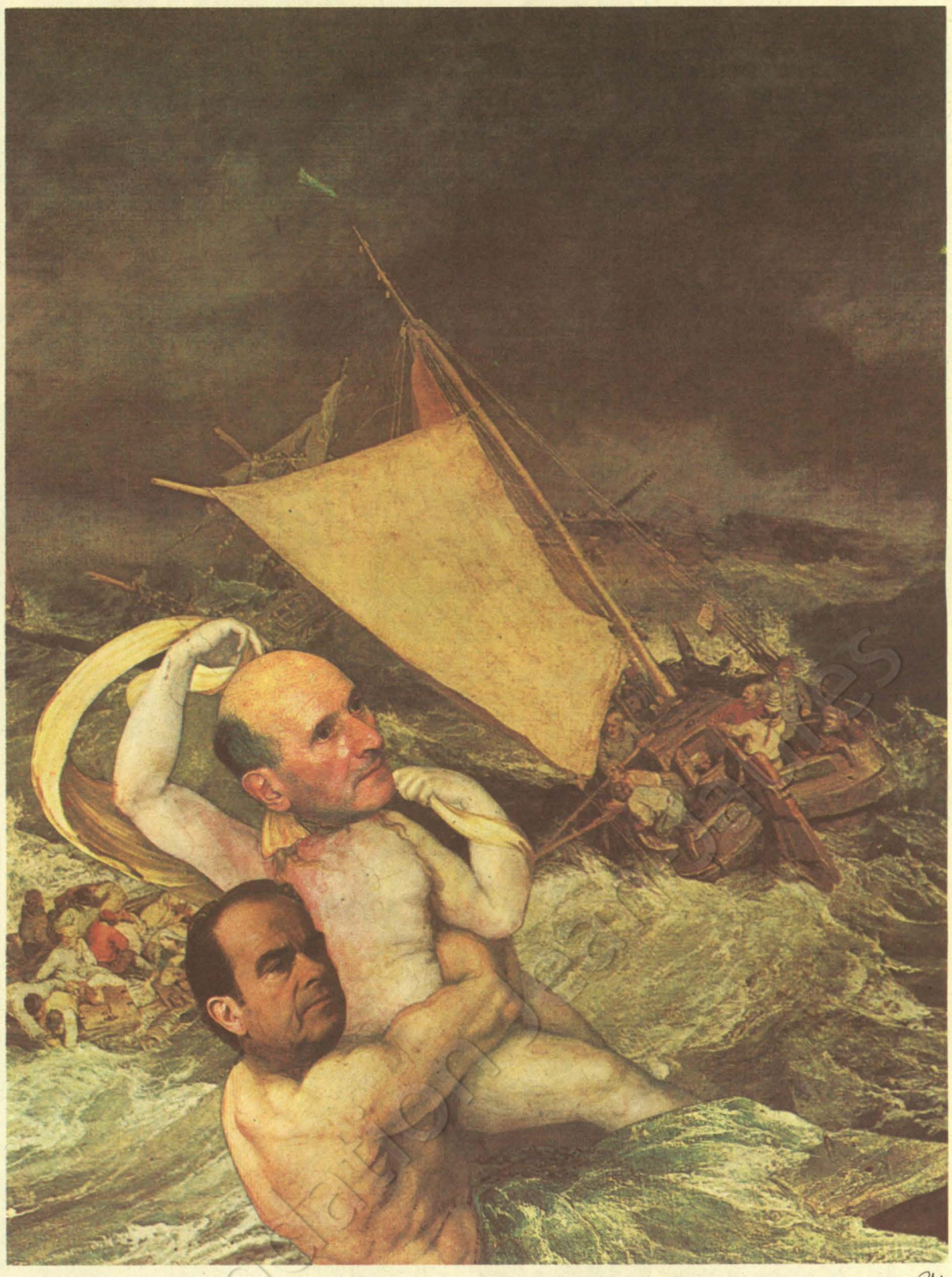

P.C.-C.G.T.

QUI VEUT FAIRE PORTER LE CHAPEAU A KRASUCKI ?

Le torchon brûle-t-il entre la C.g.t. et le P.c. ? Assistons-nous à une opération d'agit-prop pour mieux liquider les socialistes de la confédération ? Ou sommes-nous vraiment en présence d'un débat idéologique mettant en présence un secrétaire général, Henri Krasucki, pas décidé à saborder son navire pour satisfaire la haine antisocialiste de quelques apparatchiks ?

PAR CLAUDE JADOUL

PAR l'un de ces bégaiements dont l'Histoire a le secret, Henri Krasucki est-il mis en cause par ses pairs du Comité central comme le fut, durant la période 1979-1982, son prédécesseur Georges Séguy ? Un prédécesseur dont l'actuel secrétaire général passe pour le « tombeur ».

En 1982, date du dernier Congrès confédéral de Lille, Georges Séguy atteignait ses 55 ans, l'âge requis pour « faire valoir ses droits à la retraite de cheminot ». Henri Krasucki, pour sa part, vient de fêter ses 60 ans. L'âge de la retraite ? Il est permis de se poser la question au vu des indiscrétions qui ont filtré – chose rarissime, donc un peu suspecte – du Comité central qui s'est tenu les 21 et 22 mai. L'ampleur et la précision de ces informations donnent à penser : Henri Krasucki serait suspecté, ni plus ni moins, de « mollesse » dans l'application de la ligne du XXVe Congrès. Et, paraît-il, de « faiblesse » à l'égard des socialistes. On assisterait donc à l'ébauche d'un processus identique à celui qui a vu l'éviction de Georges Séguy de son poste de secrétaire général de la C.g.t. et de membre du Bureau politique du P.c.f., par voie de conséquence. Bref, l'Histoire se répéterait. Un pur ne trouve-t-il pas toujours un plus pur qui l'épure ?

Il y a tout d'abord la véracité des informations dont plusieurs quotidiens se sont fait l'écho. « MM. Marchais et Krasucki contestés devant le Comité central » (« le Monde » du 24 mai). Voilà de quoi faire saliver. La riposte de « l'Humanité » du 24 mai n'a donc pas tardé. Dans un éditorial, Claude Cabanes s'en prend ainsi, fort vigoureusement, aux « ragots » dont notre confrère se serait rendu coupable à l'égard de Georges Marchais. Mais sur le cas de Krasucki, motus. Pas la moindre tentative de démenti depuis la semaine dernière. Krasucki, connaît pas. En soi, cette discrétion donne à penser. Elle tendrait, du même coup, à conforter l'exactitude des attaques dont le secrétaire général de la C.g.t. aurait fait l'objet de la part de plusieurs membres du B.p. et du C.c. : René Le Guen, ancien dirigeant de l'U.g.i.c.t./C.g.t., Louis Viannet, numéro deux de la Confédération, Michel Warcholak, secrétaire à l'Organisation, et Thérèse Hirchberg, la dirigeante de la Fédération de la fonction publique.

Coup sur coup, le scénario s'accélère durant toute la semaine dernière. C'est ainsi que de larges extraits de l'éditorial d'Henri Krasucki dans « la Vie ouvrière » datée du 27 mai sont rendus public dès le 23 mai, c'est-à-dire dès le lendemain du Comité central. Une procédure pour le moins inusitée. Qu'écrit donc Henri Krasucki parmi toute une série de considérations sur le thème « Fatalité ? Non : la lutte » ? Une petite phrase retient l'attention : « La C.g.t. intervient comme force syndicale telle qu'elle le conçoit. Organisation de classe, de masse et démocratique, elle existe pour la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs. » Et ensuite, Henri Krasucki précise : « Elle agit en tant que force indépendante du patronat, de tout gouvernement, *de tout parti* (N.d.l.r. : souligné par nous), de toute Eglise. » Bref, pour les commentateurs, pas de doute : « M. Krasucki persiste et signe. » Il y aurait, bel et bien, des divergences entre « Fabien » – certains disent : le « Faubourg Poissonnière », c'est-à-dire le siège de « l'Humanité » où se trouve Roland Leroy – et l'actuel secrétaire général de la C.g.t., sur le rôle de celle-ci, sur son peu d'empressement à relayer la ligne du XXVe Congrès, sur sa « mollesse » à l'égard du P.s. en général et du gouvernement en particulier.

Mais il faut se garder de faire du syndicalisme-fiction. Mieux vaut s'en tenir aux faits, aux textes et aux hommes en présence. Une chose est sûre : en dépit des apparences on n'assiste pas à la répétition du scénario du départ de Georges Séguy. Ce départ avait été préparé crescendo, de longue main, et le centre du pouvoir s'était progressivement déplacé de la Confédération vers le bureau du directeur de « la V.o. » qui n'était autre qu'Henri Krasucki. On reprochait à Séguy, sans le dire trop carrément, l'esprit d'ouverture de « son » 40e Congrès de Grenoble de 1979. En 1979, l'union de la gauche était morte et enterrée depuis le 23 septembre 1977. Séguy bravait donc, en quelque sorte, « Fabien », en mettant l'accent sur l'« indépendance » et le « pluralisme » de l'organisation syndicale. Curieusement, le Krasucki cuvée 1985 utilise des termes identiques. Sous la pression des faits – la démobilisation des travailleurs et la désyndicalisation –, le secrétaire général de la C.g.t. en serait revenu à faire la politique de Séguy.

Les clivages s'opèrent

Mais, contrairement à ce dernier, Henri Krasucki ne semble apparemment pas disposé à céder la place. A l'époque Séguy, jamais les non-communistes du Bureau confédéral de la C.g.t. n'avaient assisté à l'étalage de divergences. Ce n'est plus le cas aujourd'hui sous le règne de Krasucki.

Il y a plusieurs exemples. C'est le cas de l'analyse du scrutin du 19 mai 1983 à la Sécurité sociale. Quelques jours après ces élections, Michel Warcholak, grand manitou du secteur « Orga », prend la parole devant le Bureau confédéral pour faire le bilan. Pas de doutes pour Warcholak : le responsable de l'échec n'est autre... que le P.s. Discussion animée. Le Bureau repousse l'analyse du secrétaire à l'Organisation pour faire sienne la position de « Krasu » : « F.o. a gagné grâce à la mobilisation de la droite en sa faveur. » A partir de ce moment-là, les clivages s'opèrent entre les communistes membres du Bureau confédéral. Un groupe Viannet-Warcholak-Lomet se dégage petit à petit pour faire contrepoids au secrétaire général en titre.

C'est ainsi qu'à la fin de l'été 1984, peu après le départ des

ministres communistes, le Bureau est amené à trancher sur une délicate question : faut-il encore parler de gouvernement de la gauche dans les textes confédéraux ? Et Krasucki tranche : « On continuera à parler de gouvernement de la gauche jusqu'à nouvel ordre. » Peu après, d'autres différends sont mis sur le tapis. L'affaire de « la V.o. » est du nombre. « La V.o. », c'est le fief de Viannet, membre du Bureau politique de P.c.f., soupçonné par certains de briguer la succession de Krasucki. Viannet a un candidat pour la rédaction en chef de l'hebdomadaire : Montand, secrétaire général du S.n.e.t.p. (Syndicat national de l'enseignement technique et professionnel), un dur. Remous à « la V.o. ». Le Bureau confédéral est saisi de l'affaire. Une nouvelle fois, Krasucki tranche : « On verra pour Montand pendant un an. » A ce jour, son nom ne figure toujours pas dans l'« Ours » du journal, même si l'intéressé y est présent physiquement.

Autre affaire à propos du S.n.e.t.p. Lors de son congrès de La Rochelle, ce syndicat lance un appel aux enseignants pour qu'ils rejoignent ses rangs. C'est un véritable défi à la tendance U.a. du S.n.e.s./F.e.n., à direction communiste rénovatrice. Monique Vuaillat, secrétaire générale communiste du S.n.e.s., répond fermement par une fin de non-recevoir. De son côté, la C.g.t. a sondé les intentions des communistes du S.n.e.s. : un tiers d'entre eux seulement souhaitent rejoindre une structure d'accueil cégétiste. C'est maigre. Henri Krasucki, malgré le souhait de Thérèse Hirchberg, tranche à nouveau, fort du soutien de la majorité du Bureau confédéral : on ne déterrera pas la hache de guerre avec la F.e.n. sur cette question. Lors du dernier Comité central, Guy Hermier, membre du Bureau politique, aurait critiqué, lui aussi, cette opération...

Autre exemple : la négociation des C.f.r. (Congés formation reclassement). Louis Viannet monte en ligne pour dire tout le mal qu'il en pense lors du Bureau confédéral qui précède la réunion patronat-syndicat du 14 mai. Le numéro deux veut « bétonner » la future discussion. Contrairement à lui, André Deluchat veut une vraie négociation. Krasucki retranche : « Vous avez raison tous les deux. » On négociera les C.f.r. Mieux : lors d'une commission exécutive, un membre communiste explique que c'est un peu court de parler des « T.u.c. en toc ». On n'est plus au même diapason entre communistes, à la C.g.t.

Mais le 42e Congrès se prépare. Une première mouture du document d'orientation est élaborée. Elle ne donne pas satisfaction aux socialistes membres de la C.g.t. On l'amende largement. Le nouveau texte précise que la C.g.t. « ne saurait en aucun cas se considérer engagée par les programmes des différents partis, les alliances qui peuvent exister, et n'entend pas interférer dans les débats entre partis ni déterminer son propre fonctionnement à leur égard en fonction de ces programmes, de ces alliances ou de divergences pouvant exister ». Cet amendement a été introduit à la demande de Gérard Gaumé, secrétaire confédéral de la C.g.t. et membre du Comité directeur du P.s. Curieusement (?) « l'Humanité », qui rend compte du document, passe ce passage sous silence...

Lors du XXVe Congrès du P.c.f. à Saint-Ouen déjà, le même journal n'avait guère mis l'accent sur le préambule du long discours de Henri Krasucki qui mettait les points sur les « i ». « Chacun, disait-il, est libre en dehors du syndicat, d'avoir les activités politiques qu'il désire. Et « (...) personne dans la C.g.t. ne doit être inquiété *pour ce que fait ou ne fait pas le parti ou l'Eglise de son choix*. (...) Cette recommandation est opportune (...). Elle vaut pour tous. Je suis convaincu que les communistes qui sont nombreux à militer à la C.g.t. auront à cœur de le comprendre. » Ces derniers mois, Henri Krasucki distille, chaque fois qu'il le peut : « Il faut que tout le monde se sente bien à la C.g.t. » Au Bureau confédéral, il ne manque pas d'affirmer : « La politique de la C.g.t. se détermine ici. »

Il se fait peut-être l'écho des préoccupations qui agitent les sphères intermédiaires dans les U.d. Tel secrétaire départemental (communiste) de la C.g.t. n'hésite-t-il pas à affirmer : « Il ne faut plus que ce soit le P.c. qui choisisse les secrétaires d'U.d. » Un langage qui tranche avec celui de Jean-Claude Lefort, secrétaire départemental C.g.t. du Val-de-Marne (et surtout ancien secrétaire particulier de Georges Marchais) : « De toute façon, avec les socialistes, on en a trop vu ; c'est fini pour une longue période. »

Qui contrôle les U.d. ?

Le problème de Krasucki est peut-être là : le contrôle des U.d. lui échappe ; les U.d., c'est l'affaire de Michel Warcholak qui les choisit en symbiose avec le P.c.f. le plus souvent. « Le secteur « Orga » constitue une confédération-bis, accuse un cadre de la C.g.t. » « Warcho » bétonne donc. Craint-il — et d'autres d'ailleurs — que les socialistes prennent trop de place à la C.g.t. ? C'était déjà l'accusation qui a fait « tomber » Séguy. Le Congrès de Grenoble ne visait-il pas justement à ouvrir plus grandes les portes des organisations de la C.g.t. aux socialistes ? Et Henri Krasucki n'expliquait-il pas — en substance — dans une interview à « l'Unité » de mai 1983 que les « roses » avaient toute leur place dans son organisation ? Dans les années 1983-1984, le secrétaire général de la C.g.t. avait ainsi entrepris une solide autocritique dans les colonnes de « la V.o. » sur le thème de « Cultivons notre jardin ». Il y expliquait que l'organisation de la C.g.t. n'était pas ce qu'elle devait être...

L'esprit qui anime Henri Krasucki — éviter que la C.g.t. soit à la remorque d'un P.c.f. affaibli, maintenir sa cohésion interne — est-il contradictoire avec la ligne du XXVe Congrès ? C'est peut-être dans cette préoccupation tactique qu'il faut rechercher les éventuelles divergences entre le secrétaire général et d'autres dirigeants cégétistes, membres du C.c. A moins d'un « coup de pub »... Il est surprenant à tous égards que cette affaire intervienne à moins de six mois du Congrès que la C.g.t. va réunir à son siège de la Porte de Montreuil pour raison d'économie. S'il est clair que le P.c.f. désire « faire donner » la C.g.t. contre le Parti socialiste et le gouvernement, il semble — les exemples le montrent — qu'Henri Krasucki ne soit pas disposé à emboîter allégrement le pas en toute circonstance. Lui a-t-on assez reproché son intervention modératrice dans l'affaire Talbot, fin 1983, à lui comme à André Sainjon, l'un de ses hommes de confiance ? Et le début des critiques de Louis Viannet ne remonte-t-il pas précisément à cette époque ?



Sygma

Henri Krasucki avec Georges Séguy et Georges Marchais.



Gamma

Avec Louis Viannet.

Avec Lionel Jospin, porte de Montreuil.



Pascal Lebrun

Avec André Sainjon.



Pascal Lebrun

Avec Alain Obadia.



A.f.p.

Toujours est-il que la campagne anti-Krasucki s'est intensifiée, au sein même de la Confédération ces derniers mois, sur un double thème : « le style monarchique d'Henri » et « sa mauvaise image médiatique ». Critiques mineures en soi, mais qui témoignent d'un état d'esprit réel. Etrange à la veille d'un Congrès !

Louis Viannet veut-il, d'ores et déjà, supplanter « Krasu » ? Et pour le compte de qui roule-t-il ? La bataille feutrée pour la succession de Georges Séguy s'était déroulée entre hommes d'appareil, loin des oreilles indiscrètes. Ce n'est pas le cas aujourd'hui : le débat s'amorce publiquement, si l'on se réfère aux derniers événements. Un homme d'appareil comme Krasucki en a-t-il bien pesé les risques ? Ne prend-t-il pas en compte l'affaiblissement du P.c.f. pour relever le défi de son « challenger » ? Car il a — si c'est le cas — affaire à forte partie. L'alliance conjoncturelle des « durs » — Louis Viannet et Michel Warcholak — et des anciens partisans de Georges Séguy (René Lomet qui avait lâché son « patron » à Lille) pèse lourd au Bureau confédéral.

Sur la bonne dizaine de membres du Comité central que compte la C.g.t., sur qui peut-il compter ? Sainjon, Alain Obadia, de l'U.g.i.c.t., François Duteil, de la Fédération de l'énergie (avec des nuances) ? A cet égard, il sera intéressant de noter les noms de ceux qui accéderont au Bureau confédéral à l'occasion du prochain Congrès. Le 41e avait vu l'éviction des contestataires : Lambert, Buhl, Moynot, Gilles. Krasucki dispose-t-il des moyens identiques pour « faire le ménage » ? Si affaire Krasucki il y a, n'éclate-t-elle pas justement avant les vacances pour peser sur un Congrès que d'aucuns voudraient beaucoup plus « dur » que ne l'envisage le secrétaire général ?

« On veut créer les conditions pour que les militants communistes modifient le document amendé par les socialistes », explique un cadre. Car ledit document reste en travers de la gorge de plus d'un, même s'il a été voté à l'unanimité de la commission exécutive. Il comporte des éléments nouveaux, du point de vue de la C.g.t. sur l'Europe, les libertés et la crise. Toutes appréciations dont « on » voudrait raboter les angles ? C'est le cas à propos de la construction de l'Europe. Un langage nouveau. N'est-il pas écrit noir sur blanc que « l'issue de la crise appelle une coopération avec les autres pays capitalistes et notamment en Europe et avec ceux de la Communauté économique européenne » ? Et plus loin encore : « La politique monétaire européenne doit pouvoir jouer un grand rôle pour lutter contre la domination du dollar. » Il y a du nouveau Porte de Montreuil. Plus question d'amalgamer la construction européenne à la politique des Etats-Unis, une opinion qui reste pourtant très répandue au P.c.f.

La C.g.t. de 1985 veut-elle et peut-elle s'offrir un nouveau « look » ? Sur un autre terrain, par exemple, Henri Krasucki n'oriente-t-il pas sa centrale vers une meilleure prise en compte des « nouvelles couches salariées ». Les cadres sont désormais l'objet de toutes les sollicitudes de l'U.g.i.c.t./C.g.t. d'Alain Obadia, dont les analyses sont parfois mal ressenties par le penseur-maison, Gérard Alezard, qui gère le secteur économique de la Confédération. Rien n'est trop beau ni trop cher pour l'U.g.i.c.t., qui multiplie colloques et séminaires. L'U.g.i.c.t. tient justement congrès depuis le jeudi 30 mai à Toulouse. Henri Krasucki interviendra le dimanche 2 juin, après avoir suivi la totalité des travaux de ces assises. Lors du Bureau confédéral qui a suivi les travaux du Comité central, on n'a pas manqué d'évoquer ceux-ci. Ni Michel Warcholak ni Henri Krasucki n'ont cru bon de démentir les affirmations sur leurs divergences parues dans la « presse bourgeoise ». Le secrétaire général s'est borné à dire : « Je serai amené à m'expliquer dans les jours qui viennent. »

Le premier faux pas

Alors, libéral-rénovateur Krasucki ? Sûrement pas. Le secrétaire général reste ce qu'il est : un réaliste. En dix ans, la C.g.t. a perdu la moitié de ses effectifs : les adhérents sont passés de 2,6 à 1,3 million. Krasucki en tire sans doute un certain nombre de conclusions. En arrimant la C.g.t. à la locomotive P.c.f., le secrétaire général craint-il d'aligner le sort de la Confédération sur celui d'un parti en perte de vitesse ? Ou a-t-il choisi de préserver les chances d'un redressement de la C.g.t. *avec* toutes ses composantes ? Après tout, le rôle essentiel d'un syndicaliste n'est-il pas d'évaluer correctement les rapports de forces dans la période, pour utiliser une expression consacrée ? Contre « Fabien » si, dans l'immeuble conçu par Niemeyer, « on » persiste à vouloir obtenir de la C.g.t. une opposition sans nuances au P.s. et au gouvernement ?

Henri Krasucki va sans aucun doute devoir s'expliquer sur ses intentions devant la Commission exécutive qui se réunira le 5 juin. Et, surtout, devant le Comité confédéral national des 19 et 20 juin, où les membres du P.c.f. sont en très large majorité. Ce qui risque fort de ne pas être de tout repos pour le secrétaire général, après les attaques dont il semble bien être l'objet. La navigation s'annonce serrée, dans les mois à venir, pour Henri Krasucki. Il aura bien besoin de toutes ses capacités d'homme d'appareil et de fin manœuvrier pour maintenir l'équilibre interne très fragile au sein de l'organisation. Ses adversaires guettent, sans nul doute, le premier faux pas d'un parcours « sans faute » de quarante années... ●

CREDIT LYONNAIS

Dans la vie, il est nécessaire d'avoir un bon partenaire.
Le Crédit Lyonnais peut être ce partenaire solide et avisé,
qui vous conseillera utilement et rapidement,
quel que soit votre problème.
Choisissez le Crédit Lyonnais, vous aurez un lion pour partenaire.

CL **CREDIT LYONNAIS**

LE PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR

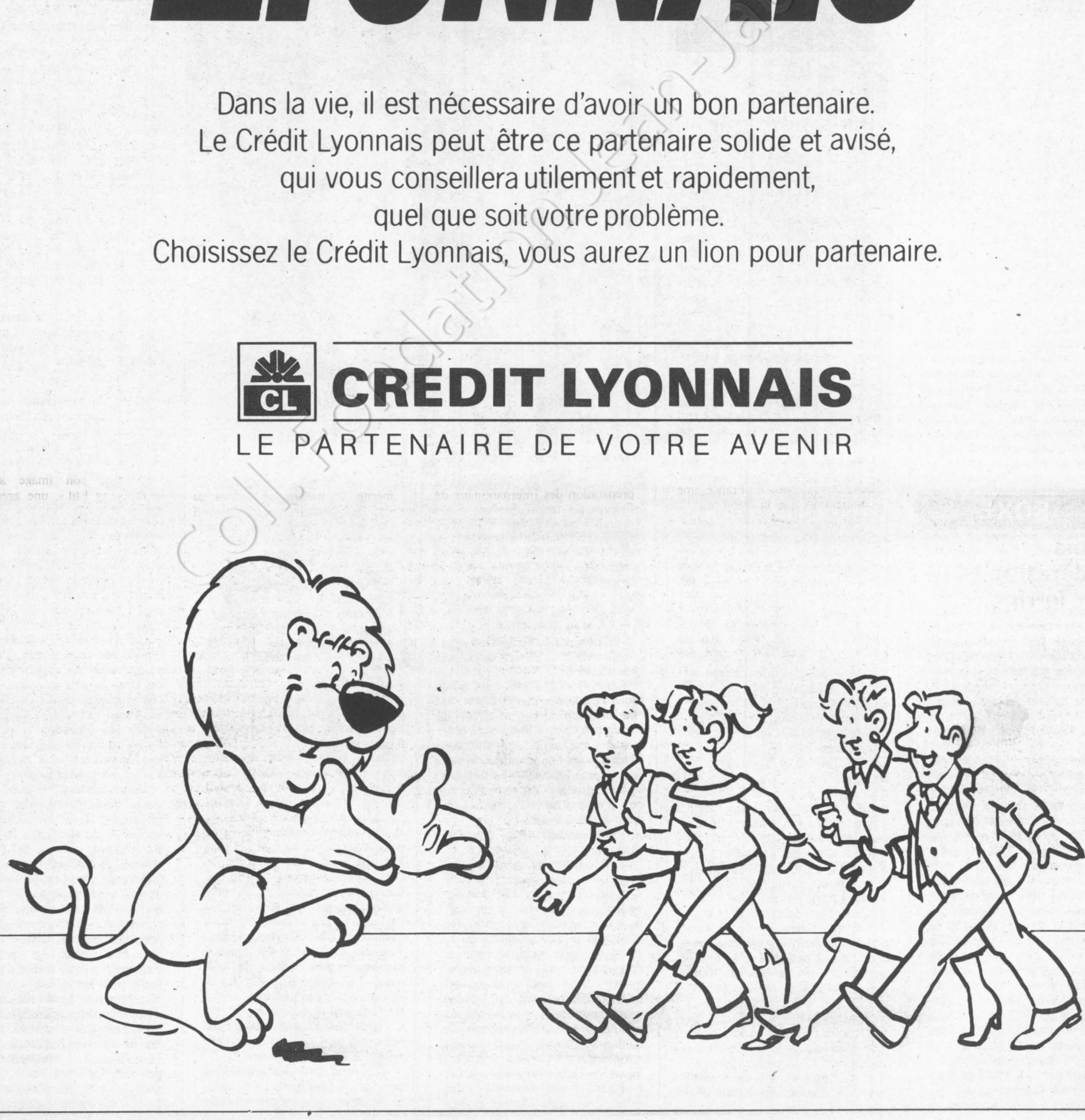

Sports en bref

PAR PHILIPPE MAQUAT

RUGBY

Un éblouissant cassoulet savamment cuisiné

Trente-huit ans après son dernier titre, le Stade toulousain est donc redevenu le numéro un du rugby français à l'issue d'une finale somptueuse. Cette équipe a, en tout cas, réussi un exploit peu banal dans le contexte traditionnel du championnat de France : sorti numéro un des poules régionales de classement l'hiver dernier, Toulouse — fait rarissime — a conservé cette place au soir de la finale. C'est dire si le succès obtenu par ces Toulousains samedi dernier au Parc des Princes doit peu au hasard. Il est au contraire le fruit d'un patient travail élaboré depuis trois saisons par deux anciens internationaux à la moralité irréprochable, en l'occurrence Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux. Visiblement imprégnés des références néo-zélandaise et australienne, ces deux jeunes entraîneurs ont, en effet, choisi pour leur équipe l'option du rugby total à partir de quinze joueurs polyvalents et d'avant-coureurs capables de marquer des essais de mouvement. Bref, un rugby basé sur la vitesse d'exécution et le soutien permanent comme on le pratique aux antipodes, et comme les Australiens l'ont pratiqué l'hiver dernier en Grande-Bretagne. Il n'est donc pas surprenant de retrouver dans cette équipe toulousaine, où la condition physique est élevée à la hauteur d'une institution, une majorité d'enseignants en éducation physique, l'un d'entre eux, le troisième ligne Karl Janik étant par ailleurs un ancien athlète spécialiste de décathlon. Pour Toulouse, c'est probablement un début de règne qui vient de commencer. Combien de temps durera-t-il ? Nous nous garderons bien d'esquisser une réponse. Toujours est-il que si la méthode biterroise n'a cessé de diviser la France du rugby ces dernières années, celle choisie par le Stade toulousain devrait faire l'unanimité.

BOXE

Trois fédérations sur le ring

Après l'honorable échec du « mouche » Antoine Montero le 6 mai dernier à Grenoble face à l'Argentin Santos Lacier, la France aura-t-elle enfin son champion du monde de boxe demain samedi au Parc des Princes ? C'est, en tout cas, le défi que tentera de relever Louis Acariès, opposé dans la catégorie des super-walters au Portoricain Carlos Santos, tenant du titre. I.b.f. ? En plus clair : International Boxing Fédération, soit la troisième fédération mondiale créée aux Etats-Unis en 1983 pour concurrencer la W.b.a. (World Boxing association) et la W.b.c. (World Boxing Council) qui sont déjà deux fédérations rivales. Alors pourquoi une troisième ? Parce que W.b.a. et W.b.c. ont respectivement leur siège au Venezuela et au Mexique. Or, la majorité des champions du monde étant américains, l'opinion de ce pays comprenait mal que ce soit deux fédérations d'origine latine qui gèrent la boxe mondiale. Logique, mais il n'est pas sûr que la création de l'I.b.f. contribue à rendre la boxe plus crédible, du moins en dehors des Etats-Unis.



A.f.p.

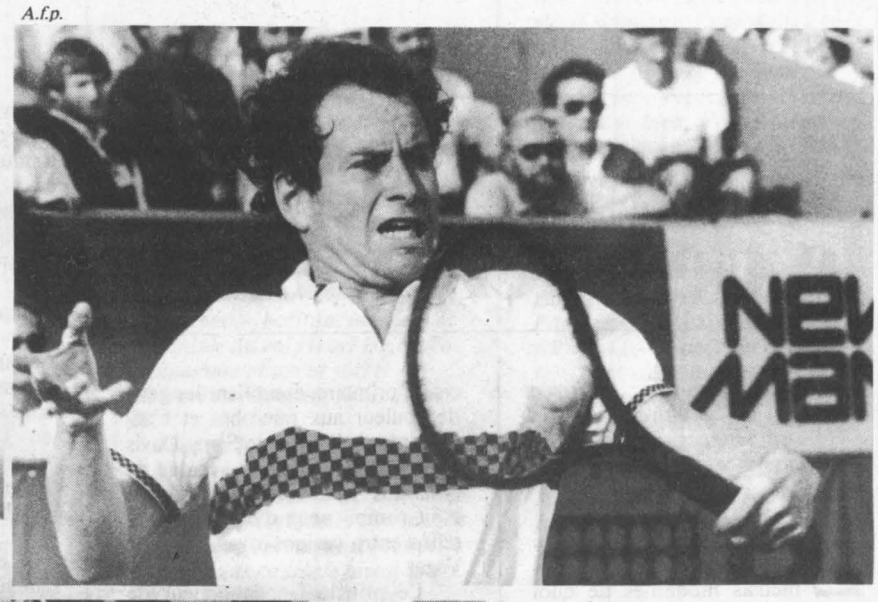

A.f.p.



A.f.p.

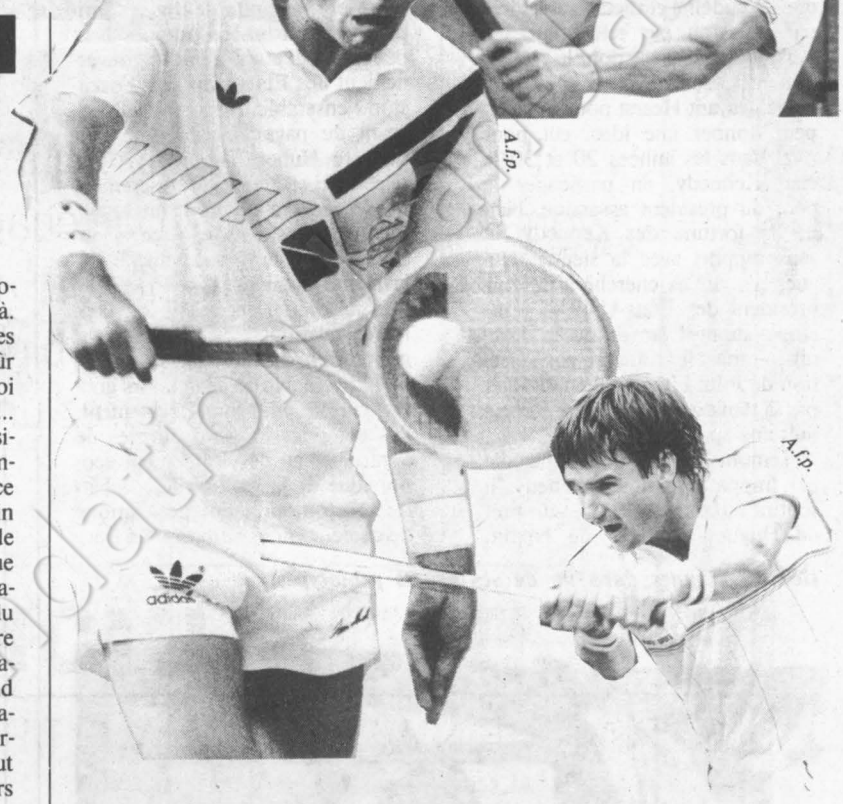

A.f.p.

Stars sur terre battue à Roland-Garros : Jimmy Connors, John Mc Enroe, Yannick Noah, Ivan Lendl et Martina Navratilova.

TENNIS

Vers le splendide isolement sur terre battue ?

La première semaine de Roland-Garros touche à sa fin. Déjà. Comme chaque année tous les records d'affluence seront bien sûr battus à l'occasion d'un tournoi qui est le plus beau du monde... pour les Français et pour le président Philippe Chatrier apparemment peu inquiet devant la menace que fait peser le ciment américain sur une terre battue en voie de disparition. Reste que, en tant que président de la Fédération internationale, Philippe Chatrier a du souci à se faire. Car si l'on se réfère à un très intéressant sondage réalisé par l'Ifop et publié le week-end dernier dans « l'Equipe-Magazine », 51 % des personnes interrogées ne s'intéressent pas du tout au tennis de haut niveau en dehors des Internationaux de France, une compétition que la traditionnelle position d'outsider de Yannick Noah revalorise considérablement. En fait, un pourcentage de réponses qui ne surprend guère dans la mesure où le principal péril qui menace le tennis mondial est bien son éclatement en une affolante multitude de tournois et exhibitions qui ne permettent pas au grand public de faire la part des choses. Or, face à l'appétit des champions et à celui des sponsors, Philippe Chatrier semble bien esseulé pour trouver une parade.

Dans le même ordre d'idées, retenons encore que, selon le sondage de l'Ifop, les Internationaux de France demeurent un événement parisien, avant tout prisé des cadres supérieurs et moyens, des professions libérales et... des femmes. En bref, un événement qui n'arrive pas encore à détrôner la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions de football plébiscitée par les personnes interrogées.

ATHLETISME

La fin des dessous-de-table ?

Alors que la finale du championnat de France de rugby et la préparation des Internationaux de France de tennis battaient leur plein le week-end dernier, un autre événement, bien moins spectaculaire il est vrai, passait complètement inaperçu en France : la naissance, à San José en Californie, d'un Grand Prix d'athlétisme. Patronnée par la firme Mobil, cette compétition marque en fait l'officialisation par la Fédération internationale (I.a.a.f.) de l'athlétisme open ; en fait professionnel. Ce Grand Prix, qui est donc placé sous l'égide des instances internationales, repose sur un circuit de 15 meetings au cours desquels les athlètes marquent des points qualificatifs pour une grande finale qui regroupera les meilleurs, le 7 septembre prochain à Rome. Pour les six premiers de chaque finale, les primes s'échelonneront de 10 000 à 1 000 dollars.

Evénement, avons-nous dit, car ce véritable championnat du monde par points, calqué sur le modèle de la Formule 1, et doté de 5 millions de francs de prix, plantera son chapiteau tant à l'Ouest — à Nice le 16 juillet pour la France — qu'à l'Est : Moscou (8 juin), Prague (22 juin) et Budapest (4 août) font en effet partie des villes-étapes. Toutefois, les sommes distribuées allant dans un premier temps aux fédérations et non aux athlètes, l'adhésion des pays de l'Est, plutôt hostiles à l'athlétisme open, en fut facilitée d'autant.

Ce Grand Prix a au moins le mérite de mettre les choses au clair. D'abord pour ce qui concerne l'argent versé, puisque cette fois la Fédération internationale, présidée par le moderniste italien Primo Nebiolo, est partie prenante. Ensuite, parce que le calendrier des meetings de l'été, longtemps anarchique, y gagnera en cohérence. Plus question en effet d'organiser deux ou trois meetings le même jour, le tour de chacun viendra à la date initialement prévue, les organisateurs s'étant même entendus pour plafonner les cachets versés aux athlètes. Ne nous leurrons pas toutefois : les dessous-de-table ne disparaîtront pas du jour au lendemain (1), mais du moins le public ne devrait-il plus être floué, comme il le fut si souvent par le passé avec des athlètes qui, au dernier moment, cédaient à la surenchère d'un organisateur concurrent.

Autre avantage de la formule du Grand Prix : elle mettra sur un pied d'égalité toutes les spécialités y compris les lancers traditionnellement méprisés par les organisateurs. Le revers de la médaille de cette nouvelle institution, c'est la disparition des meetings de moindre budget mis dans l'incapacité de rivaliser.

(1) *Il faut bien comprendre, en effet, que les primes versées aux finalistes du Grand Prix — ou du moins à la fédération — ne sont en fait qu'un complément aux cachets offerts par les organisateurs des meetings.*

GROS SOUS

Zico s'est « vendu » une fois de trop

(de notre correspondant à Rome)

Les droits de concession de « l'image de marque », c'est la tartine beurrée des vedettes du sport : c'est facile et ça peut rapporter gros. Les marchands de publicité ne demandent qu'à offrir des ponts d'or aux champions qui acceptent de se transformer en hommes-sandwichs pour la gloire de leurs produits. En Italie où le football roi est le plus solide rempart de l'orgueil national, les prix des « sponsors » peuvent facilement atteindre des chiffres à seize zéros en francs lourds. Pour goûter sereinement de ces plus-values sportives, il faut cependant éviter d'enfreindre trop brutalement les règles du jeu concernant le transfert des capitaux, sur lesquels la magistrature est de plus en plus pointilleuse depuis l'affaire de la loge P2 et du krach de la banque Ambrosiano.

« Vendu » officiellement en juin 1983 par le « Flamengo » de Rio de Janeiro à « l'Udinese » pour la somme déclarée de plus de 6 milliards de lires, Arthur Antunes Coïmbra Zico s'empressa de monnayer son image avec le « grouping Ltd », une agence anglaise qui sert d'intermédiaire entre les sportifs et leur sponsor, et dont on soupçonne qu'elle sert de paravent à certains gros bonnets italiens qui trouvent « rétros » les lois qui limitent les exportations de devises (c'est le même grouping qui avait déjà géré la transaction entre le « Flamengo » et « l'Udinese »).

L'embrouille, c'est que l'accord entre Zico et la société anglaise portant sur 1 milliard 216 millions de lires a été signé au Brésil, alors que, déjà sous contrat en Italie, Zico dépendait de la législation italienne. Pour respecter la loi, le footballeur brésilien aurait dû demander l'autorisation de l'Office du change italien qui sanctionne les échanges financiers avec l'étranger. Pris en défaut, l'étoile du football brésilien vient d'être condamnée à huit mois de prison ferme et 630 millions d'amende. Actuellement en vacances au Brésil où il se remet d'une vilaine blessure, le Carioca médite sur les infortunes du sort et pense sérieusement à réintégrer le « Flamengo ». Dans le Frioul où « l'Udinese » fait partie des valeurs sacrées de la culture nationale, on craint le pire. Déjà à l'annonce des tracasseries faites au Brésilien, on avait assisté à des manifestations au milieu desquelles, pour marquer leur désaccord, certains criaient même : « Vive l'Autriche ! »

MICHEL MATHIEU

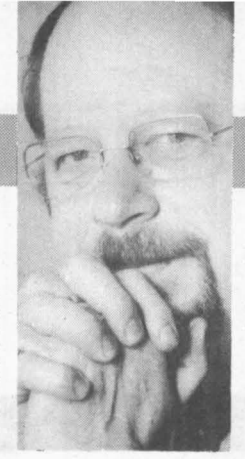

LA CHRONIQUE LITTERAIRE DE CLAUDE GLAYMAN

Howard Hugues: le dernier nabab

**** Michael Drosnin : « Citizen Hughes : les archives secrètes d'Howard Hugues » (Presses de la Renaissance).***

LA mégalomanie propre au pouvoir a trouvé dans les médias modernes de quoi alimenter son insatiable appétit. Dans le passé, l'argent était au centre de la puissance, on y ajoutait parfois le talent, ou le génie des armes. L'époque contemporaine, avec l'ubiquité médiatique, a transformé les conditions mêmes du pouvoir. C'est la conclusion à tirer de la lecture d'un gros document consacré aux dernières années de la vie d'un illustre nabab américain, Howard Hugues. Le 5 juin 1974, trois mille feuillets appartenant à Hugues sont volés au 7000, rue Romaine à Hollywood où le magnat a fait entreposer des archives. Dix ans après, un journaliste américain, qui a, notamment, travaillé au « Washington Post » et, qui s'est procuré ces documents, en tire un ouvrage saisissant et accablant.

Hugues avait déjà défrayé la chronique dans le passé. Héritier d'une très grosse fortune – son père avait inventé une pièce utilisée dans le forage du pétrole dont le brevet est encore exploité de nos jours –, il portera cette fortune à la première place en faisant de son propriétaire l'homme le plus riche des Etats-Unis. Hugues fut un pionnier de l'aviation jusqu'à un terrible accident survenu en 1946. Epoque à partir de laquelle les ennuis commencent : procès pour corruption, mise en cause d'un hydravion géant considéré, plus ou moins à tort, comme non viable ; ennuis interminables à propos de l'une des compagnies de Hugues, la célèbre T.w.a. Hugues fut également lié à Hollywood et au cinéma, il posséda la R.k.o., entretint des liaisons tapageuses avec des stars célèbres, Jean Harlow et Jane Russell (les plus âgés d'entre nous se souviennent sans doute du « Banni » « The Outlaw », film qui fit scandale après la Libération, Jane Russell y jouait le rôle principal). Ultérieurement Howard Hugues se maria avec l'actrice Jean Peters, qui fut témoin de ses premières crises de folie. Howard Hugues, par l'intermédiaire d'autres firmes, a travaillé pour l'industrie d'armement américaine et il eut des relations étroites avec les services secrets des Etats-Unis.

Les documents qui ont été dérobés et qui constituent la matière du volumineux ouvrage de Michael Drosnin ont permis de reconstituer l'activité de la dernière période de la vie de Hugues, lorsque ce dernier s'est cloîtré à Las Vegas dans une chambre d'hôtel. Howard Hugues a vécu au Desert Inn plusieurs années de suite, enfermé, totalement coupé du monde... A l'exception de la télévision et de notes qu'il faisait parvenir aux dirigeants de son empire. Howard Hugues reposait, nu, sur un lit, entouré à distance d'un personnel de mormons dûment chapîtré pour éviter toute contamination ; se droguant sans interruption, limitant sa toilette au strict minimum, en proie à un fantasme de possession du monde quasi faustien. Howard Hugues professait un racisme primaire, assimilant les gens de couleur aux microbes et n'acceptant que l'appui de Samy Davis Jr, qui appartenait à la « bande de Sinatra », chanteur avec lequel il avait rompu pour d'obscures querelles entre casinos rivaux de Las Vegas.

Le principal collaborateur de Hugues pour cette période s'appelait Maheu – un Français d'origine –, Maheu avait coopéré avec la C.i.a., entre autres, dans une malencontreuse tentative d'élimination de Fidel Castro ; Howard Hugues ne le voyait jamais, il prenait ses décisions en regardant la télé dont il se droguait autant que de codéine et dictait ses ordres par note ou par téléphone. Ce personnage insensé dont le célèbre film d'Orson Welles « Citizen Kane », ayant Hearst pour modèle, peut donner une idée, eut pour rival dans les années 20 et 30 le clan Kennedy, en particulier le père du président assassiné, bien que la fortune des Kennedy fût sans rapport avec la sienne. Hugues n'a jamais cherché à devenir président des Etats-Unis – peut-être n'aurait-il jamais pu le devenir ! – mais il fut ulcéré par l'élection de John Fitzgerald en 1960 et par la tentative de son frère Robert huit ans après.

Témoin attentif de la tragédie qui frappa la famille Kennedy, il soutint Nixon dès 1960 – un prêt de Hugues au frère de Nixon, mauvais affairiste, eut sans doute des conséquences sur l'échec du candidat républicain face à J.F.K. ; en juin 1968, dès qu'il apprend l'assassinat de Robert Kennedy, il enjoint à Maheu d'acheter l'équipe qui avait été réunie autour du candidat à la présidence et ne peut obtenir que la collaboration de Larry O'Brien, sa cheville ouvrière. Si on en croit le livre de Michael Drosnin, c'est en cherchant à faire surveiller O'Brien que Nixon, réélu en 1972, déclencha l'affaire du Watergate qui devait lui être fatale. En effet Nixon, comme la plupart des hommes politiques américains de cette époque, avait reçu un ou plusieurs pots-de-vin de la part de Hugues et craignait que la conjonction O'Brien (venu du Parti démocrate) et Hugues n'aboutisse à rendre public ce qui était évidemment gardé secret.

Hugues avait la loi antitrust pour bête noire. En procès permanent à propos de la T.w.a., craignant tous les procès parce que, reclus, il n'acceptait pas de comparaître en personne devant les juridictions appropriées, Hugues avait pour idée fixe d'acheter le gouvernement des Etats-Unis et à l'occasion l'ensemble du personnel dirigeant du pays. Ainsi, on le voit derrière Hubert Humphrey, lorsque celui-ci tente désespérément de succéder à un Johnson totalement déconsidéré et face à un Nixon enfin sûr de sa revanche. De la même manière et pour les mêmes raisons, il entretient les meilleures relations avec Paul Laxalt, gouverneur du Nevada, et ami intime de Ronald Reagan, alors gouverneur de Californie. Localement, il s'agit pour Howard Hugues de contribuer au développement économique de la région, de combattre la promotion des populations de couleur (nous sommes, ne l'oublions pas, dans une période où se multiplient les révoltes des ghettos noirs), d'essayer d'acheter et de contrôler les hôtels et les casinos de Las Vegas et également de s'opposer aux essais nucléaires dans le désert du Nevada.

Cet ultra-maniaque, qui craint toutes les contaminations, craint également les contaminations radioactives. Bien que travaillant pour l'armée américaine, Hugues se lance dans une campagne acharnée contre les expériences nucléaires. Il s'adresse à Johnson, tente de circonvenir l'Agence de l'énergie atomique à Washington, négocie avec Kissinger par l'intermédiaire de Maheu, remet ça auprès de Nixon, etc. En vain, malgré la coopération de Hugues avec la C.i.a. dans une sombre affaire de récupération de sous-marin soviétique ! Lassé de Las Vegas, Howard Hugues gagne les Bahamas sans être vu. Cet « exode » est l'occasion d'une rupture avec Maheu, rupture que l'entourage de mormons a grandement facilitée. On reverra Hugues au Nicaragua, où, pour rencontrer l'ancien dictateur Somaza, le reclus accepte enfin de rompre avec l'incognito total. Un tremblement de terre le chasse de nouveau. Cet homme énormément riche, coupé de toute famille, n'est à l'aise nulle part.

Ascète cinglé, superbranché, il finit dans l'ignorance même du Watergate qu'il a indirectement contribué à déclencher (à la place de la télévision les mormons lui passent de vieux films qu'il regarde 15 à 20 fois de suite) ; cet homme, qui possédait sa station locale de T.v. et qui voulait acheter le réseau national A.b.c., est poursuivi par la presse et la justice lorsque Nixon tombe. Maheu noue des contacts avec le célèbre journaliste, Jack Anderson, tandis que l'empire Hugues chute financièrement (le 5 avril 1976, Howard Hugues meurt dans l'avion qui le ramène à Houston dans son Texas national.

Graine de tyran dont la volonté de puissance s'est nourrie pour une large part de fantasmes, du moins à la fin de sa vie. On songe aux rois des tragédies de Shakespeare, aux assoiffés de pouvoir que Corneille met en scène dans l'Antiquité (la versatilité du sort étant assimilée à la fatalité) ; on songe également à Hitler, à Mussolini ou à Staline. Le sang en moins cependant. Produit singulier de la démocratie américaine qui permet le meilleur et le pire. Comme si, à l'heure des médias-rois, le roi était devenu le cinéma ou le théâtre qu'on se joue à soi-même, aux autres également : l'argent, le pouvoir ne sont alors que des signes abstraits, pratiquement vidés de réalité, mais dont le poids d'illusion, de symbolisme exerce une étonnante fascination. Fascination qui attire et rebute à la fois. De ce point de vue, le monde ne change pas qui est peuplé de petits Howard Hugues... d'apprentis Howard Hugues et d'Howard Hugues déchus.

Howard Hugues dans un de ses avions prototypes.



Sipa-presse

LISEZ AUSSI

**** Gene Tierney : « Mademoiselle, vous devriez faire du cinéma » -Hachette.***

Les mémoires d'une immense star, inoubliable Laura, encore plus inoubliable « Mrs Muir » (film redonné récemment au « Cinéma de minuit »).

**** Hollywood 1929-1939 : « Optiques » - Hazan.***

Chaplin et le jeune Wayne, Frédéric March et Claudette Colbert, Norma Shearer et Bette Davis, Bing Crosby, Spencer Tracy etc. Bref tous. D'avant-guerre. 128 photos inédites.

**** Olivier Barrot : « René Clair ou le temps mesuré » - Hatier.***

Clair est sans doute à redécouvrir. Le livre de Barrot devrait aider à cette indispensable réhabilitation, car il est excellent.

**** Richard Roud : « Henri Langlois » - Belfond.***

Biographie du fondateur de la cinémathèque française. Par un Américain, spécialiste et talentueux comme le sont les biographes américains. Préface de Truffaut. Fait songer au Bazin de Dudley Andrew (voir « l'Unité » n° 519).

**** Louis Delluc : « Ecrits cinématographiques I : le cinéma et les cinéastes » - Cinémathèque française.***

L'inventeur de la critique cinématographique, mort en 1924, et injustement oublié. Retour aux sources grâce à une édition intégrale voulue par Henri Langlois et rendue possible par le concours du Centre national des lettres.

**** Jacques Mareau : « les Grands Acteurs étrangers contemporains » -Puf, coll. « Que sais-je ? »***

Indispensable pour connaître les acteurs de cinéma du monde entier.

**** Edwige Feuillère : « Moi, la Clairon » - « J'ai lu », roman.***

Une actrice, et quelle actrice, se penche sur une collègue, qui, au XVIIIe siècle, fut l'interprète de Racine, Voltaire, l'amie de Diderot et de tant d'autres. Passionnant.

**** Prosper Mérimée : « Théâtre de Clara Gazul » - Folio.***

Comprend notamment le fameux « Carrosse du Saint-Sacrement ». A relire ! A monter ?

**** Odile Krakovitch : « Hugo censuré : la liberté au théâtre au XIXe siècle » - Calmann-Lévy.***

Le combat contre la censure ponctue les moments charnière de notre histoire au siècle dernier. Il était inévitable que l'homme orchestre par excellence, Victor Hugo, y fût mêlé. La première étude complète sur le phénomène.

**** Jean Darcante : « Théâtre une grande aventure » - Editions du Sorbier.***

L'autobio. d'un pionnier, soit 50 ans d'acteur, de mise en scène, de syndicalisme. « La Célestine », « la Route au tabac », « Ce soir à Samarcande », etc. On apprend beaucoup et on se souvient !

**** Brecht pour débutants : Editions de la Découverte.***

Initiation par la B.d.

**** Dominique Darzacq : « le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis » -Solin.***

Un bilan de 1977 à aujourd'hui à la veille de l'arrivée de Daniel Mesguich, par une spécialiste, journaliste à T.f.1. On a passé quelques merveilleuses soirées à Saint-Denis.

**** Coll. « Théâtre et Mises en scène » - Hatier.***

Voici une collection qui dans chaque volume propose le texte d'une pièce célèbre, un aperçu sur son auteur et les éléments de deux mises en scène, illustrés, sous forme d'interview ; par exemple « la Cerisaie » de Tchekhov vue par Strehler et Brook ; ou « Don Juan » par Jean-Luc Boutté et Marcel Bluwal, etc., avec Marivaux, Musset, Ionesco.

LIVRES
—Romans Français—

PAR NICOLE CHAILLOT

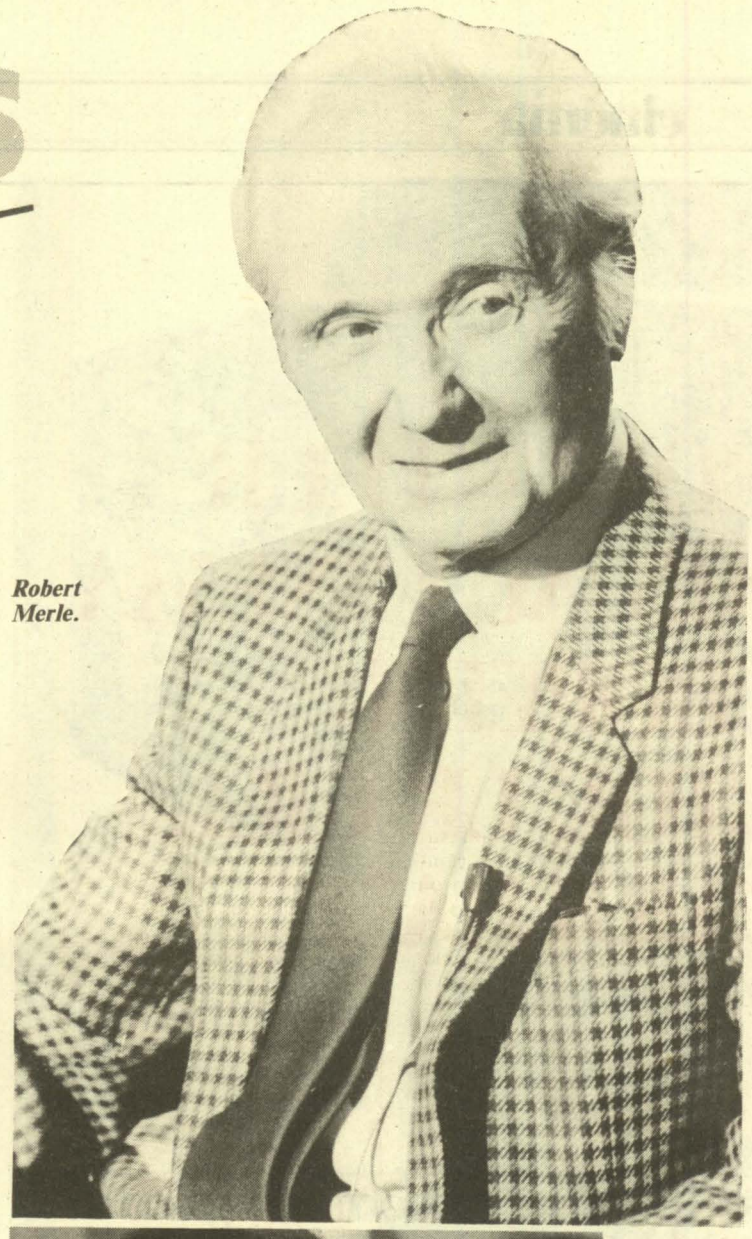

Robert Merle.

CHARNU

La force tranquille d'Adeline Fabre

Quelle santé, quelle énergie, quelle vigueur drue ! Avec son deuxième livre « Puynègre », Brigitte Le Varlet confirme un talent de conteuse tout à fait épatant. Son héroïne la belle et solide Adeline avec qui nous avions fait connaissance dans « Fontbrune » n'a rien perdu de sa vitalité rayonnante. Veuve du général-baron d'empire Fabre, elle dirige le grand domaine périgourdin qu'il lui a légué avec fermeté et gourmandise, apparemment résignée — à 34 ans et avec son tempérament de feu ! — à finir ses jours loin des mondanités louis-philippardes et surtout, croit-elle, définitivement à l'abri de la passion. Ah ! la candide en dépit de son astuce matoise de paysanne. Le piège dans lequel va finir par tomber la brune Sibylle se nomme Edouard de Céré. Il est ténébreux, beau, compliqué, précédé d'une réputation alléchante de libertin roué et d'esthète anglomane. Bref, irrésistible. Elle résistera pourtant pendant trois cents pages — pas sur le plan de la vertu, la belle n'étant ni prude ni sotte — luttant pied à pied pour préserver son territoire. La louve est une prédatrice pas une agnelle. Ce combat amoureux ne se terminera pourtant par la défaite d'aucun des duellistes. Amants passionnés mais aussi amis tendres, Adeline et Edouard s'épargneront.

Un livre tonique et pourtant moins agreste que le précédent où le Périgord, ses travaux et ses jours étaient parfois un peu envahissants. Ici, en revanche, une très jolie chronique du Paris bohème et artistique des lions et des lionnes du romantisme naissant. Brigitte Le Varlet nous comble grâce à un allant, une sève et une « force tranquille » de bon aloi.

* *« Puynègre » de Brigitte Le Varlet, Albin-Michel.*

NOSTALGIQUE

Amères roses d'arrière-saison

Roger Ikor serait-il le romancier des causes difficiles sinon perdues ? On pourrait le croire quand on songe qu'au cours d'une œuvre déjà longue il s'est attaqué au racisme (avec les « Eaux mêlées » notamment), aux terrorismes, aux sectes... Avec « les Fleurs du soir », il ne s'agit plus de ferrailler contre l'un des fléaux du XXe siècle, mais d'analyser finement, comme en sourdine et presque douloureusement, la situation faite à ces rejetés que notre hypocrite langage médiatique nomme le troisième âge pour ne pas avoir à prononcer ce gros mot : les vieux. Et non content de nous parler d'un « vieux », Roger Ikor pousse l'outrecuidance jusqu'à nous narrer à longueur de pages — de façon parfois fastidieuse, avouons-le — les amours du barbon. O scandale, ô inconscience !

André, sur la mauvaise pente de la soixantaine, se retrouve veuf, oisif après une vie trépidante d'activités, sans affections vraies... bref, un pied dans la tombe, car ce ne sont pas les boutures de roses qui suffisent à remplir une vie. Mari ennuyé d'une épouse hypocondriaque il n'a jamais connu l'Amour avec un grand A et la Passion avec un grand P. Et voilà qu'au déclin de sa vie il rencontre d'abord la somptueuse Katia, quadragénaire ébouriffante avec qui il vivra une liaison volcanique. Puis la douce et un peu tordue Isabelle qui, sortant des bras d'un sexagénaire donjuanesque et irresponsable, tombe dans ceux autrement plus protecteurs et musclés de notre quasi-septuagénaire. Oui, mais la société veille et il n'est pas bien vu du tout qu'un vieux monsieur qui ne devrait s'adonner qu'à l'art d'être grand-père s'adonne plutôt à celui d'être papa. Situation d'autant plus scandaleuse et amorale qu'il ne s'agit pas ici d'amours tarifées que la société est toute prête à absoudre, mais de tendres ébats avec des jeunes dames tout à fait consentantes. « Les fleurs du soir » fâneront vite, et, même si le bouquet final fut éblouissant, le roman donne une curieuse impression de nostalgie blessée.

Reste que ce livre devrait être réservé aux hommes, car aussi indulgente soit-on, il est des jugements antédiluviens sur les femmes qui font bondir. Un exemple : avant de rencontrer les belles dames à peaux fraîches et sans cellulite, André avait eu une douce aventure avec une certaine Marie-Josée, aimable personne dont on peut penser qu'elle était plus « dans les âges » d'André encore que sensiblement plus jeune que lui. Mais notre sémillant vieillard se dégoûta rapidement du cheveu rare de la dame, de ses rides véloces et de sa pesante graisse... Un homme de 70 ans comme on sait, aussi bien conservé soit-il, c'est toujours sexy : ventre plat, peau tendue et haleine fraîche !

Ces « fleurs » pour être du soir n'en sont pas moins si bleues qu'on pourrait presque en faire de l'eau de rose. En dépit de ces réserves, le dernier roman de Roger Ikor se lit avec un attendrissement mâtiné d'agacement.

* *« Les Fleurs du soir », par Roger Ikor, Albin-Michel.*



Jeanne Bourin.

Pascal Lebrun



Brigitte Le Varlet.

MALICIEUX

Gaussant et goulayant comme du bon vin

Ah que c'est donc « chié chanté » et comme on est triste en terminant ce livre de savoir que Robert Merle a mis un point final à « Fortune de France », son cycle de romans historiques débuté en 1976. Avec « la Pique du jour », ou comme on dit aujourd'hui moins joliment l'aurore, se terminent les aventures du marquis de Siorac, gentilhomme occitan, médecin et ami fidèle du roi Henri III, enfin compagnon et agent secret d'Henri de Navarre, futur Henri IV.

Tout au long de ses six beaux et bons romans, Robert Merle nous a entraînés avec une sûre érudition historique et une malice linguistique rarement tentée et égalée, dans ce siècle pivot, le XVIe, où l'Europe quitte définitivement le Moyen Age pour plonger dans le monde moderne. Monde caractérisé par la guerre des idéologies — ici les religions —, les guerres civiles et le triomphe de l'intolérance. Dans une préface amère qui contraste avec l'allégresse du roman, Robert Merle nous livre sa vision pessimiste de notre siècle finissant, l'opposant à ce demi-siècle qu'il a décrit tout au long de « Fortune de France », période horrible, certes, mais qui se termine bien, c'est-à-dire par la paix enlevée de haute lutte par Henri IV, la tolérance et la liberté de conscience incarnées par l'édit de Nantes.

La nécessaire adaptation dépassée, on accepte si bien le parti pris de style archaïque de l'auteur qu'un livre écrit en français contemporain paraît mièvre et sec comme un coup de trique après ce langage fleuri, imagé, « gaussant » et goulayant comme un bon vin. C'est en tout cas ce qui m'est arrivé en refermant à regret « la Pique du jour » que je considère comme le plus réussi et le plus achevé (hélas !) de la série.

* *« La Pique du jour » par Robert Merle, Plon.*



Roger Ikor.

Pascal Lebrun

EPIQUE

Du feu de Dieu

Suivant les traces des « vrais » historiens que sont Régine Pernoud, Jacques Le Goff ou Georges Duby, la romancière Jeanne Bourin poursuit, tout feu, tout flamme, sa réhabilitation du Moyen Age.

Après « la Chambre des dames », un Autant en emporte le vent au XIIIe siècle, Jeanne Bourin, appuyée sur une solide documentation et emportée par un talent de narratrice plébiscitée par les lecteurs, remonte encore plus loin dans le temps et s'installe dans ce siècle de fer que fut le XIe siècle. Entreprise téméraire qui ne manqua pas de susciter l'aigreur de certains « spécialistes » jaloux qu'on puisse aborder une époque mal connue sans en référer à leurs lumières. Comme si Alexandre Dumas avait dû consulter l'expert de service avant d'écrire « les Trois mousquetaires » !

Car il s'agit bien, sous la plume alerte de Jeanne Bourin, d'une épopée médiévale — encore que ses sources historiques soient autrement plus sérieuses que celles de l'auteur de « la Dame de Montsoreau » — mettant en scène une foule de personnages pris dans les filets d'une vie quotidienne difficile certes, mais où le sens de la fête, une foi brûlante et une certaine profusion due à la « rareté » relative de l'homme renvoient aux oubliettes de l'histoire la légende de l'obscurantisme propre au Moyen Age.

Hymne à l'amour conjugal, « le Grand Feu » commence par l'incendie d'un donjon de bois en pays angevin où Isambour sera sauvée par son futur mari le Normand Berthold, se prolonge par la grande flamme de la passion entre époux, couve au domaine dit du Grand-Feu où Berthold exerce la profession de verrier, culmine avec l'enfer de la jalousie et les braises de la passion coupable que le mari éprouve pour la fiancée de son fils aîné, agonise enfin lorsque les deux époux réconciliés cheminent vers un lieu de pèlerinage, atteints l'un et l'autre d'une maladie incurable, le feu de Saint-Antoine.

Le bonheur de lire Jeanne Bourin réside dans ce souci du détail quotidien, quasi charnel, qu'elle met à décrire les repas, les jardins, les ateliers, les étoffes... on s'y croirait. Et qu'importe si Adèle de Blois, fille de Guillaume le Conquérant, avait deux centimètres de moins que le personnage mis en scène par la romancière ! Un écrivain qui a du souffle et l'appétit de vivre, on en redemande.

* *« Le Grand Feu », par Jeanne Bourin, la Table Ronde.*

© Fondation Jean-Jaurès

UN PRODUCTEUR AMERICAIN AU CINEMA EUROPEEN : "AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA"

A Cannes, Fabian Gastellier a rencontré un grand méchant producteur américain. David Bombyk est en réalité un très gentil jeune homme, courageux producteur de « Witness », tout à fait désolé de la déconfiture du cinéma européen mais pas décidé pour autant à lever le petit doigt pour l'aider.

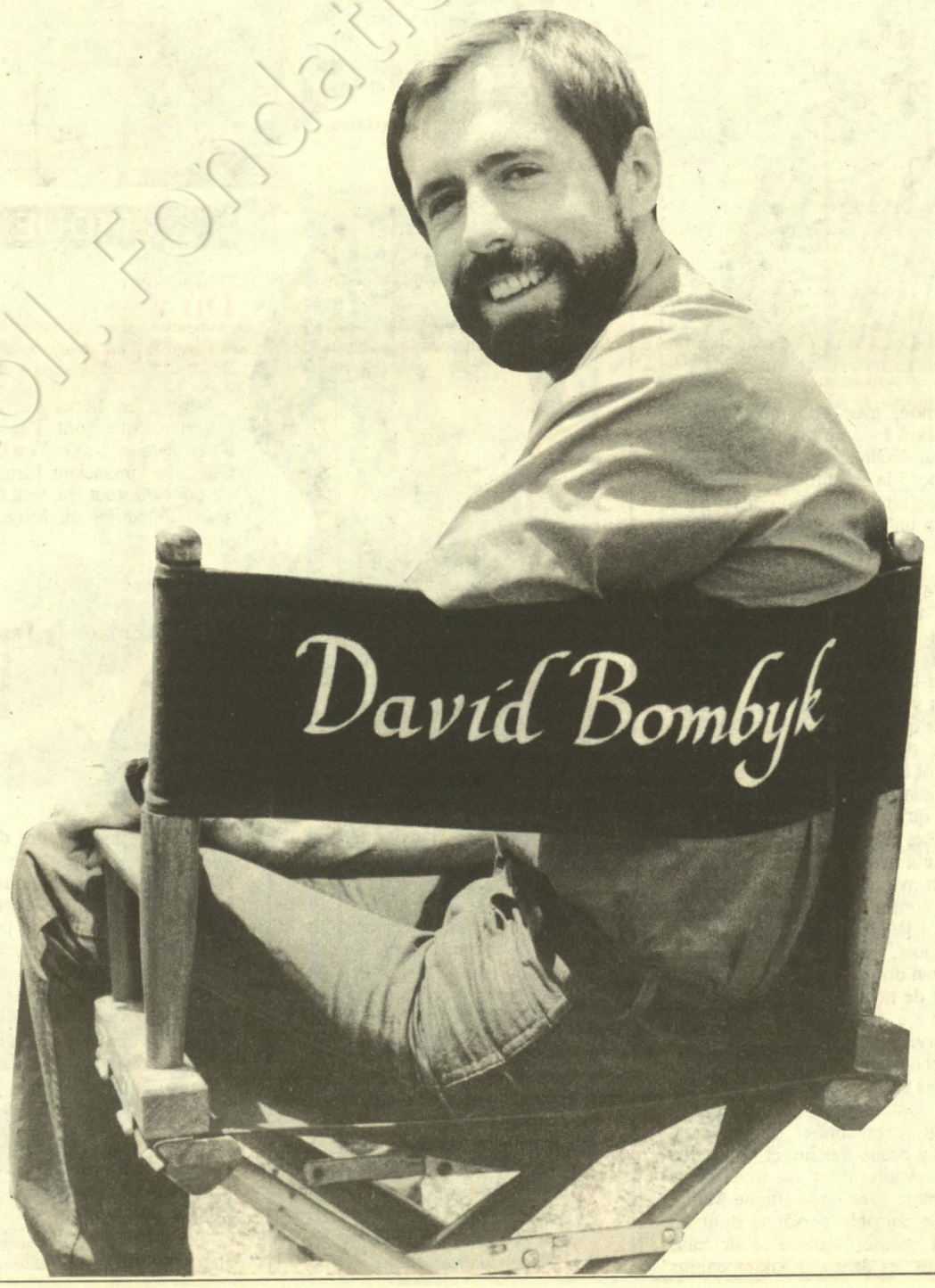

« WITNESS », c'est lui. Et lui c'est David Bombyk, un tout jeune et fort brillant producteur californien. Heureux « découvreur » de ce scénario mis en scène par Peter Weir qui fait actuellement un tabac aux Etats-Unis, David Bombyk fait aussi partie de la grosse machine de production hollywoodienne, celle qui nous paraît tellement forte, tellement dure et implacable que nous pensons souvent qu'elle risque de briser définitivement le cinéma européen par son omniprésence sur tous les terrains et tous les écrans.

« America first », on connaît le syndrome de protectionnisme de l'Oncle Sam. Face à un septième art italien, allemand et britannique déjà disparus ; face à un Hexagone fragile, que comptent faire les inventeurs d'« E.T. » ? Depuis deux années, au moins, ils ne nous boudent plus. Dès Cannes 84, Jack Valenti, le redoutable président de l'association des grands studios américains, avait tenu à montrer qu'il se rapprochait de la France — et, par extension, de l'Europe dont nous sommes un peu le porte-drapeau en ce domaine. Cette année, les pourparlers ont repris, toujours à l'ombre du Bunker. C'est que l'enjeu est de taille : la survie ou la mort. Sur le sol américain, en ce moment, la présence étrangère est réduite à une portion congrue qui pourrait bien disparaître si l'on n'y prend pas garde des deux côtés de l'Atlantique. En mai dernier, Jack Valenti a promis une chose : l'Amérique va investir dans la création de salles de cinéma, notamment en Grande-Bretagne et revoir de près sa politique de soutien à la présence du cinéma français sur son terrain. Rendez-vous est pris entre Européens et Américains pour reparler de tout cela à la rentrée.

Entre-temps, avec entre autres la réunion des ministres de la Culture européens le 28 mai, l'Europe va tenter de recoller ses morceaux et de panser ses plaies. Toujours à Cannes, Jean-Jack Queyranne, au nom du Parti socialiste, a rappelé l'urgence de telles mesures : « Dans les prochaines années, a t-il dit, le cinéma comme l'audiovisuel sera européen ou ne sera pas. » Précisant par ailleurs que « notre industrie du cinéma ne peut envisager son développement qu'avec l'organisation d'un Marché commun européen fondé sur la coopération et l'établissement de règles de réciprocité entre les différents pays ». « Seul ce marché, devait-il conclure, peut réunir les ressources qui permettront de produire des films à budgets élevés. » Et de qualité, cela va de soi...

Un pour tous, tous pour un ? Peut-être. Mais David Bombyk nous explique pourquoi et comment, aux Etats-Unis comme en Europe, le pari de la qualité est devenu un pari difficile.

« L'UNITE » : David Bombyk, vous êtes un jeune producteur américain et l'on vous doit, entre autres, le succès de « Witness » de Peter Weir, film numéro un au box-office des Etats-Unis, mais aussi œuvre sensible, ne ressemblant en rien à la production américaine courante que l'on croyait seule capable de faire des entrées. Est-ce que cela signifie que Hollywood est en train de modifier ses habitudes et ses goûts ?

DAVID BOMBYK : Je sais que l'Europe a une vision figée de l'univers hollywoodien. Les producteurs obèses à gros cigares qui roulent au volant de voitures de six mètres de long. C'est une image de légende ! Pourtant, la production cinématograhique américaine, même si elle est en constante mutation, a bien cette apparence centenaire et inébranlable. Nous vivons toujours à l'heure des grands studios qui connaissent des hauts et des bas suivant les années et les succès ; affirment leur pouvoir ou bien se font racheter par des sociétés plus solides. Dans le même temps, nous voyons naître des producteurs indépendants qui se font un nom sur un « coup » et dont l'avenir dépend des réussites suivantes.

— Mais est-ce qu'un petit producteur indépendant a une chance de faire ce qu'il veut et qui pourrait être, disons, un film d'auteur sans vedettes ?

— Il existe un cinéma pauvre et ambitieux tout à la fois, mais il faut reconnaître que ce type d'aventure est ce qu'il y a de plus difficile à réaliser. Personnellement, en compagnie d'Ed Feldman pour la Paramount, je viens de terminer un film de Joe Dante, le metteur en scène des « Gremlins », qui relève du genre fantastique et a coûté la bagatelle de 23 millions de dollars. Eh bien, croyez-moi, il est plus facile d'amener Joe Dante et de réclamer une pareille somme que de tenter d'imposer un inconnu dont le projet ne nécessiterait que 500 000 dollars. La raison, c'est que les grands studios — ou Major Companies — qui détiennent le pouvoir de l'argent, ont peu envie de s'engager dans une aventure qui leur paraîtra confidentielle. Ils marchent à ce qui marche, et ce qui marche ce sont les sujets d'aventure, de science-fiction ; les films à grand spectacle. Parce que la majorité du public de cinéma, chez nous, est composée d'enfants et d'adolescents et qu'ils réclament ce genre de produit : « les Aventuriers de l'Arche perdue », etc.

— D'où, curieusement, cet apparent paradoxe : plus vous proposez un sujet « géant », moins vous faites peur ?

— Le gigantisme les rassure, c'est certain; Car le gigantisme peut aller de pair avec la notion d'événement, qui est le déclic de la production américaine. Les seuls films à budget modeste que l'on parvient à faire sans problèmes sont les « Sex comedies » parce qu'elles visent un public précis et fidèle que l'on peut évaluer à l'avance.

— Les marginaux n'existent pas...

– N'allons pas jusque-là. Un cinéaste comme Woody Allen, très apprécié, travaille dans des conditions que l'on peut qualifier de « marginales ».

– Et un John Cassavetes ?

– L'exemple parle hélas de lui-même : Cassavetes tourne peu et ne trouve pas facilement d'argent pour ses tournages. Mais Cassavetes n'a pas le succès de Woody Allen.

– Est-ce que tout cela revient à dire qu'aux Etats-Unis, pour le moment, l'entreprise cinématographique est obligatoirement condamnée au succès ?

– Lorsque votre budget dépasse les 20 millions de dollars, il est certain qu'il est préférable d'avoir du succès. Pourtant, cette règle ne régit pas tout le paysage de la production américaine. J'en veux pour preuve l'équipe de la Paramount avec laquelle j'ai travaillé et celle de la Disney Production avec laquelle je viens de signer pour un projet. Toutes deux sont les premières à reconnaître qu'il n'existe aucune recette réelle vous assurant d'un succès. Un film très cher possédant une prestigieuse affiche peut sombrer dans le néant, et une œuvre apparemment incolore peut faire un malheur. C'est pourquoi les deux sociétés que j'ai citées sont prêtes à prendre des risques de façon à avoir la gamme de films la plus étendue qui soit. Hollywood n'est quand même pas un monde de bornés ! Ces gens-là savent être éclectiques. Et puis, reconnaissons-leur une qualité : celle de toujours prendre le talent en considération. Si un film très en

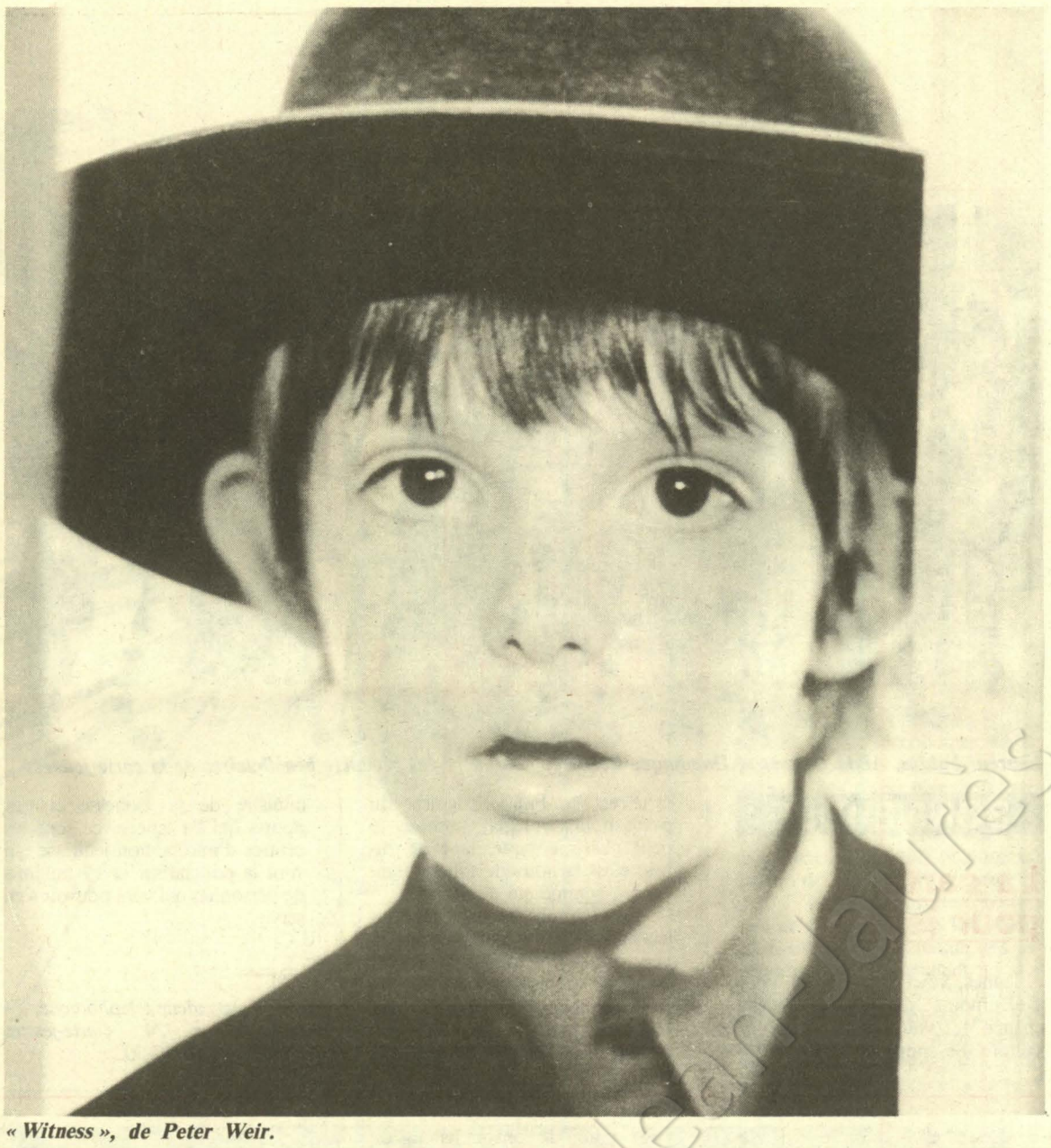

« Witness », de Peter Weir.

"Mais si le talent est nécessaire... même à Hollywood"

vogue est quand même un film bâclé, son auteur n'aura pas tellement facilement les moyens d'une autre réalisation, alors qu'un metteur en scène talentueux dont l'œuvre n'aura pas percé aux box-office se verra très vite offrir les moyens de sa seconde chance. Oui, le talent est nécessaire, même dans une époque d'argent.

– Ce raisonnement n'est-il pas un peu contradictoire ? Dire que Hollywood reconnaitra toujours le talent et savoir que Hollywood ne se mobilise pas pour aider Cassavetes – toujours lui – dont le talent est unanimement reconnu, ne serait-ce que par les prix qu'il a obtenus.

– Là, les choses se compliquent. Cassavetes poursuit un chemin très particulier, solitaire, en dehors de toute notion d'audience, de profit. Or Hollywood, même dans ses gestes d'aide aux créateurs non plébiscités par le public, pense en termes de profit. Le talent, certes, mais pas le talent contre toute espérance ! En plus, mais le débat est ici plus délicat, je ne crois pas qu'un cinéaste tel que lui soit fait pour les grosses machines et les budgets importants, éléments qui sont toujours contraignants. Fassbinder était du même genre.

– Dans la zone du « possible », c'est-à-dire à mi-chemin entre les films à grand spectacle et le cinéma expérimental, on trouve « Witness ». Un sujet pas tellement évident, une réalisation qui va contre la mode. Et pourtant, « Witness » existe et Hollywood l'a produit.

– C'est moi qui ai découvert le scénario de « Witness » et je peux dire que j'en suis tombé amoureux. Tout en ignorant si c'était une histoire commerciale qui pouvait toucher le public. Le producteur avec qui je travaille, Ed. Feldman, a accepté de monter l'affaire et nous avons acheté les droits. Après seulement, nous avons appris que ce scénario datait de trois-quatre années et qu'il avait déjà été refusé par toutes les importantes compagnies au moins trois fois ! Mais nous y avons cru. Et puis, nous sommes parvenus à intéresser Harrison Ford.

– Voilà l'atout majeur pour allécher les studios ?

– Bien évidemment. Ecore que le projet a essuyé pas mal de refus de part et d'autre en dépit de l'accord de Harrison Ford. Parce qu'on trouvait l'histoire austère, pas à la mode.

– Il n'y a pas que le sujet de « Witness » qui aille à contre-courant de la mode américaine actuelle, il y a également la façon de filmer de Peter Weir. Dans le « Nouvel Observateur », Michel Mardore a écrit à ce sujet : « Witness » est un film plus militant qu'on ne pense ; il manifeste pour un type de cinéma plus menacé qu'on ne croit. Bientôt nous devrons nous serrer les coudes autour de gens comme Peter Weir »...

– Je crois que c'est l'exacte vérité. « Witness » tel qu'il est sur les écrans est un choix délibéré de notre part à tous. Aujourd'hui, la vogue voudrait que l'on filme à cent à l'heure, de façon agressive avec une bande-son omniprésente de musique rock. Et puis aussi, étant donné le scénario de base que nous avions, nous pouvions introduire plein de scènes de violence ; nous pouvions jouer plus fortement la carte de la sexualité dans les rapports entre Harrison Ford et Kelly Mac Gillis... Au lieu de quoi nous avons choisi avec Peter Weir de demeurer en deçà de ces possibilités ; de ne pas céder aux éléments « mode » fleurant bon l'air du temps. Nous avons vu juste puisque cette « discrétion » a joué de façon positive dans le film, car ce qui est excitant, en définitive, c'est que bien des choses sont suggérées et non pas explicitées. « Witness », c'est le contraire du cinéma coup de poing, c'est du cinéma plus sensible, plus émotionnel.

– Courageux ! Et c'est un énorme succès aux Etats-Unis.

– Enorme. Bien sûr, ce n'est pas « le Flic de Beverly Hills », mais nous dépassons « Amadeus », « La Route des Indes. » En fait, pour les sorties 85, nous sommes les premiers avec environ 60 millions de dollars de recettes ! Or un film comme « Witness », qui s'adresse à un public adulte, pouvait être un succès honorable comme « Verdict » ou « Silkwood », mais de là à exploser ! Pour notre budget – 11 millions de dollars, ce qui est élevé pour vous mais moyen pour nous –, un chiffre d'affaires de 30 millions de dollars nous aurait déjà comblés !

– Et si nous abordions un tout autre problème, celui du malaise cinématographique européen. Jack Valenti, président de l'association des grands studios américains, a été décoré par Jack Lang. Indépendamment de la cérémonie, on peut estimer que les pourparlers ont été bon train.

Est-ce à dire que les Etats-Unis s'inquiètent de notre sort ?

– Hélas, pour la majorité des Américains, il faut savoir que le protectionnisme l'emporte sur toute autre considération. Certes, le marché européen est en train de s'écrouler. Pour des raisons diverses dont la hausse du dollar. Mais dans les recettes mondiales, pour nous, seulement 19 % proviennent des marchés non américains contre 81 % ! Ce qui se passe, c'est que vous traversez une phase de transition. Le passage médiatique

Harrison Ford, « l'atout majeur ».



va exploser chez vous comme il a explosé chez nous. Travaillez pour que, si vous deviez perdre des spectateurs côté cinéma, vous puissiez en gagner de nouveaux dans les réseaux câble, vidéo, etc.

– Oui, mais jusqu'à présent les Major Companies américaines ont toujours refusé de vendre les gros succès américains à Canal Plus...

– Parce qu'ils résistent tant qu'ils peuvent, espérant que la multiplication des télévisions privées en France fera monter les prix. C'est la loi du marché, il faut la comprendre.

– Est-ce que ce raisonnement signifie que les Américains sont prêts à abandonner l'idée des salles de cinéma européennes au profit du marché vidéo ?

– Ne faisant pas partie de la distribution, j'ai du mal à répondre, mais ce qui me semble logique, c'est d'agir comme nous le faisons. La transformation du paysage médiatique est une chose que personne ne peut empêcher, alors il faut faire avec. Aux U.s.a., nous faisons avec. Notamment en finançant la production cinématograhique grâce aux droits accordés aux réseaux câblés. Les sociétés de câble participent dès la première phase à la mise en œuvre d'un film. C'est une nouvelle source d'argent. La morale de l'histoire c'est qu'il faut toujours essayer de transformer les révolutions en avantages.

– Mais l'exemple italien...

– Je sais qu'en Italie, pour répondre aux besoins des téléspectateurs de toutes ces diverses chaînes, ils n'ont offert que de vieux fonds de tiroir. Mais je ne pense pas que les gens se contenteront de cela à l'avenir. Lorsqu'ils auront vu « la Strada » cent fois et se seront gavés de westerns de troisième série, ils s'indigneront et réclameront des produits neufs et de qualité.

– Qu'est-ce que vous attendez, vous, Américains, du cinéma étranger – et principalement européen – sur votre territoire ? Sa percée, jusqu'à présent, représente environ 1 % sur les écrans américains.

– Je constate une chose, qui existe à présent et n'existait pas il y a seulement dix ans : à savoir qu'il y a réellement une place aux Etats-Unis pour les films étrangers. Une place très petite, mais qui a fait son trou. Lorsque je suis arrivé à Los Angeles, il y a neuf ans, on ne trouvait que quelques salles spécialisées dans l'exploitation des films étrangers. A présent, ce chiffre s'est multiplié par 5. Dans les grandes villes, le cinéma non américain a trouvé son public. Qui ne sera jamais le grand public, ne rêvons pas !

Ce que nous apprécions, pour autant que je puisse en juger, c'est ce qui ne ressemble en rien, ni de près ni de loin, à ce que Hollywood peut faire. Les imitations de cinéma américain, par les Européens, ça ne passionne pas le public américain. « Diva », par exemple, qui a fort bien marché, est un film qui avait eu l'intuition de ce qui allait être la mode, mais que personne avant Beineix n'avait songé à inclure dans un film.

– Pensez-vous que cette petite enclave du 1 % peut s'élargir ?

– Non. Je dois reconnaître que les Américains ne brillent pas par leur soif de connaissance du monde extérieur. Ce n'est pas un peuple follement curieux ; les individus se passionnent surtout pour ce qui les entoure et les distances sont telles que les Américains, bien souvent, perdent de vue l'impression qu'il existe d'autres pays... Mais ne soyez pas trop pessimistes pour autant ! ●

Vie moderne

PAR DENIS DANGAIX

ARNAQUE

La sous-dose en barquette

250 grammes de ceci, 50 grammes de cela, la barquette ou le sachet ne pèse pas forcément son poids indiqué. C'est le Laboratoire coopératif qui le dit. Et le prouve. Dans son dernier numéro (n° 162), le bimestriel part à la chasse et au contrôle des poids. Coucou le paquet de beurre, surprise le filet de pommes de terre, la balance est intraitable. La seule chose qui augmente, ce sont les prix. Si vous souhaitez connaître les dessous de la barquette, les complexités du contrôle statistique et, joie, les réglementations qui existent, lisez ce numéro. Vous aurez de quoi vous payer une bonne sous-dose.

** « Laboratoire coopératif », n° 162 ; 16, rue Maignan-Larivière. Tél : 416-08-23.*

L'O.i.v. veille

Du 17 juin au 6 septembre, le secrétariat d'Etat chargé de la Consommation mènera, pour la troisième année consécutive, l'opération interministérielle vacances. L'O.i.v., qui associe 14 départements ministériels, « contribue à empêcher les abus dont pourraient être victimes les consommateurs pendant la période estivale ». Sécurité alimentaire, prix, prestations de services liées aux vacances, eaux de baignade, l'O.i.v. veille. Dans chaque département, un numéro de téléphone annoncé par voie d'affiche sera mis à la disposition des usagers. Bonnes vacances.

RADIOS

La Rochelle en F.m.

C'est parti depuis le 30 mai, La Rochelle ouvre sa cité au quatrième Festival de la F.m. Durant quatre jours, radioteurs et professionnels de la communication vont refaire le monde des nouveaux médias. Echanger leurs recettes, leur look et carnets d'adresses et attendre les prix décernés par quelques jurys mobilisés. La Rochelle, quatre jours de fête dans et autour de la Maison de la culture du Centre-Ouest. Fans de radios, de télés privées ou de télématique, à vos antennes !

Maison de la culture de La Rochelle et du Centre-Ouest. 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, 17025 La Rochelle Cedex. Tél : (46) 41-37-79.



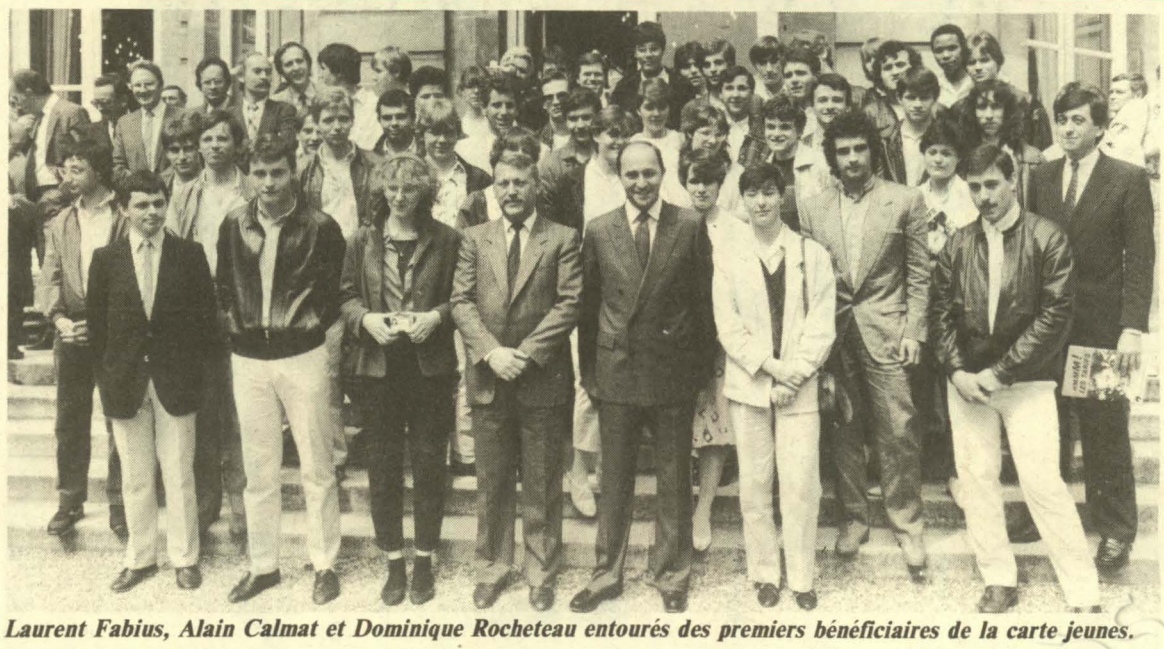

Gamma

Laurent Fabius, Alain Calmat et Dominique Rocheteau entourés des premiers bénéficiaires de la carte jeunes.

BONNE IDEE

La carte pour jeunes

Jeunes, voici votre carte. Vous avez moins de 26 ans (quelle chance !), vous êtes fous de culture, de sports et de loisirs, la carte est là. Finie l'angoisse du porte-monnaie léger, terminé le petit plaisir compté, la carte-jeunes, c'est la nouvelle folie « branchée », comme qui dirait...

Dès le 3 juin prochain, tous les jeunes Français et jeunes étrangers pourront se précipiter dans 6 000 points de vente. Pour 50 francs, la carte donne droit à de nombreuses réductions (de 5 à 50 %). La carte-jeunes, c'est Alain Calmat, le ministre de la Jeunesse et des Sports qui l'a lancée, ce sont les centres d'information jeunesse qui vont la populariser et 19 millions de personnes qui vont pouvoir s'en servir.

** Un répondeur téléphonique, 24 heures sur 24. Carte-jeunes conseils : 250-30-30.*

FONCTIONNAIRE

Ça baigne !

Il est compétent, rapide d'exécution. Accueillant et, quant à la qualité du service... nickel et tout, et tout, De qui s'agit-il ? Du fonctionnaire. Ce tableau idyllique du « vulgarus fonctionnarus » ou « homme d'administration » est l'œuvre de l'Afoc, l'association de consommateurs de la centrale d'André Bergeron. Il est en première ligne, le bougre. Le poids, la lenteur administrative, la lourdeur des textes, ce n'est pas lui. Derrière le guichet, il représente. Alors, pourquoi le rendre fragile ? Pourquoi lui lever son anonymat ? interroge l'Afoc. Stratégie inadaptée, répond-elle. Si elle fait les questions et les réponses, on ne s'en sort plus.

Afoc, tél : 539-22-03.

LOGEMENT

Vive la sociale...

La Confédération nationale du logement (C.n.l.) invite les locataires et accédants à la propriété à retrousser leurs manches. Et, en cette matière, ce n'est pas l'ouvrage qui manque. Pour la C.n.l., 1985 doit être l'année de la mobilisation. Abroger la loi du 3 janvier 77 (sur la réforme du financement du logement), accroître la politique sociale du logement, modérer les hausses de loyer en 1986, maîtriser les charges... le catalogue est aussi long qu'un discours de remerciements. En bref, la C.n.l. appelle « à la sociale »... Une sociale locative, bien entendu.

** C.n.l. 857-04-64.*

BELLE OCCASE

Garagistes et contrôleurs

Depuis le Conseil des ministres du 10 avril 1985, à la demande de Paul Quilès, ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports, les voitures d'occasion de plus de 5 ans d'âge doivent subir, lors de transactions, un contrôle obligatoire. Une très bonne chose, ont affirmé en chœur les associations de consommateurs... Mais un souci, poursuit l'Asseco-C.f.d.t. « Il est nécessaire, précise l'Asseco, que les centres de contrôle soient totalement indépendants des constructeurs, des professionnels de la réparation et des marchands de contrôle. Sinon, est-ce que les garagistes ne vont pas forcer la dose... puisqu'ils pourront être aussi contrôleurs ? » Encore « des » qui vont se sentir malaimés.

Asseco-C.f.d.t. 245-92-29.

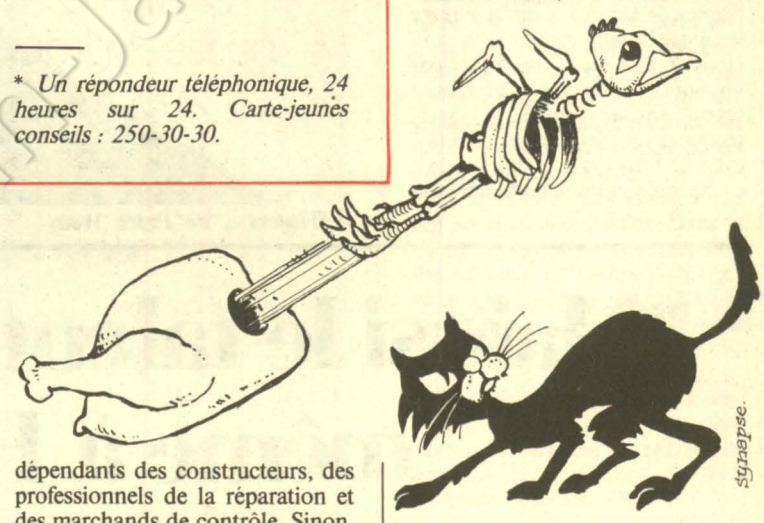

Synapse.

CONDITIONNEMENT

Volaille irradiée

Ionisez... il en restera bien quelque chose. 35 000 tonnes de nourriture en 1983, un peu plus aujourd'hui, la technique de l'ionisation des denrées alimentaires continue sa progression. La dernière en date autorisée à subir le traitement antibactériologique : la volaille. On décontamine par le rayon, on congèle à moins 18 degrés, on emballe avec étiquette spéciale, vive l'irradiation. La mention obligatoire du label avertit : « viandes de volailles séparées mécaniquement irradiés »... Je persiste à penser que la lecture de l'étiquette peut engendrer quelques suées.

** Source : « Consommateurs Actualité », n° 464.*

HYPER-MARCHES

Le téléphone écrase les prix

Ce n'est plus de la publicité comparative, c'est du téléphone qui fait baisser les prix. C'est simple et, paraît-il, efficace. Voici Mammouth, la nouvelle race de consommateurs : « le comparateur ». Depuis le 22 mai, la chaîne de magasins a mis en place un réseau téléphonique permettant à tout « comparateur » de prévenir que telle étiquette connaît une hausse intempestive. Un coup de fil et ça baisse, génial, non ? Ce n'est pas un coup promotionnel, c'est une bonne action. « Cette opération Mammouth, affirme la maison mère, s'inscrit dans la continuité de la politique volontariste de défense du consommateur de la chaîne et place Mammouth leader en matière d'innovation commerciale. » C'est Carrefour, et Leclerc qui vont être contents !



Numéro vert : 16-05-21-21-21. Paris : 521-21-21.

FRONTIERES

Le vert est mis

Un disque vert afin d'éviter les arrêts aux postes frontières, à partir du 15 juin, ce sera chose faite. La France, l'Allemagne fédérale et les trois pays du Benelux mettent le vert aux couleurs de leurs douanes respectives. On placera ce disque sur le pare-brise, et les douaniers l'interpréteront comme un traditionnel « Rien à déclarer ». Et... à nous la route. Attention tout de même. Les services de douanes se réservent le droit d'effectuer quelques contrôles visuels. Ça vous étonne...

PRESSE

Il en a dans « la Hulotte »

Il est seul et il fait tout. Texte, dessin, administration, envoi. Il est rédacteur en chef et coursier. Pierre Déom est l'homme orchestre de la revue « la Hulotte ». Périodicité : quatre fois l'an. Tirage : 140 000 exemplaires. Abonnés : 125 000. « La Hulotte » est l'exemple de la presse associative. Pierre Déom l'avait faite pour les petits, il y a douze ans. Puis suc-

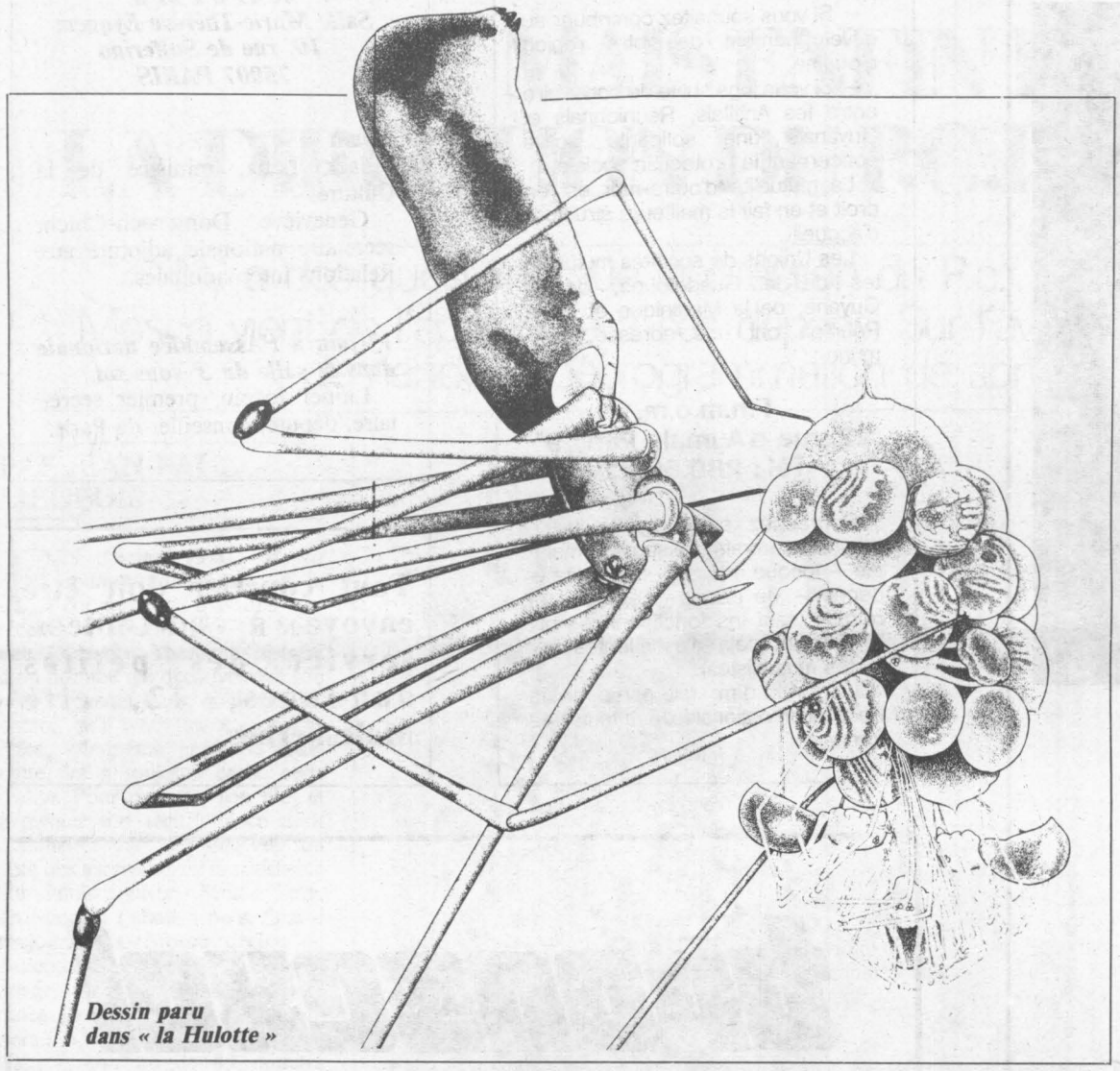

Dessin paru dans « la Hulotte »

cès, les grands s'y intéressent à tel point que ce big-boss ne fait rien pour rechercher de nouveaux abonnés. L'époque va pourtant devenir difficile. Sa commission paritaire vient de sauter. Quatre numéros l'an, c'est administrativement peu. La quantité face à la qualité. « La Hulotte » devant la toile d'araignée... superbe revue.

« La Hulotte » : 6 numéros sur 3 ans (au moins) 45 FF.
« La Hulotte » Boult-aux-Bois. 08240 Buzaucy.

Les enfants et « nous »

« Nous », le magazine de la Confédération syndicale des familles (C.s.f.), publie un hors-série sur le vaste sujet des enfants. Education, santé, quotidien... l'itinéraire du bambin est pris en charge tout le long du numéro. Regard d'adulte, interrogation de spécialistes, mais aussi témoignages d'enfants, les 100 pages constituent une richesse. De plus, c'est marrant et bien fait. Des petites choses comme ça qui font plaisir.

« Nous », hors-série n° 2 : « les Enfants »... C.s.f. Tél : (1) 241-33-99.

NATURE

Les protecteurs en congrès

Media, communication, marketing... la dernière assemblée générale de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (F.f.s.p.n.), réunie à Grenoble le week-end dernier, s'est tenue sous le signe « mode » de notre époque. Informer, faire connaître, populariser devient donc la tâche prioritaire des protecteurs de la nature. Comment ? la question est délicate. La F.f.s.p.n. étant riche de diversité, une technique communicative globale devenant problématique. Le congrès a ronronné, ne réagissant que mollement aux interventions à caractère nombriliste de certains délégués. Seuls moments de « vie », la foire du matériel pédagogique de nature – des stands colorés, des images magnifiques, des brochures, livres et manuels multiformes – et l'arrivée « maintenant habituelle » de Huguette Bouchardeau. Une ministre en forme venant répondre aux traditionnelles questions-réponses de la salle. Seul moment de rigolade, quand le « groupe Ours » remit à Huguette Bouchardeau un animal en peluche.

SECURITE ROUTIERE

Des initiatives tous azimuts

Comme promis par Paul Quilès en août 1984, le colloque sur la Sécurité routière s'est tenu. Un colloque qui porte bien son intitulé, « Nouvelles initiatives », car il a été riche en propositions. Les premières ont trait à la responsabilisation des assurés. Et au premier chef à la formation des jeunes. Partant du constat que les jeunes représentent un sur-risque, les assurances leur appliquaient jusqu'à présent une surprime. Mais cette surprime est pénalisante. La formation coûte cher, l'achat d'une voiture aussi. Les jeunes sont donc tentés par une formation à la hâte et par des véhicules d'occasion qui sont loin d'offrir toutes les garanties de sécurité. D'où l'idée émise par certaines compagnies de lier la tarification à la formation : une minorisation de la surprime pourrait être envisagée, des avantages financiers consentis à ceux des jeunes qui s'engageraient à peaufiner leur formation, voire aux conducteurs qui accepteraient de prendre des leçons de recyclage.

Une telle proposition pourrait déjà être mise en œuvre auprès des jeunes conducteurs ayant opté avant l'âge de 18 ans pour une expérience de conduite accompagnée pendant deux ans. L'expérience tentée actuellement dans les Yvelines et l'Essonne semble être très concluante : 400 jeunes de moins de 18 ans y ont participé ; trois seulement ont été mis en cause dans des accidents matériels, dont deux n'impliquaient pas leur responsabilité. De l'avis des parents, des professionnels et des apprentis eux-mêmes, l'expérience est non seulement formatrice mais aussi humainement enrichissante.

Du côté des assurances, aucune hostilité. Certaines compagnies sont prêtes à participer à l'implantation de circuits d'apprentissage. La sécurité est à l'ordre du jour. Certes, les compagnies y ont intérêt, mais certaines commencent à comprendre que les traditionnels dispositifs financiers ne sont peut-être pas le meilleur moyen d'y parvenir. La formation, l'information, le contrôle des véhicules, le suivi des conducteurs entrent désormais dans leurs préoccupations.

Autre préoccupation de l'Etat : la sécurité des nouveaux véhicules. L'image de la voiture change peu à peu dans l'esprit du public. Les constructeurs feraient bien d'en tenir compte : modernité et sécurité ne sont pas antinomiques. C'est pourquoi le ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports a lancé l'an dernier un « appel d'offres » auprès des industriels pour les inciter à réfléchir à des équipements nouveaux. L'électronique pourrait venir en aide aux constructeurs. Sept thèmes de réflexion : l'information routière à bord, le contrôle de la vigilance des conducteurs, l'alerte aux obstacles, la suppression des angles morts, vitesse et visibilité, alerte au verglas, alerte en cas de chute de pression des pneus.

La voiture change d'image, la route est moins meurtrière. Pour la première fois depuis 1964, le bilan du week-end pascal a été cette année inférieur à 100 morts. Un bilan encore trop lourd, mais qui permet de penser que les efforts ne sont pas vains. **P.-Y.P.**

P.M.U.

De la clarté d'abord, le picotin après

« Pour des raisons de clarté financière, le ministre ne souhaite pas s'engager sur la désignation de M. Carrus à la direction du P.m.u. » Au cabinet d'Henri Emmanuelli, on est très prudent : si le P.m.u. va mal, c'est parce qu'il faut assainir sa gestion financière. Et comme les gens qui le dirigent depuis de très longues années n'ont pas pris d'engagement allant dans ce sens, il n'y a pas de raison de les reconduire dans leurs fonctions. Sur les 27 milliards de chiffre d'affaires réalisés l'an dernier, l'Etat a prélevé 16 à 17 %, les sociétés de course 9 %. Le reste va aux gagnants.

Le P.m.u. est sur une pente déclinante depuis très lontemps, bien avant la création du Loto. Que faire pour redresser la barre ? Suffit-il de diminuer le prélèvement de l'Etat pour augmenter la part des sociétés de courses ? Sûrement pas, répond Emmanuelli : cela n'assainira pas sa gestion et le contribuable devra financer le manque à gagner de l'Etat. Le lancement d'un nouveau jeu, comme le « Jackpot », ne mettra pas davantage d'ordre dans la maison. D'ailleurs, depuis deux ans, le gouvernement a permis d'organiser plus de tiercés, a modifié à leur avantage le prélèvement des sociétés de courses et leur a accordé des facilités de trésorerie grâce à un allègement de la T.v.a. Pas d'amélioration pour autant de la situation financière.

Le P.m.u. fonctionne depuis un siècle sur un principe de transmission héréditaire de la direction. Un principe qui ne facilite pas, on s'en doute, la « clarté financière ». Deux anciens directeurs ont mélangé leurs activités au P.m.u. et leurs autres activités. Ainsi Pierre Carrus qui émargeait comme directeur à 750 000 francs par an avait des intérêts dans la société d'informatique qui a emporté, il y a quelques années, le marché de l'informatisation du P.m.u. Le gouvernement souhaitait mettre un terme à ces pratiques.

Le P.m.u. n'avait pas de personnalité juridique. Un décret de 1983 l'organisa en groupement d'intérêt économique doté de deux moyens de contrôle. Les ministres du Budget et de l'Agriculture doivent désormais donner leur agrément aux président et directeur général qui leur sont proposés par le G.i.e. Ensuite, le G.i.e. devra présenter une comptabilité consolidée. L'« affaire » a pris naissance il y a un mois lorsque le G.i.e. a soumis au ministre la nomination de Pierre Carrus et la création du « Jackpot » en renvoyant à plus tard les problèmes financiers. La réponse d'Emmanuelli était prévisible : réglons d'abord les problèmes de gestion. Si le « Jackpot » est retourné au paddock en attendant que le P.m.u. cesse de courir avec handicap, la dernière haie a été fatale à Pierre Carrus...

STEPHEN GERE



Henri Emmanuelli.

Pascal Lebrun

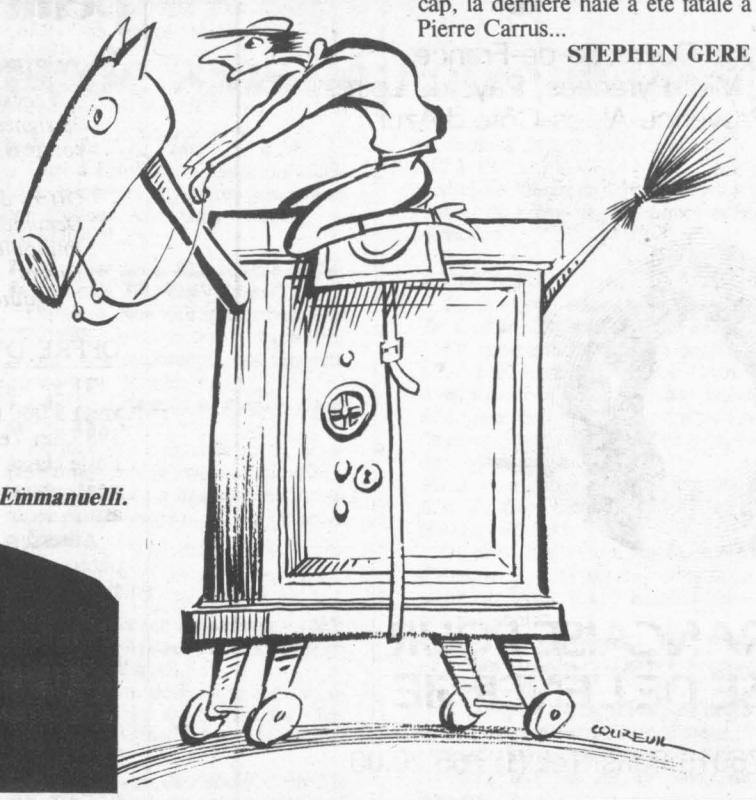

TRADITION

Gruyère : tout est dans le trou

Que serait le gruyère s'il n'était pas parsemé de trous ? Du comté, peut-être... et encore ! Cette question fondamentale se trouve au cœur d'un débat qui agite les milieux autorisés helvètes. Du gruyère sans trous, c'est comme l'emblème suisse sans croix. On ne doit pas rigoler avec ça. Si les progrès en matière de traitement du lait, en condition de manipulation et d'hygiène font que le signe de reconnaissance du fromage a tendance à disparaître, le gruyère va perdre sa réputation. Le trou doit être calibré (la taille d'un petit pois), bien dessiné et suffisamment présent pour qu'il suscite respect et... envie. L'Helvète veut être fier de son gruyère... un trou, c'est tout.

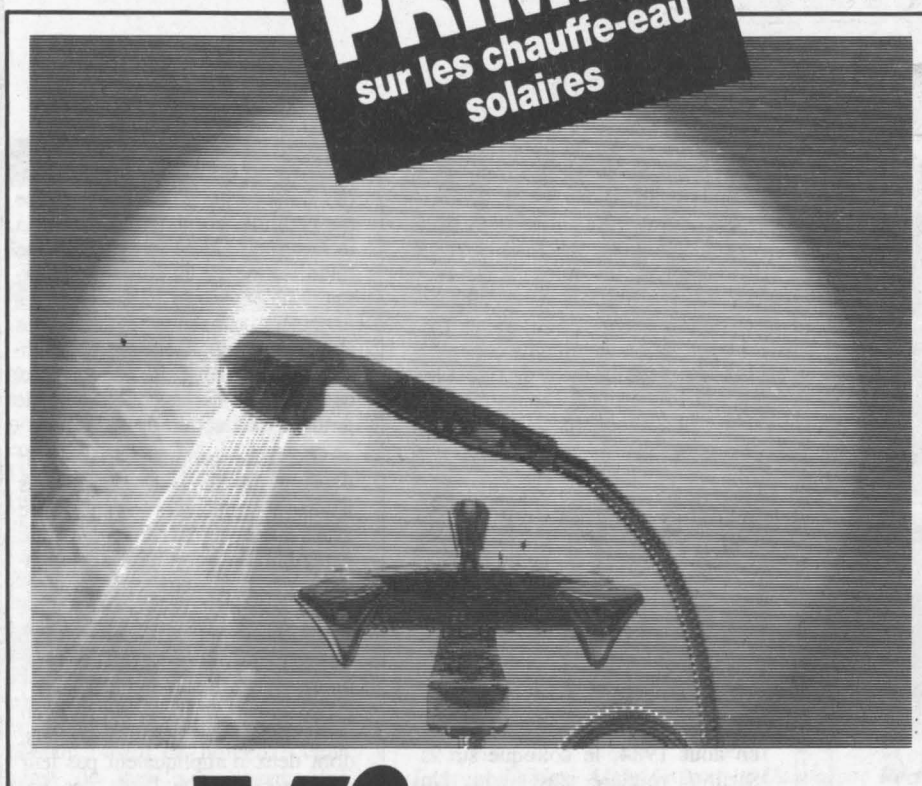

Vivez eau solaire.

1985
Des avantages financiers jusqu'à 2000 F par chauffe-eau solaire suivant les régions.

Aquitaine, Bretagne, Corse, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

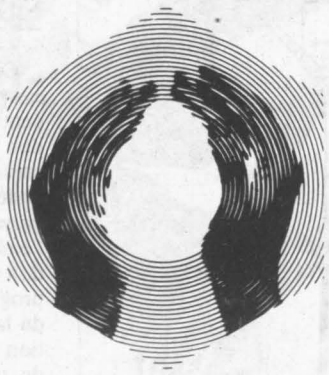

AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

27, rue Louis-Vicat, 75015 Paris. Tél. (1) 765.20.00

AJV 717

Communiqué

La Fédération nationale de la mutualité d'outre-mer s'adresse aux originaires des départements et territoires d'outre-mer vivant en métropole.

— Si vous souhaitez contribuer au développement de votre région d'origine,

— Si vous jugez utile de construire entre les Antillais, Réunionnais et Guyanais une solidarité active concernant la protection sociale,

La mutualité d'outre-mer est en droit et en fait la meilleure structure d'accueil.

Les Unions de sociétés mutualistes de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion ont une adresse commune :

F.n.m.o.m.
22, rue d'Aumale Paris 9e
Tél : 280.69.22

Regroupez sur votre mutualité tous vos contrats d'assurance maladie — longue maladie — invalidité — décès — vie décès — épargne et retraite (sauf les fonctionnaires qui bénéficient déjà d'excellentes sociétés mutualistes).

La F.n.m.o.m. fait partie de la Fédération nationale de la mutualité française.

LES ENTRETIENS DU JEUDI

de 19 h à 21 h
Salle Marie-Thérèse Eyquem
10, rue de Solferino
75007 PARIS

6 juin

Jack Lang, ministre de la Culture.

Geneviève Domenach-Chich, secrétaire nationale adjointe aux Relations internationales.

13 juin à l'Assemblée nationale dans la salle du 3e sous-sol.

Lionel Jospin, premier secrétaire, député, conseiller de Paris.

Tout courrier doit être envoyé à « l'Unité », service des petites annonces, 12, cité Malesherbes.

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :

.la création
.la gestion
.l'organisation
.le développement de leurs réseaux de transport de voyageurs.

TOUR EUROPE - 92080 PARIS
LA DEFENSE CEDEX 07
TEL : **778.16.60** TELEX : 610579

petites annonces

TARIFS

Trois lignes minimum, 28 signes par ligne, blancs compris.

	H.T.
Offres d'emploi	*30 F*
Demandes d'emploi	*20 F*
Immobilier	*25 F*
Divers	*25 F*

Ajouter 18,60 % de T.v.a.

OFFRE D'EMPLOI

31.5. Ville de Cerizay (Deux-Sèvres) 5 000 h, recrute pour le 1er août 1985 un (e) secrétaire général (e). Poste classé de 5 à 10 000 hab. Expérience exigée. Logement de fonction assuré.

Adresser curriculum vitae avec photo avant le 20 juin 1985 à Monsieur le Maire. 79140 Cerizay. Tél. (49) 80.57.11.

DEMANDE D'EMPLOI

31.5. J. h. 25 ans, électricien bât qualifié, C.a.p., 5 ans exp., cherche place Hexagone, C.v. sur demande.

Ecrire à Philippe Valery - 88, rue J.-Vidal, 46, Cahors.

Au cœur de Paris
à deux pas de la République
Pour vos conférences
vos séminaires
vos stages de formation
des salles très bien équipées
de 30 à 100 places
en rez-de-chaussée
secrétariat assuré
Renseignements sur place
SCIMA
10, rue Alibert — Paris 10e
Mme CHELOT
Tél. : 240.79.65

Organisée par la Fédération de Seine-et-Marne du P.s.
Fête de la Rose
1er et 2 juin
à Meaux
au champ de foire

Deux jours de musique (grand concert Toure Kunda) et de débats avec exposition, stands animation, forum, restauration. Halte-garderie pour enfants de 2 à 6 ans.

Intervention de Lionel Jospin à 15 h 45 le 2 juin.

© Fondation Jean Jaurès

AFFAIRE MANOUCHIAN

MAIS ENFIN DE QUOI LA DIRECTION DU P.C.F. A-T-ELLE PEUR?

Il y a des questions que la direction du P.c.f. n'aime pas entendre. Le réalisateur Mosco vient de l'apprendre à ses dépens. Sur l'avis d'un jury d'honneur, la Haute-Autorité a demandé la déprogrammation de son film «Terroristes à la retraite».

PAR JEAN-PAUL LIÉGEOIS

EN février 1980, Mosco soumet un scénario à la commission d'avance sur recettes : « Moshé Lévy, dit Maurice Lebeau ». Thème : l'histoire d'un homme qui découvre que son père s'appelait Lévy, qu'il était résistant, qu'il a été fusillé et que sa mère, elle-même ancienne résistante, lui a toujours caché cette réalité. Pour préparer son film et alimenter son récit, Mosco avait commencé par aller enquêter du côté des survivants de la résistance communiste juive. « Moshe Lévy, dit Maurice Lebeau » ne se faisant toujours pas, Mosco décide de patienter en recueillant les témoignages des rescapés de la résistance juive en France. Cela donnera : « Des terroristes à la retraite », un film de 83 minutes tourné en 16 mm, un superbe reportage historique coproduit par Antenne 2.

En avril 1983, « Des terroristes à la retraite » est choisi pour faire partie de la sélection « Perspectives du cinéma français » au Festival de Cannes. En décembre 1983, il obtient le premier prix du Festival du cinéma français de Grenoble. Malgré ces distinctions, depuis l'automne 1983, Antenne 2 avait « omis » de le programmer. Initialement, il devait être présenté dans la série « Fenêtre sur... ». Puis, il a été question d'en faire un des « Dossiers de l'écran ». Ensuite, plus rien. Placard, tiroir, oubli. Un film coproduit par la chaîne elle-même (Antenne 2), le ministère de la Culture et un partenaire privé !

Pour tenter de sortir le film des oubliettes, un groupe de résistants juifs rachète les droits d'une association qui avait mis quelques sous dans la coproduction, crée un comité de soutien et commence à faire du battage. En mars 1985, Jean-Claude Héberlé, nouveau p.-d.g. d'Antenne 2, visionne « Terroristes à la retraite » et, contrairement à son prédécesseur (Pierre Desgraupes), décide d'en programmer la diffusion : elle est fixée au 2 juin 1985 à 21 h 30.

Ouf ? C'était compter sans la direction du P.c.f. qui, dès la fin d'avril dernier, déclenche dans la presse communiste une campagne infamante contre le film de Mosco. Les articles se succèdent. Des pages entières. Des méthodes journalistiques douteuses : le 21 mai, à Antenne 2, lors d'une projection du film, devant témoins, les journalistes de « l'Humanité-Dimanche » (qui font monter la mayonnaise depuis des semaines) concèderont qu'ils ont écrit leurs articles sans avoir vu le film !

Pour calmer le jeu, Jean-Claude Héberlé saisit la Haute-Autorité qui réagit aussitôt : le 24 mai elle publie un communiqué indiquant qu'elle avait constitué « un jury d'honneur sur l'avis duquel elle prendra sa décision ». Composé de résistants incontestables (Claude Bourdet, Guillain de Bénouville, Henri Noguères, Lucie et Raymond Aubrac, etc.) ce jury est celui-là même qui avait déconseillé en 1984 aux trois chaînes de télévision du service public de diffuser un film de Jacques Bal sur



Mélinée Manouchian avec des photos de jeunesse de son mari Missak et d'elle-même.

Klaus Barbie, où l'avocat Jacques Vergès accusait la résistance gaulliste d'avoir livré Jean Moulin à la Gestapo...

Après avoir pris connaissance de l'avis de ce jury, la Haute-Autorité a décidé de demander à Antenne 2 de ne pas diffuser le film, ce qui constitue une forme d'atteinte à la liberté d'expression ou, pour appeler un chat un chat, une censure. Car, si le P.c.f. considère qu'il est mis en cause par le film, il a la possibilité d'obtenir un « droit de réponse » : la loi de 1982 sur la communication audiovisuelle le lui accorde ; il en a déjà usé, notamment pour « la Guerre en face »...

Alors, pourquoi tout ce barouf ? Pour répondre à cette question il faut en venir au sujet même du film, un sujet qui embarrasse (et depuis longtemps !) la direction du P.c.f. Que raconte Mosco dans « Terroristes à la retraite » ? Une page trop souvent occultée de l'histoire de France récente : une page qui a été écrite, entre 1941 et 1945, avec le sang de centaines d'étrangers... Quelques dates précises suffiront à situer cette page.

En juillet 1941, le P.c.f. décide de se lancer dans la lutte armée contre l'occupant nazi. En mars 1942, les formations de combat du P.c.f. sont regroupées au sein d'une organisation contrôlée par la direction clandestine du parti : les francs tireurs et partisans français (F.t.p.f.). Au cours de la deuxième quinzaine de mars 1942, sont créés les détachements F.t.p.-M.o.i. (Main-d'œuvre immigrée) de la région parisienne ; le premier détachement est composé de Roumains et de Hongrois (à 90 % juifs), le deuxième de juifs (surtout des Polonais), le troisième d'Italiens, le quatrième d'Espagnols et d'Arméniens. Dès la fin de mai 1942, les groupes F.t.p.-M.o.i. vont multiplier les actions, les attentats contre l'occupant. Ce sont les témoignages des survivants juifs de la M.o.i. que Mosco a enregistrés pour « Terroristes à la retraite ».

Le 17 mars 1943, Missak Manouchian participe à sa première action dans les rangs des F.t.p. A la mi-avril 1943, plusieurs dirigeants de la M.o.i. sont arrêtés. A la mi-juillet 1943, les F.t.p.-M.o.i. sont réorganisés en deux groupes : les « dérailleurs » (sabotage de trains) sous le commandement de Boczov, l'équipe spéciale sous le commandement de Manouchian. A la fin de septembre 1943, Manouchian devient le responsable militaire de tous les F.t.p.-M.o.i. de la région parisienne ; le responsable politique en est alors un certain Davidovitch. Le 20 octobre 1943 Davidovitch est arrêté et parle. Du 13 novembre au 7 décembre 1943, 67 combattants des F.t.p.-M.o.i. seront arrêtés. Parmi eux, le 16 novembre 1943, à la gare d'Evry-Petit-Bourg, Missak Manouchian et Jean Epstein (patron des F.t.p. de la région parisienne). Comment, racontant les exploits de la M.o.i., Mosco aurait-il pu éviter de parler de Manouchian ?

Au début de décembre 1943, Davidovitch, relâché par la police, reprendra contact avec les F.t.p.-M.o.i. ; il sera exécuté par eux pour trahison. Du 18 au 21 février 1943, 23 combattants de la M.o.i. seront « jugés » à l'Hôtel Intercontinental. Ils seront exécutés au Mont Valérien le 21 février dans l'après-midi. Parmi eux : Missak Manouchian. On retrouvera son nom sur la fameuse « Affiche rouge », son nom parmi d'autres : Manouchian, Rayman, Elek, Boczov, etc. Comment Mosco aurait-il pu faire son film sans parler de l'arrestation et de l'exécution de Manouchian ? Pouvait-il passer sous silence la dernière lettre de Missak Manouchian à Mélinée, sa femme ? Cette lettre où il écrit à Mélinée : « Marie-toi avec quelqu'un qui puisse te rendre heureuse... ». Cette lettre où il dit : « Je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal ou qui ont voulu me faire du mal, sauf à celui qui nous a trahis pour racheter sa peau et ceux qui nous ont vendus. »

Terrible phrase. Et fort gênante. « Celui qui nous a trahis », c'est Davidovitch. Mais « ceux qui nous ont vendus », qui est-ce ? Depuis le 21 février 1943 Mélinée Manouchian essaie de savoir, de comprendre. Depuis des années elle pose la question, publiquement, et en privé aux dirigeants du P.c.f. Personne n'a jamais voulu lui répondre. Mosco avait-il le droit de faire un film sur les héros de la M.o.i. en éliminant la question de Mélinée Manouchian ? Qui a « vendu » Manouchian ? La direction du P.c.f. n'aime pas cette question. Elle a toujours refusé de répondre à Mélinée.

Il y a quelques mois, Mélinée Manouchian m'a raconté : « Un jour, sur la tombe de Manouchian, j'ai demandé des comptes à Georges Gosnat, dirigeant du parti. Je lui ai posé cette question : « Pourquoi n'avez-vous pas donné suite au souhait de Manouchian qui voulait que les traîtres soient punis ? » Il ne m'a pas répondu. Un autre jour, je lui ai reposé la même question en présence de Paul Laurent. Gosnat s'est tourné vers Laurent et lui a demandé : « Mais qu'est-ce qu'elle a contre moi Mélinée ? » Je n'ai pas eu d'autre réponse. »

Qui a « vendu » Manouchian ? Dans le film de Mosco, l'historien Stéphane Courtois explique que la direction du parti n'a pas « vendu » Manouchian et ses camarades, qu'elle leur a simplement refusé de se replier en zone sud bien qu'elle les sache pistés par la police : « Le P.c.f. maintient le groupe Manouchian. Il le sacrifie à l'intérêt du parti. » Manouchian n'a donc pas été « vendu », il a été « sacrifié ». Ça, la direction du P.c.f. considère que c'est la thèse de « professionnels de l'anticommunisme ». Et elle s'appuie sur cet argument-là pour demander l'interdiction du film de Mosco. Manque de chance ! Il y a un homme dans le film qui dit la même chose que l'historien Stéphane Courtois et qui ne peut pas être un « anticommuniste professionnel ». Cet homme parle d'or : il s'appelle Louis Gronowski ; entre 1942 et 1945 il a été « l'homme de Duclos », celui qui assurait les liaisons entre la direction clandestine du P.c.f. et la direction de la M.o.i. Que dit Gronowski dans « Terroristes à la retraite » ? Simplement ceci : « Par mesure de sécurité, on a envoyé des militants se cacher (...) Mais il fallait qu'il en reste pour combattre. Oui, dans chaque guerre il y a des sacrifiés. »

Missak Manouchian et ses camarades de la M.o.i. ont donc bien été « sacrifiés », mais le P.c.f. ne veut pas que cela soit dit. Comme il ne veut pas qu'il soit dit qu'il a tout fait pendant des décennies pour occulter la mémoire des combattants immigrés de la Résistance. Comme il fait tout pour cacher que le patron des F.t.p.f. s'appelait... Charles Tillon ! Mais puisque Tillon a été exclu du parti il doit aussi être exclu de l'Histoire ! On pourrait multiplier les exemples...

Au risque de vous déplaire

VENDREDI 31 MAI

T.f.1 « Les Bottes rouges », téléfilm de Véronique Lindenberg et Jeannette Hubert - 22 h 15.

Une prostituée est perturbée dans ses habitudes par l'arrivée d'une jeune fille candide. Avec Magali Noël.

F.r.3 « Les Médicales », émission d'Igor Barrère et Victor Cohen-Adria : « Sommes-nous tous des handicapés ? » - 21 h 30.

Paraplégiques, tétraplégiques : bien souvent le cauchemar a commencé par un accident bête. Comment revivre après ?

SAMEDI 1er JUIN

T.f.1 Théâtre : « J'ai deux mots à vous dire », de Jean-Pierre Delage ; mise en scène de Pierre Mondy -20 h 40.

La Maillan dans le rôle d'une demi-star qui rentre chez elle après une dépression nerveuse. Ça fait rigoler par instant, mais la grande Jacqueline mérite mieux que les jeux de mots laids...

DIMANCHE 2 JUIN

F.r.3, Cinéma de minuit : « le Rebelle », de King Vidor - 22 h 30.

Duel à l'américaine entre un architecte progressiste et un journaliste conservateur. Avec Gary Cooper.

LUNDI 4 JUIN

T.f.1 « Une belle fille comme moi », de François Truffaut - 20 h 35.

Un sociologue naïf et une pulpeuse criminelle. Dussolier face à Bernadette Lafont : une radioscopie des rapports humains qui décape.

F.r.3 « La Chamade », d'Alain Cavalier - 20 h 35.

Le luxe et l'indolence de la bourgeoisie saganesque joyeusement affadis par un metteur en images sans imagination. Heureusement, il y a Deneuve et Piccoli.

MARDI 5 JUIN

T.f.1 « Le Baiser au lépreux », téléfilm d'André Michel d'après François Mauriac - 20 h 35.

Une rediffusion de l'adaptation du roman de Mauriac avec, dans les rôles principaux, Nathalie Juvet et Michel Caccia.

A.2 Les dossiers de l'écran, émission d'Armand Jammot : « l'Amour nu » de Yannick Bellon. Débat : le cancer - 20 h 35.

Marlène Jobert, un sein en moins et l'amour de Folon en plus, filmée avec conviction.

JEUDI 6 JUIN

F.r.3 « Quoi de neuf ? », magazine de Claude Glayman – 17 h 25.

En compagnie de Pascal Bruckner pour son roman « Parias » (Seuil). Avec aussi, à la veille de l'inauguration de l'année de l'Inde, une présentation de divers livres consacrés à ce pays, vu de dedans ou de dehors.

F.r.3 « Un garçon de France », téléfilm de Guy Gilles d'après Pascal Sevran - 20 h 35.

Un provincial à Paris, entre la guerre d'Algérie et l'ambiance feutrée d'un piano-bar. Avec Pascal Kelaf et Françoise Arnoul.

« Icare, l'air et l'espace », réalisation de Gilles Amado et Thierry Benizot -22 h 45.

Où en est le mythe d'Icare à l'heure du boum des industries aéronautiques ? Une réflexion sur les ultimes conquêtes aériennes à l'aube du 36e salon du Bourget.

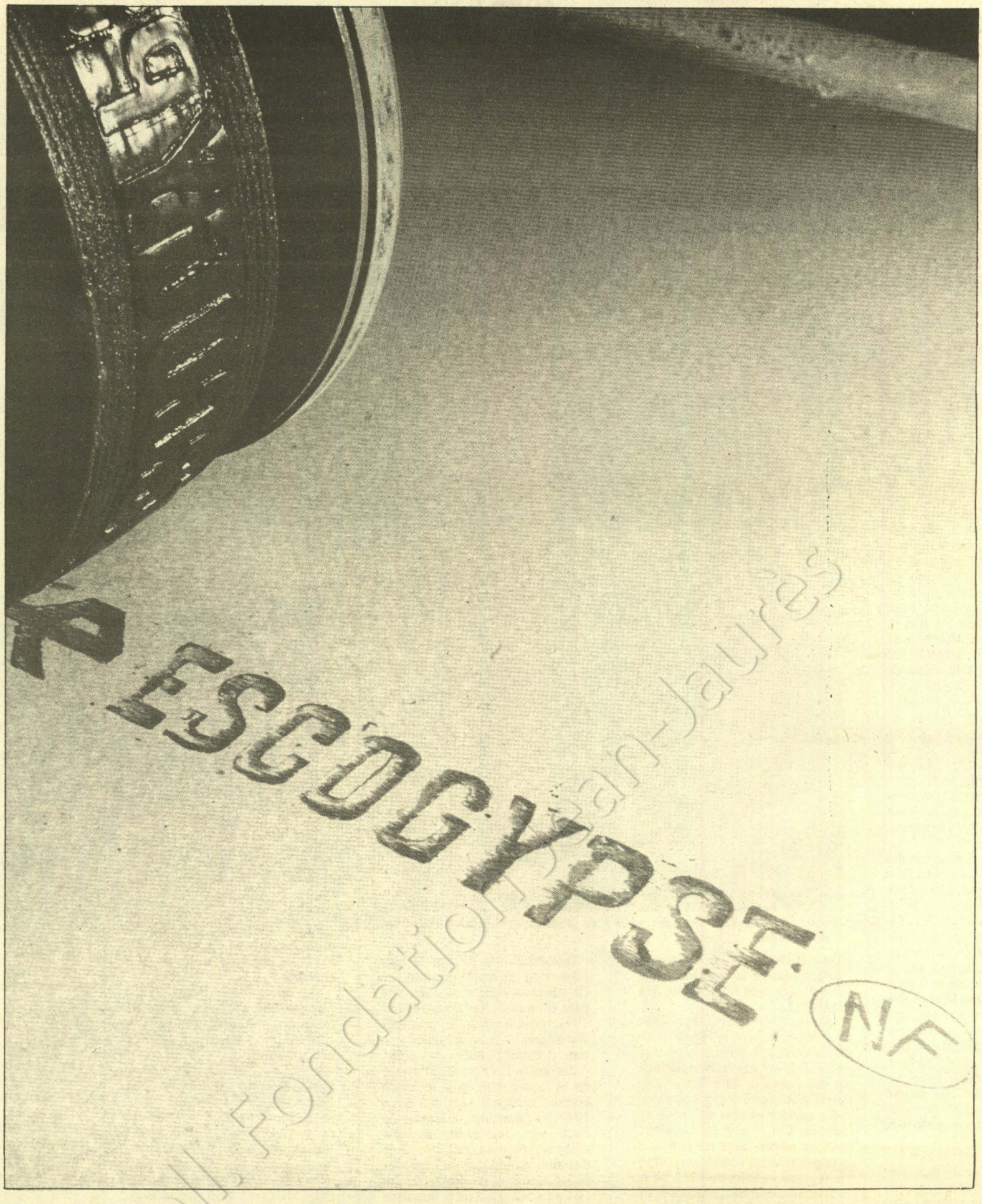

Coll. Fondation Jean-Jaurès
NF

ESCOGYPSE

PLAQUES
DE PLATRE
ENROBEES
DE CARTON

ESCOGYPSE

RUE JEAN JAURÈS - B.P. 85 - 59410 ANZIN - FRANCE
TÉL. : (27) 46.47.39 - TELEX 110 881

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325